Les Echos

JEUDI 29 AOÛT 2024



Plateforme Ce que la justice française reproche au patron de Telegram // P. 18

Automobile Déçus des ventes dans l'électrique, les constructeurs misent sur l'hybride // P. 17

Air France-KLM revient dans la course

● Air France-KLM a finalisé sa plus grosse opération de consolidation depuis le rachat de KLM en 2003, en prenant 19,9 % de la compagnie scandinave SAS. ● Cette première étape d'une prise de contrôle lui permet de revenir dans la roue d'IAG et de Lufthansa.

// PAGES 14-15 ET « CRIBLE » PAGE 28



Albert Gea/Reuters

Déficits : la France face au mur



Getty Images/iStockphoto

FINANCES PUBLIQUES Alors que le calendrier de préparation du budget pour 2025 paraît déjà difficile à tenir, le futur gouvernement n'aura pas vraiment les coudées franches pour le boucler. Les règles budgétaires européennes contraignent Paris à réaliser 110 milliards d'euros d'économies dans les prochaines années, rappellent les économistes du Cepremap dans une étude parue ce mois-ci. Leurs calculs montrent que cet inévitable ajustement serait moins dommageable pour la croissance s'il était étalé sur sept ans plutôt que sur quatre, ainsi que le permettent désormais les traités. // PAGE 2 ET L'ÉDITORIAL D'ÉTIENNE LEFEBVRE PAGE 12

analyses



Israël : les illusions perdues d'une armée « high-tech »

Par **Pascal Brunel**

Des capteurs dernier cri, un réseau de caméras de surveillance, des équipements souterrains pour repérer d'éventuels tunnels : Israël n'avait pas lésiné sur les moyens pour se protéger avec une clôture réputée inviolable et qui faisait la fierté de Tsahal. Mais l'attaque du Hamas le 7 octobre et la guérilla urbaine dans la bande de Gaza ont mis en lumière les limites d'une stratégie de défense qui mise énormément sur la haute technologie.
// PAGE 8

Chine : Kamala Harris et l'exemple Nixon
Par **Stephen S. Roach**

Parlement : s'unir par et pour le climat
Par **Benoît Leguet**

Sport : la France doit entretenir la flamme
Tribune collective
// PAGES 9 ET 10

Le CAC 40 plombé par la crise politique



Shutterstock

BOURSE L'instabilité politique revient sur le devant de la scène et continue de brider le CAC 40. Le principal indice de la Bourse de Paris, qui a effacé la quasi-totalité des gains accumulés entre janvier et mai, peine à retrouver des couleurs alors que les discussions à l'Elysée se prolongent pour trouver une majorité de gouvernement. Pour autant, les stratégistes n'envisagent pas de revivre un pic de stress comparable à celui du mois de juin, à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale. Les principaux risques identifiés par les marchés concernent le calendrier budgétaire et le ralentissement de l'activité économique. // PAGE 21



ISSN0153.4831 — 117e ANNÉE
NUMÉRO 24284 — 26 PAGES
Antilles-Réunion 4,70 €. Belgique 4,20 €.
Espagne 5,10 €. Luxembourg 4,40 €.
Maroc 44 DH. Suisse 6,60 FS. Tunisie 9,8 TND.

Les routes migratoires vers l'Europe en pleine recomposition

MIGRATIONS Un an après la crise migratoire sur l'île italienne de Lampedusa, ce sont cette fois-ci les Canaries qui connaissent un afflux de migrants, avec des arrivées qui ont bondi de 126 % par rapport à l'an dernier, du fait de l'instabilité au Sahel. L'Italie, en revanche, constate une baisse des arrivées par rapport à l'an passé, de l'ordre de 64 %. Le durcissement des contrôles en Méditerranée a sans doute eu pour effet de rediriger certains flux migratoires vers les Canaries. Au niveau européen, les franchissements irréguliers sont néanmoins en baisse de 36 % par rapport à l'an dernier.
// PAGES 6-7

Teleperformance repart à l'offensive avec un nouvel état-major

SERVICES Le leader mondial de la relation client a annoncé mercredi remanier sa direction à la suite du départ de celui qui devait succéder à Daniel Julien, le fondateur du groupe aux 500.000 employés. L'installation d'un président et d'une direction exécutive élargie doit permettre au groupe de repartir à l'assaut de la consolidation du secteur mais aussi de mieux défendre ses performances auprès des investisseurs. Le titre vit un calvaire en Bourse depuis deux ans, fragilisé par les menaces de l'IA sur le secteur. Daniel Julien n'exclut pas non plus de quitter un jour la Bourse de Paris pour Wall Street.
// PAGE 16

Les banques modèrent leurs taux pour séduire les étudiants

CRÉDIT A quelques jours de la rentrée scolaire, les regards des banques se braquent vers les bancs des universités. Alors que le coût de la vie continue de grimper, les étudiants n'ont souvent d'autre choix que de contracter un crédit. L'occasion pour les prêteurs d'attirer et fidéliser une nouvelle clientèle. Cette rentrée s'opère dans un contexte général de taux d'intérêt plus élevés qu'en 2023. Mais, signe que les banques font de la clientèle étudiante une priorité, les taux des prêts étudiants sont a priori restés stables sur un an. Ils s'étalent de 0 à 2,9 % selon les cas. Avec des offres que les banques n'hésitent pas à personnaliser. // PAGE 22

Déficit, dette : un mur à plus de 100 milliards pour le futur gouvernement

● Placée en « procédure pour déficit excessif » par la Commission européenne en juin, la France devra économiser 110 milliards d'euros ces prochaines années.
● Selon les économistes du Cepremap, la meilleure option serait d'étaler l'effort sur sept ans.

FINANCES PUBLIQUES

Sébastien Dumoulin

Traditionnellement, l'adoption d'un budget tient du marathon pour le gouvernement. Cette année, ce sera un sprint, les yeux bandés.

D'une part, quel que soit le prochain Premier ministre, il lui faudra respecter un calendrier serré – et probablement déjà compromis : selon Bercy, les grandes orientations économiques doivent être arrêtées la semaine prochaine, afin que la copie du gouvernement soit prête mi-septembre pour un dépôt à l'Assemblée le 1er octobre.

D'autre part, cette contrainte temporelle se double d'une contrainte économique. Les règles budgétaires européennes ne laissent pas franchement de marges de manœuvre à la France, comme le rappelle une étude réalisée par des économistes du Cepremap (Centre pour la recherche économique et ses applications) publiée ce mois-ci.

110 milliards à trouver

Dans cette note intitulée « Réduction de la dette publique française : quelles implications pour les choix budgétaires de l'Etat ? », les chercheurs rappellent les nouveaux critères de soutenabilité de la dette, convenus par la France et ses partenaires européens et entrés en vigueur au printemps dernier. Ces exigences et garde-fous sont très complexes, mais sans équivoque. S'il ne s'agit plus d'afficher sans délai un déficit inférieur à 3 % du PIB et une dette sous les 60 % du PIB – deux ratios enfoncés depuis belle lurette par de nombreuses capitales, dont Paris –, les Etats membres se sont engagés à respecter des trajectoires budgétaires permettant de maîtriser leurs finances publiques. C'est-à-dire revenir sous les 3 % à l'issue d'une période d'ajustement, et faire décroître leur ratio de dette sur PIB.

Dans ce cadre, le futur gouvernement n'a pas vraiment le choix. « *Pour que notre trajectoire budgétaire soit acceptable au regard des traités européens, il faut faire 110 milliards d'euros d'économies. On peut choisir de le faire sur quatre ans ou sur sept ans – cette dernière option pénalisant moins la croissance – mais l'objectif reste le même* », explique François Langot, l'un des auteurs de la note du Cepremap.

Le travail des chercheurs a consisté à modéliser l'effet sur l'activité d'un ajustement plus ou moins rapide, afin de trouver la meilleure trajectoire. Leur conclusion est tranchée. « *Il est préférable pour la France de solliciter un ajustement sur sept ans, afin de maximiser la croissance économique, préserver l'emploi et le pouvoir d'achat* », résume François Langot. Vouloir revenir sous la barre des 3 % en quatre ans – soit un an de plus que la trajectoire préconisée par Bruno Le Maire et encore affichée dans le programme de stabilité tricolore envoyé à Bruxelles au printemps dernier – nécessiterait un rude plan de rigueur. Le déficit devrait baisser linéairement de 0,94 point de PIB par an, soit entre 25 et 30 milliards d'économies chaque année d'ici à 2028.

Des choix politiques

L'option d'un ajustement sur sept ans, permise par les traités, est préférable selon les économistes. En raison de la procédure pour déficit excessif engagée au printemps dernier contre la France, cet ajustement long ne pourra toutefois pas être linéaire. Pour maximiser la croissance, les chercheurs préconisent de tenir l'objectif affiché jusqu'ici par Paris d'économiser 20 milliards en 2025, puis à nouveau en 2026. « *La nécessité d'économiser 20 milliards d'euros par an fait globalement consensus. Ce dont il faut discuter, c'est la façon d'y arriver. Doit-on réduire les dépenses ou augmenter les impôts ? Il y a un choix politique à faire* », explique François Langot.

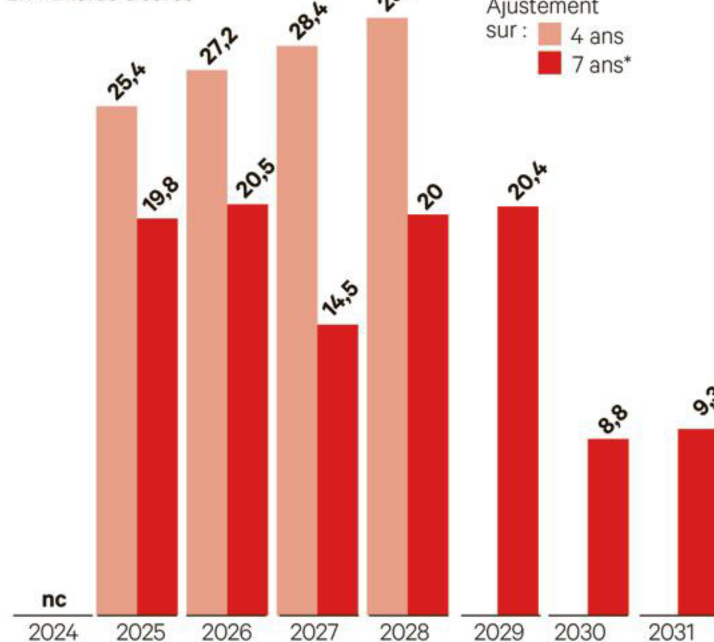
Dans une précédente note, le Cepremap prônait une réduction des transferts indexés sur les revenus (retraites, chômage…) de 39 milliards d'euros, et un accroissement parallèle des transferts d'assistance (santé, pauvreté…) de 19 milliards pour parvenir à ce quantum d'économies sans briser la croissance ni accroître les inégalités. Les politiques devront aussi décider de l'opportunité de restreindre davantage les dépenses actuelles pour financer de nouveaux chantiers – comme la transition énergétique.

Quant à s'asseoir sur les promesses faites à nos partenaires européens, François Langot rappelle que cela se traduirait à coup sûr par une sanction des marchés. « *La charge de la dette représente déjà l'équivalent du budget des ministères de l'Ecologie et de l'Intérieur réunis*, souligne-t-il. *Si les taux d'intérêt montent, elle pourrait augmenter plus vite que les recettes, conduisant à une explosion de la dette. C'est très dangereux.* »


L'éditorial d'Etienne Lefebvre page 12

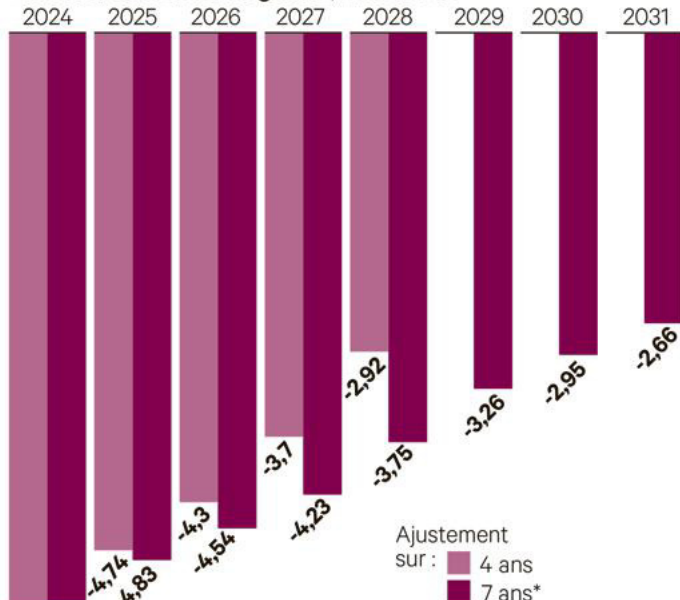
Simulations pour la réduction de la dette publique française

Ampleur de l'ajustement budgétaire
En milliards d'euros



*Avec réduction du déficit primaire structurel de 20 milliards d'euros en 2025 et 2026

Evolution du déficit budgétaire, en % du PIB



*Avec réduction du déficit primaire structurel de 20 milliards d'euros en 2025 et 2026

« LES ÉCHOS » / SOURCE : CEPREMAP

Dans le camp Macron, des timides ouvertures sur la réforme des retraites

François Bayrou demande qu'on pose de « manière renouvelée » la question de la réforme des retraites, qui peut « être améliorée ». Plusieurs voix parmi les macronistes plaident mezza voce pour des amendements. Mais pas question de renoncer aux économies permises par la réforme.

Renaud Honoré et G. P.

Comment déboulonner un totem sans le faire tomber complètement ? Depuis plusieurs semaines, le camp macroniste fait des appels du pied à gauche pour tenter de créer une large coalition de gouvernement qui irait jusqu'au centre droit. Problème : il faudrait alors trouver un terrain d'entente avec des élus du Nouveau Front populaire qui ont fait de la réforme des retraites un épouvantail et de son abrogation une urgence.

Ces derniers jours, les élus du camp présidentiel ont commencé à faire quelques ouvertures sur le sujet. « *Il y a une question qu'on peut poser de manière renouvelée, c'est la question des retraites. Les Français doivent être plus associés* […]. *Cette réforme est améliorable* », a assuré mardi sur Franceinfo François Bayrou, le leader du Modem, évoquant un rôle pour « *les partenaires sociaux* » sans donner plus de précisions.

Le repoussoir de l'abrogation

Au sein de l'aile gauche de Renaissance, le constat est similaire, y compris pour des soutiens zélés de la réforme. « *Il faudra se poser et faire une évaluation, il y a peut-être des améliorations à apporter* », note un de ses membres. Lesquelles ? Certains commencent déjà à phosphorer, y compris dans l'entourage du chef de l'Etat. « *On peut regarder des choses comme les carrières longues* », assure un proche d'Emmanuel Macron.

Ces ouvertures restent pour le moins timides. Et pour cause : l'abrogation pure et simple réclamée à gauche, mais aussi dans les rangs du RN, reste un repoussoir complet pour le camp macroniste. « *Tous les députés qui sont aujourd'hui à l'Assemblée ont été réélus malgré cette réforme très impopulaire, je ne suis pas certain qu'ils aient envie qu'on remette une pièce dans la machine* », souligne un élu Renaissance.

> Bruno Le Maire continue d'incarner une ligne intransigeante sur le redressement des comptes publics.

A Bercy, le ministre démissionnaire de l'Economie Bruno Le Maire continue aussi d'incarner une ligne intransigeante sur le redressement des comptes publics. « *Revenir de quelque façon que ce soit sur la réforme des retraites et ses économies, c'est impossible. Acheter la paix sociale en affaiblissant la situation financière de la France, ce serait une faute* », tonne un de ses partisans. Au sein de l'aile droite de la majorité, cette ligne reste résolument soutenue. « *Cette réforme a été votée et on doit tenir nos engagements pour maîtriser les dépenses publiques. On peut penser à des améliorations, j'attends les propositions des groupes parlementaires, mais elles devront se faire à coût zéro. Revenir à 62 ans, cela n'existe pas* », souligne Sylvain Maillard, l'ancien président du groupe Renaissance lors de la précédente législature.

« *L'équilibre de la réforme n'est pas négociable*, renchérit Mathieu Lefèvre, député de la commission des Finances et lui aussi membre de l'aile droite de la majorité. *Qu'il y ait des améliorations à coût constant sur l'employabilité des seniors, sur l'index senior, pourquoi pas.* »

Ces prises de position vont toutefois être mises à rude épreuve dans le chaudron de la nouvelle Assemblée nationale, où l'on retrouve des partisans de l'abrogation aussi bien à gauche qu'au sein du Rassemblement national. « *La réforme peut être abrogée facilement par la nouvelle Assemblée, ça va être dur de lutter* », reconnaît un membre du camp présidentiel. ■

Wauquiez presse le chef de l'Etat de prendre une décision

POLITIQUE

La droite a haussé le ton, mercredi, après un deuxième entretien avec le chef de l'Etat.

Jacques Paugam et Grégoire Poussielgue

La droite n'entend pas laisser le « maître des horloges » prendre davantage son temps. Son chef de file à l'Assemblée nationale, Laurent Wauquiez, a durci le ton, mercredi, au sortir d'un deuxième entretien, qualifié de « *décevant* », avec Emmanuel Macron. Il a demandé au chef de l'Etat de nommer un Premier ministre sans plus « *procrastiner* ». Une manière de faire monter la pression autour du président de la République .

Laurent Wauquiez a jugé sévèrement l'état de ce second cycle de discussions ouvert par l'Elysée après le refus de nommer un gouvernement NFP. Ces nouvelles consultations n'ont permis, selon lui, de ne faire apparaître « *aucune position nouvelle, pas de véritable projet pour les Français structuré, pas de vision de ce que serait un programme gouvernemental pour les mois à venir* ».

Le chef de l'Etat doit poursuivre ses entretiens avec « *des personnalités se distinguant par l'expérience du service de l'Etat et de la République* », selon un communiqué. Aux élus du groupe Liot rencontrés mardi, Emmanuel Macron a dit espérer nommer un Premier ministre avant la fin de la semaine. Mais l'Elysée reste très prudent sur le calendrier. « *Nous avons dit au président de la République qu'il fallait maintenant qu'il assume ses responsabilités et qu'il nomme enfin un Premier ministre pour sortir de la crise qu'il a lui-même provoquée avec la dissolution* », a insisté Laurent Wauquiez.

En pressant le pas, la droite veut éviter de se laisser prendre au piège de discussions qui traîneraient trop, renvoyant la responsabilité d'une sortie de crise, non plus seulement à l'Elysée, mais aux partis politiques. « *Dans son esprit, il veut nous faire porter le chapeau d'un échec* », croit deviner un des participants à l'entretien, qui décrit un président dans « *une forme de déni, qui croit qu'il a tout bien fait, qui dit oui à tout sans que l'on sache bien ce que ça vaille* ».

« Pacte législatif »

Si l'hypothèse d'une nomination de Xavier Bertrand à Matignon a bien circulé cet été, la droite s'est montrée jusqu'ici unie dans son refus de former un gouvernement. Une alliance avec le centre ne permettrait pas de dégager de majorité suffisante, ont tenu à rappeler ses représentants à Emmanuel Macron, mercredi. « *Depuis le début, nous n'avons pas voulu rentrer dans la querelle des noms* », précise Bruno Retailleau, le chef de file de la majorité sénatoriale.

Laurent Wauquiez a réitéré sa proposition de « pacte législatif » formulée en juillet dernier. Un ensemble de « *priorités qui peuvent rassembler largement les Français* », a-t-il avancé devant la presse, « *que ce soit la question de la revalorisation du travail, que ce soit la question d'une plus grande fermeté sur l'immigration, que ce soit la question de la lutte contre le gaspillage de l'argent public* ».

Un soutien ponctuel, texte par texte, qui n'écarterait pas la menace d'une motion de censure en cas de hausse d'impôts ou remise en cause du pouvoir d'achat des Français, deux lignes rouges à droite. Sans parler du vote du prochain budget qu'elle s'est toujours refusée à soutenir en tant que groupe d'opposition.

Emmanuel Macron a prévu de rencontrer plusieurs élus locaux, comme Carole Delga, la présidente (PS) de la région Occitanie et qui se situe, dans son parti, dans le camp des opposants à Olivier Faure. L'Elysée suit de près les remous au PS, de nouveau divisé entre les partisans d'une alliance avec LFI et ceux qui souhaitent couper les ponts avec le mouvement de Jean-Luc Mélenchon.

Le chef de l'Etat doit aussi voir Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Association des maires de France. ■

La crise politique va renforcer le poids des partenaires sociaux

SOCIAL

La CGT n'appelle pas à la mobilisation politique du 7 septembre mais a décidé, mercredi, de donner rendez-vous le 1er octobre.

Leïla de Comarmond

Le principe d'une mobilisation à la rentrée avait été acté dès juillet. Sophie Binet avait même essayé de convaincre ses homologues syndicaux de s'y associer. Sans succès.

Le rendez-vous a été fixé mercredi lors de la réunion du comité confédéral national de la CGT (CCN), qui rassemble les dirigeants de ses fédérations et de ses unions départementales. Le « Parlement » cégétiste a décidé d'appeler à une journée d'action le 1er octobre, pour le démarrage du débat budgétaire à l'Assemblée nationale. Si sa déclaration précise que la mobilisation du 7 septembre lancée par LFI *« permettra au monde du travail de se mobiliser dans un cadre citoyen »*, elle ne s'associe pas à l'appel.



Sophie Binet et Marylise Léon, les secrétaires générales de la CGT et de la CFDT. *Photo Bertrand Guay/AFP*

Mélenchon échoue à forcer la main de la CGT

Ce n'est pas la première fois que Jean-Luc Mélenchon échoue ainsi à forcer la main de la centrale. Mais le revirement de cette dernière en juin rendait le sujet encore plus complexe pour elle cette fois-ci. Rompant avec le refus de donner une quelconque consigne électorale, elle a appelé à voter pour le Nouveau Front populaire (NFP) au premier tour des législatives. Une incursion dans la sphère politique qu'une minorité en interne aurait souhaité pérenniser.

Lors de la réunion du « Parlement » de la CGT, le lancement d'un appel au 7 septembre a été porté par très peu de membres du CCN. *« Nous sommes sortis de notre réserve en juin parce que le RN était à la porte du pouvoir »*, résume un cégétiste. Un point de vue largement partagé : la déclaration, qui réancre l'organisation dans le champ syndical et social, a été adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions. Le 1er octobre ce n'est pas demain, mais renvoyer à cette date une mobilisation apparaît logique tant la situation actuelle est confuse. D'autant que pour l'heure, côté climat social, il n'y a pas d'éléments qui permettent d'anticiper une poussée de fièvre.

En revanche, les syndicats ont tous bien conscience que la séquence qui va s'ouvrir une fois le gouvernement nommé va renforcer leur poids. Le patronat le sait aussi et cela l'inquiète fortement, le président du Medef, Patrick Martin, l'a souligné à l'occasion de la Rencontre des entrepreneurs de France. Tout l'enjeu pour les représentants des entreprises va être de minimiser la facture.

« Très vite, le débat va passer d'une question de personnes à une question de programme, notamment social », explique Raymond Soubie, ancien conseiller social de Nicolas Sarkozy à l'Elysée et président du groupe de conseil en stratégie sociale Alixio.

Les questions sociales en haut de la pile

Avec l'arrivée du NFP en tête aux élections législatives, les questions sociales ont été mises en haut de la pile, en commençant par le SMIC et les retraites, sujets syndicaux par excellence. *« Un gouvernement de centre droit comme de centre gauche sera obligé d'en tenir compte »*, estime aussi Pierre Ferracci, président du groupe Alpha, spécialisé dans l'expertise et le conseil sur les questions sociales. *Après sept ans pendant lesquels ils ont été très malmenés (encore juste avant la dissolution sur la réforme de l'assurance-chômage), le patronat et les syndicats « ont une carte à jouer »*, souligne-t-il.

Quel que soit le futur gouvernement, il *« va utiliser l'appel aux partenaires sociaux, organiser une ou même plusieurs conférences sociales et leur demander de cheminer avec eux »*, prédit Raymond Soubie.

« Si on est capable de faire des négociations interprofessionnelles et de sortir des accords, quel que soit le gouvernement, il sera obligé de les reprendre », parie le président de la CFE-CGC, François Hommeril. Le président du Medef a ouvert la voie à une reprise des discussions. *« On se doit d'avancer sur l'emploi des seniors et cela devrait emporter notre accord sur l'Unedic qui actait une baisse de cotisations »*, a-t-il souligné lors de la REF, tout en précisant qu'il *« ne part pas la fleur au fusil »*.

Il a aussi évoqué l'enjeu du climat en plaidant pour un diagnostic partagé d'abord. *« On a un avantage de terrain, il faut être capable d'en profiter »*, estime pour sa part François Hommeril. ■

JO : encore un peu de joie, MM. les politiques

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont la preuve que le pays peut surmonter ses vieux démons, réussir collectivement, être touché par l'humilité de ses athlètes, disent les Français dans une étude. De quoi inspirer les politiques ?

LE FAIT DU JOUR **POLITIQUE**

de **Cécile Cornudet**



Parfois les politiques regardent, parfois ils sont lucides. Cette mi-août, les Jeux Olympiques viennent de se clôturer, Gérald Darmanin se félicite auprès des journalistes de la façon dont la sécurité a été gérée : c'est le moment de l'autopub, et celui d'un début d'explication sur ce qui vient de se passer. Le succès populaire tient beaucoup à la discrétion des politiques dans la période, concède-t-il ; *« La France va mieux sans nous, c'est un fait. »*

Deux semaines plus tard, les ministres dits « démissionnaires » ont le temps d'aller dans leurs circonscriptions voir passer la flamme pour les Paralympiques et constatent la même ferveur pour les athlètes, intacte : *« comme si les gens disaient, encore un peu de joie s'il vous plaît, encore un peu d'union »*, rapporte l'un d'eux.

Cette fois pourtant, la politique a repris ses droits, et pas sous son meilleur jour, avec le défilé des postures pour former un gouvernement.

Sans grandes illusions, les Français espèrent tout de même que l'esprit des JO perdurera un peu. Comment y parvenir, a interrogé l'institut Varian pour le think tank Destin Commun ? Trois pistes arrivent en tête : *« Que les acteurs politiques parviennent à faire preuve de coopération pour former un gouvernement et faire avancer le pays sereinement »*, disent 32 % des sondés. Cette partie-là n'est pas gagnée. Que les médias valorisent autant les paralympiques que les JO, disent 28 %. Que les Français résistent à l'esprit de polémique et au défaitisme, pour 21 %. On le tente ?

En attendant, l'étude s'attarde sur deux éléments clés de la « fierté » des Français pour l'événement. On est capables de faire ensemble, d'être unis dans l'émotion, se félicitent-ils, attribuant le succès des Jeux à un travail collectif plus qu'à des personnalités. Au-delà de leur performance, les athlètes ont aussi frappé les personnes interrogées par leur « humilité ».

Lorsqu'on leur demande de quelles valeurs olympiques les responsables politiques devraient s'inspirer, ce dernier mot revient souvent : *« Ils devraient retenir la simplicité et l'accessibilité des athlètes, et faire preuve d'humilité dans l'exercice de leurs fonctions. »*

Rien n'est réglé bien sûr, le pays reste profondément divisé, disent les sondés, mais quand le pays veut, il peut : il *« peut déjouer le fatalisme de l'échec »*, retiennent-ils des JO, tout n'est donc pas perdu. Aux politiques de prendre le relais, car la trêve doit se finir. Un sondage d'Elabe pour BFM cette fois, est tombé mercredi pour montrer l'impatience qui pointe : 55 % des Français (+5 points en un mois) estiment qu'il ne faut pas que la France reste sans gouvernement de plein exercice pendant aussi longtemps.

ccornudet@lesechos.fr

Dessins Kim Roselier pour « Les Echos »

A Bordeaux, Pierre Hurmic face à une possible alliance de la droite et du centre

EN ROUTE POUR LES MUNICIPALES

Avant le scrutin de 2026, « Les Echos » reviennent sur la situation politique des principales villes françaises après les législatives.

L'écologiste Pierre Hurmic, qui a pris la mairie après 75 ans de règne de la droite, devrait se représenter en 2026.

Frank Niedercorn
— Correspondant à Bordeaux

Même s'il affirme que les écologistes ne constituent pas une *« parenthèse dans l'histoire de Bordeaux »*, Pierre Hurmic laisse encore planer le doute sur sa volonté de se représenter aux municipales de 2026. Pour ses opposants et notamment Nicolas Florian, maire de Bordeaux après la démission d'Alain Juppé puis battu par Pierre Hurmic, cette candidature ne fait pourtant guère de doute.

Lui-même est déjà dans la course mais affirme avoir retenu les leçons du scrutin de 2020. *« Je serai bien sûr candidat. Il faudra évidemment voir les conditions de cette candidature et ne pas reproduire les erreurs de 2020, à savoir présenter deux listes concurrentes. Sans le rassemblement de la droite et du centre on ne pourra pas gagner »*, prévient Nicolas Florian.

Elu à la surprise générale

En mai 2020 Pierre Hurmic, opposant historique à Alain Juppé, s'était à la surprise générale emparé d'une mairie occupée par la droite depuis la Seconde Guerre mondiale. A l'issue du premier tour Nicolas Florian, talonné par le candidat écologiste, avait alors fait liste commune avec le macroniste Thomas Cazenave arrivé troisième. Las. Leur campagne d'entre-deux-tours très active et l'optimisme des sondeurs n'avaient pas suffi à réparer les dégâts d'un premier tour durant lequel ils ne s'étaient pas épargnés.

C'est désormais sur l'actuel résident du palais Rohan que se concentrent les critiques. *« Nous sommes dans une ville qui décline, sans élan et vivant dans une ambiance de décroissance »*, fustige Nicolas Florian qui critique une hausse de 5 % de la taxe foncière et reproche par exemple la volonté de *« supprimer les paquebots de croisière du centre-ville au risque de perdre de l'activité »*.

Même angle d'attaque pour Thomas Cazenave, ministre du Budget du gouvernement démissionnaire de Gabriel Attal, député de la première circonscription de Bordeaux depuis le mois de juin et qui ne rate aucun conseil municipal : *« Je considère que la ville est à l'arrêt. Si des efforts ont été faits sur la végétalisation, je n'ai vu aucune décision structurante en matière de transport du quotidien, de propreté, de logement ou de sécurité. »*

> L'an dernier, 59 % des Bordelais se disaient satisfaits de Pierre Hurmic.

Pierre Hurmic, qui s'amuse *« de ces primaires »* entre ses opposants, revendique son bilan. Notamment la révision de tous les projets immobiliers à l'aune du label « bâtiment frugal bordelais », la *« reconquête végétale »* avec la plantation de 36.000 arbres et la signature d'un « contrat de sécurité intégré » de trois ans avec l'Etat. *« Je suis le seul maire écologiste à l'avoir fait »*, insiste l'élu qui préside depuis 2022 le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU). Par ailleurs, l'une des ambitions de la ville est de devenir « solaire » et d'atteindre 41 % d'autonomie énergétique des bâtiments publics d'ici à 2026.

Si le maire préfère pour l'instant *« l'action »* et *« le terrain »*, il surveille la concurrence et n'oublie pas de mettre en avant un sondage publié l'an dernier par Public Sénat et « La Tribune ». Une majorité de 59 % de Bordelais se disaient satisfaits de Pierre Hurmic notamment parmi les jeunes. Des résultats notamment liés à l'évolution d'une ville désormais favorable au vote de gauche. A l'image des dernières élections législatives qui plaçaient le Nouveau Front populaire (NFP) en tête des suffrages (50,2 %) devant Ensemble (39,6 %) et le RN (10,1 %), selon les calculs du quotidien « Sud Ouest ».

« Cette évolution sociologique de la ville est réelle mais il ne faut pas confondre élections nationales et municipales. En 2012 déjà, Bordeaux avait placé François Hollande en tête mais avait pourtant réélu triomphalement Alain Juppé deux ans après », note Nicolas Florian. Si à gauche Pierre Hurmic ne semble pas devoir craindre de concurrents, d'autres pourraient se déclarer au centre et à droite. Tel Fabien Robert (Modem), ancien adjoint d'Alain Juppé et de Nicolas Florian, qui plaide pour l'union mais compte bien peser dans la future campagne et lance ces jours-ci son collectif citoyen « Nous aimons Bordeaux ». ■

en bref


Shutterstock

Les députés PCF réclament une session extraordinaire du Parlement

POLITIQUE Le groupe des députés communistes demande mercredi la convocation d'une session extraordinaire du Parlement, qui permette à ce dernier de *« reprendre les rênes et se mettre au travail sans plus attendre »*. *« Le Parlement doit pouvoir délibérer au plus vite des propositions de lois issues du programme du Nouveau Front populaire réclamées par les électrices et les électeurs »*, argumente le groupe GDR (17 députés). Le Rassemblement national avait émis une telle demande lundi.

Le moral des ménages se redresse

CONJONCTURE

L'indicateur de confiance des Français, publiés mercredi par l'Insee a rebondi d'un point au mois d'août, sans retrouver son niveau d'avant-guerre en Ukraine

Les Français gagnent en optimisme. Le moral des ménages a augmenté d'un point au mois d'août, pour retrouver son plus haut niveau depuis le début de la guerre en Ukraine, a annoncé mercredi l'Insee. L'indicateur synthétisant les différentes composantes de cette opinion atteint 92 – contre 105 en 2021 –, bien en deçà de sa moyenne de longue période de 100, précise l'Institut national de la statistique.

En août, mois des JO, il est marqué par un rebond des opinions sur le contexte économique général du pays, celles sur les situations personnelles étant plus ternes. L'opinion des ménages sur leur situation financière passée baisse d'un point, tandis que leur opinion sur leur situation financière à venir augmente d'un point. Ces deux soldes restent de 2 points inférieurs à leurs moyennes de longue période. Si elle augmente d'un point, la part de ménages estimant opportun de faire des achats importants demeure aussi *« bien au-dessous »* de sa moyenne de long terme, détaille l'Insee. En parallèle, la part des ménages estimant opportun d'épargner rebondit. Le solde d'opinion correspondant gagne 2 points, après en avoir perdu 4 en juillet, *« nettement au-dessus de sa moyenne de longue période »*. L'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne actuelle se dégrade légèrement (–2 points) et celui concernant leur capacité d'épargne future est stable. Ces deux soldes sont cette fois *« bien au-dessus »* de leur moyenne de longue période.

Plus optimistes sur la situation économique

Les ménages semblent regagner de l'optimisme sur la situation économique générale du pays. Ainsi, leur opinion sur l'évolution récente du niveau de vie en France gagne 4 points, et celle sur l'évolution à venir en gagne 5, tout en restant là encore *« très au-dessous »* de leur moyenne de longue période.

Les craintes sur le chômage sont stables, et demeurent au-dessous de leur moyenne. Enfin, l'appréhension de l'inflation s'amenuise encore. La part des ménages estimant que les prix vont accélérer au cours des douze prochains mois *« diminue fortement »*, mais la tendance est toujours bien en deçà de sa moyenne de longue période. — ***E. Pi.*** *(avec AFP)*

Taxe foncière : les propriétaires fixés sur le montant pour 2024

FISCALITÉ

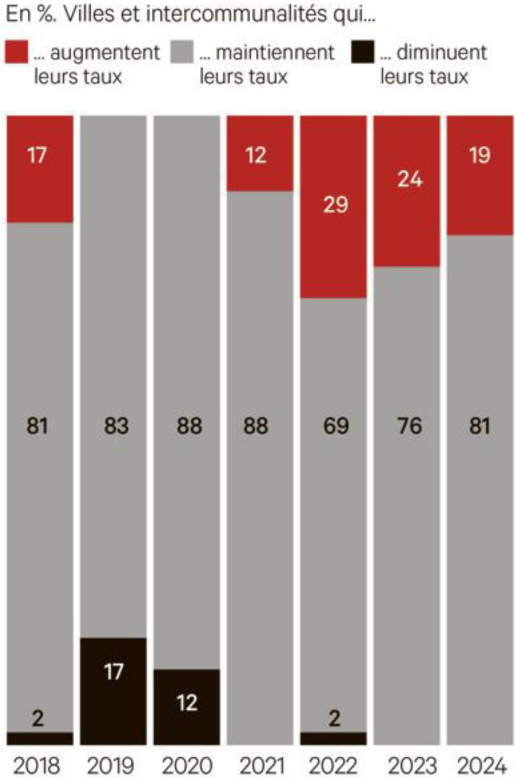
Bercy a commencé à envoyer les avis de taxe foncière aux contribuables mercredi.

L'inflation se traduit par une hausse minimale de 3,9 %, que certaines communes, peu nombreuses, ont décidé de dépasser.

Sébastien Dumoulin

L'évolution des taux d'imposition* dans les villes de plus de 100.000 habitants et leurs intercommunalités

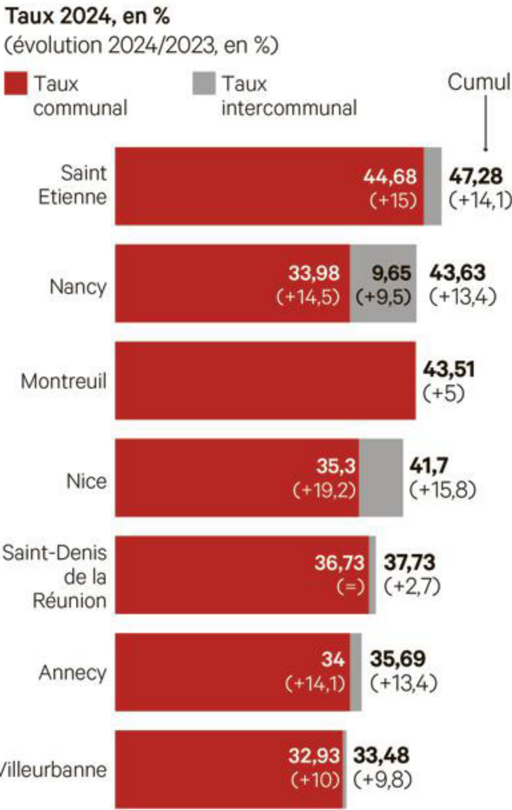
En %. Villes et intercommunalités qui…



Les hausses de taux de taxe foncière sur les propriétés bâties

Taux 2024, en %

(évolution 2024/2023, en %)



*Taux de taxe d'habitation et de taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties

« LES ÉCHOS » / SOURCE : CABINET FSL

Depuis mercredi, 33 millions de propriétaires français commencent à recevoir leurs avis de taxes foncières pour 2024. Avec de nouvelles hausses à la clé. Pour la majorité d'entre eux, la facture devrait augmenter modérément.

La valeur locative des locaux, qui sert de base de calcul, évolue en fonction de l'inflation de l'année précédente. En 2024, ces bases augmentent de 3,9 %, ce qui constitue donc la hausse minimale de la taxe foncière partout sur le territoire (sauf, bien sûr, si les élus décident de diminuer les taux, ce qui est rare). C'est sensiblement moins fort qu'en 2023, quand les valeurs locatives avaient bondi de 7,1 %, reflétant avec retard le pic inflationniste lié à la guerre en Ukraine. Surtout, les taux applicables, décidés par les communes, varient assez peu cette année. Les maires doivent faire voter cette décision au printemps. Et la plupart d'entre eux ont opté pour le statu quo.

Sur les 42 plus grandes villes françaises, seules 8 ont voté une hausse en 2024 alors que 34 ont maintenu leur taux de taxe foncière inchangé, selon une étude du cabinet d'étude Finances et Stratégies Locales (FSL) publiée en mai dernier. Autrement dit : 81 % des communes de plus de 100.000 habitants se contenteront de l'augmentation mécanique liée à l'inflation cette année – soit davantage qu'en 2023 (76 %) et en 2022 (69 %).

Cette relative retenue n'était pas écrite. Depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la taxe foncière est devenue la première recette fiscale des communes – et la seule dont elles décident du taux applicable sur leur territoire. Pour absorber la hausse de leurs coûts de fonctionnement – en raison des coûts croissants de l'énergie, par exemple, ou des hausses successives du point d'indice des fonctionnaires à l'été 2022 puis à l'été 2023 notamment – les exécutifs locaux sont tentés de mettre les propriétaires davantage à contribution.

Elections municipales en vue

Mais, à deux ans des élections municipales, de nombreux élus ont sans doute jugé prudent de s'en abstenir. La même retenue est constatée par le cabinet FSL dans les villes de moindre taille – entre 40.000 et 100.000 habitants. La progression moyenne des taux de taxe foncière en 2024 atteint +0,6 %, moins que dans les grandes villes (+1,2 %) et moins que l'an passé (+1,3 %).

Cela n'empêche pas quelques exceptions notables. Les propriétaires niçois, par exemple, voient leur taxe foncière bondir de 19,2 % cette année, ce qu'assume le maire, Horizons, Christian Estrosi pour *« maintenir un haut niveau de service public et des investissements conséquents, à hauteur de 120 millions d'euros pour le développement de la ville »*. La facture est également plus salée à Saint-Etienne (+15 %), Nancy (+14,5 %), Annecy (+14,1 %) ou Villeurbanne (+10 %).

Les propriétaires concernés pourront se consoler en anticipant que le reflux de l'inflation en 2024 (+2,3 % sur un an en juillet) se traduira logiquement par une moindre hausse des bases locatives l'an prochain. ■

Lycée professionnel : ce qui va changer pour la rentrée

ÉDUCATION

La réforme de l'année de terminale du lycée professionnel, qui fait grincer plusieurs syndicats enseignants, entre bien en vigueur le 2 septembre.

Julie Zulian

Beaucoup d'incertitudes concernent la rentrée. Pourtant, une réforme votée en amont des législatives se mettra bien en place dès le 2 septembre prochain. Il s'agit du parcours différencié de l'année de terminale dans les lycées professionnels.

Mardi, la ministre démissionnaire de l'Education nationale, Nicole Belloubet, a brièvement évoqué cette réforme (surnommée « année Y ») lors de sa conférence de rentrée. Comprendre « Y » par le choix entre deux parcours pour l'élève en classe de terminale qui prépare un bac professionnel. *« C'est une nouvelle phase de la réforme du lycée professionnel qui permet d'affirmer les choix de nos élèves »*, expliquait la ministre démissionnaire.

En fin d'année, chaque élève pourra désormais choisir entre une période de six semaines de stage supplémentaires en entreprise afin de renforcer ses chances de trouver un emploi, ou alors, des « cours intensifs » pour préparer les études supérieures. Ces deux modules s'ajoutent à six semaines de stage obligatoires pour tous.

Le point fort de cette réforme concernait la gratification des stages en entreprise. En mai dernier, le gouvernement s'est engagé à rémunérer les périodes de stage, à hauteur de 100 euros par mois pour l'année de terminale. La rentrée 2024 accueille la dernière phase de la réforme du lycée professionnel qu'Emmanuel Macron avait érigé au rang de « cause nationale ». Problème : cette réforme enlève quatre semaines de cours pour préparer les dernières épreuves du baccalauréat, qui auront lieu fin juin, ce que dénoncent les syndicats. *« Ce parcours différencié participe du choc des savoirs avec un objectif du tri des élèves qui va renforcer les inégalités face à l'examen »*, estime Axel Benoist, co-secrétaire général du SNUEP-FSU, syndicat de l'enseignement professionnel.

> Problème : cette réforme enlève quatre semaines de cours pour préparer les dernières épreuves du baccalauréat, ce que dénoncent les syndicats.

Renfort en maths et en français

Les syndicats enseignants estiment, en outre, que la majorité des élèves essaieront de réaliser un stage en entreprise au détriment des cours intensifs. *« La filière professionnelle accueille une grande partie de jeunes qui viennent de familles avec des difficultés financières, beaucoup ne peuvent pas se permettre de perdre 700 euros »*, tonne Pascal Vivier, secrétaire général du Sneeta-FO, premier syndicat des professeurs dans les lycées professionnels. Il ajoute : *« Les entreprises nous disent que les jeunes sont volontaires mais qu'ils ont du mal à comprendre les consignes, qu'ils ont du mal à lire un mode d'emploi, à effectuer des calculs ou à écrire. La priorité était là : il aurait d'abord fallu renforcer les maths et le français pour faciliter leur insertion. »* ■

UE : le casse-tête de Von der Leyen pour former son collège de commissaires

● Les Etats membres ont jusqu'ici nommé très peu de femmes à Commission européenne.
● Les socialistes sont sous-représentés par rapport à leur poids au Parlement et les profils financiers surreprésentés.

EUROPE

Karl De Meyer
— Bureau de Bruxelles

En nommant officiellement, mercredi, l'ancienne ministre des Finances Maria Luis Albuquerque à la Commission européenne, le Premier ministre portugais Luis Montenegro a donné un peu d'air à Ursula von der Leyen. La présidente de l'exécutif européen, reconduite pour un second mandat en juillet, compte ainsi une femme de plus dans son nouveau collège de 26 personnalités, alors que les Etats membres ont jusqu'ici nommé très majoritairement des hommes.

Le mois dernier, Ursula von der Leyen avait bien pris soin de demander aux capitales de lui donner deux noms (un homme et une femme) pour occuper leur siège de commissaire – avec une exception pour les pays souhaitant reconduire leur commissaire sortant (six au total, avec cinq hommes dont Thierry Breton pour la France). Mais aucun Etat membre n'a obtempéré.

Sur les 23 noms déjà officialisés, six seulement sont des femmes : l'Estonienne Kaja Kallas, haute représentante pour les Affaires étrangères, l'Espagnole Teresa Ribera, qui a dit son intérêt pour la transition climatique, la Finlandaise Henna Virkkunen, spécialiste des transports, la Suédoise Jessika Roswall, aujourd'hui ministre des Affaires européennes, la Croate Dubravka Suica, qui revient pour un second mandat, et donc la Portugaise Maria Luis Albuquerque.

Moins bien qu'en 2019

On suppute certes déjà que le candidat proposé par le Premier ministre hongrois Viktor Orban, Oliver Varhelyi, sera retoqué par le Parlement européen à l'automne, compte tenu de son jeu trouble dans les Balkans lors de son premier mandat de commissaire à l'Elargissement. Le deuxième choix de Budapest pourrait être une eurodéputée beaucoup plus fréquentable, Eniko Gyori. Ursula von der Leyen aurait alors sept femmes dans son équipe, mais serait toujours très loin du compte. En 2019, elle avait pu afficher un ratio beaucoup plus favorable de 15 hommes et 11 femmes, qui s'était en outre amélioré dès 2020 avec le départ de l'Irlandais Phil Hogan, remplacé par Mairead McGuinness.



Ursula von der Leyen avait présenté aux eurodéputés, le 18 juillet à Strasbourg, les grandes lignes politiques de son second mandat. *Photo Frederick Florin/AFP*

En cette fin de mois d'août, la présidente de la Commission peut certes rejeter une personnalité qu'elle jugerait inappropriée, mais sur la base des compétences ou d'éventuels conflits d'intérêts, pas sur celle du genre. Elle peut faire comprendre aux Etats membres qui n'ont pas encore fait leur choix (Belgique, Roumanie, Italie) qu'ils pourraient gagner un beau portefeuille en nommant une femme. Mais on s'attend à ce que Giorgia Meloni nomme son ministre des Affaires européennes, Raffaele Fitto. La Belgique et la Bulgarie, sans gouvernement, pourraient manquer le délai fixé au 30 août.

On dit à Bruxelles qu'Ursula von der Leyen serait en train de faire pression sur certains Etats membres pour qu'ils changent de commissaire, mais il est politiquement difficile pour un chef de gouvernement de se dédire. A l'automne, lors des auditions des commissaires potentiels devant le Parlement européen, les eurodéputés pourraient être tentés de rejeter les hommes aux compétences les moins évidentes pour féminiser le collège.

Tractations en cours

Un autre déséquilibre pourrait contrarier le Parlement : la faible représentation des sociaux-démocrates (quatre seulement, du Danemark, d'Espagne, de Roumanie et de Malte), alors que le groupe S&D est le deuxième de l'hémicycle de Strasbourg. Les conservateurs sont à l'heure actuelle onze (douze avec la présidente). Même un titre de « vice-présidente exécutive » pour Teresa Ribera ne rétablirait pas vraiment la situation.

On peut encore ajouter que la moyenne d'âge actuelle, 55 ans, reflète mal le message qu'Ursula von der Leyen a envoyé, en juillet lors de son discours à Strasbourg, sur la « *justice intergénérationnelle* ». Seuls deux commissaires pressentis ont moins de 45 ans. En 2019, le benjamin de l'équipe, le Lituanien Virginijus Sinkevicius, avait 29 ans.

Enfin, un grand nombre des membres du futur collège ont été ministres des Finances : Magnus Brenner (Autriche), Valdis Dombrovskis (Lettonie), Wopke Hoekstra (Pays-Bas), Michael McGrath (Irlande), Maria Luis Albuquerque (Portugal), Thierry Breton (France). Ils devraient logiquement lorgner les portefeuilles dits « économiques » qui ont les plus forts leviers : concurrence, marché intérieur, commerce, budget, etc.

La formation du collège et sa structure s'annonce donc ardue. Mais, récemment rentrée à Bruxelles, Ursula von der Leyen doit également se plonger dans les dossiers des prochaines semaines : assemblée générale des Nations unies, COP29 de Bakou, finalisation du prêt à l'Ukraine adossé aux actifs russes immobilisés, premières propositions du nouvel exécutif… ■

Macron en Serbie pour vendre des Rafale et promouvoir l'Europe

Le président français est attendu jeudi soir dans ce pays des Balkans au positionnement ambigu entre Occident et Russie.

Yves Bourdillon

Les voyages présidentiels ont généralement à la fois une composante diplomatique et une mercantile. Le déplacement d'Emmanuel Macron en Serbie, où il est attendu jeudi soir, ne devrait pas échapper à la règle, avec l'officialisation de la vente de douze avions Rafale de Dassault, pour trois milliards d'euros. Il sera aussi l'occasion d'exprimer la conviction que l'avenir de la Serbie se situe « *au sein de l'Union européenne et nulle part ailleurs* », pour reprendre la formule du président français après la visite officielle à Paris, en avril, du président serbe, Aleksandar Vucic.

Ce qui ne paraît pas si évident que cela dans la mesure où, parallèlement, Belgrade penche vers Moscou. Certes, le régime serbe a condamné l'invasion de l'Ukraine, mais a refusé d'appliquer des sanctions à la Russie, à l'inverse de la quasi-totalité des pays européens. Et certaines des déclarations d'Aleksandar Vucic traduisent une certaine complaisance envers Moscou, même si Belgrade affirme vouloir sincèrement adhérer à l'UE, à laquelle le pays est candidat depuis douze ans.

L'Union européenne représentait ainsi, l'an dernier, 59,7 % du commerce international serbe, tandis que la Russie n'est plus que le sixième partenaire commercial de Belgrade. En revanche, en matière de commerce et d'investissement, c'est Pékin qui pousse assidûment ses pions en Serbie.

La vente des très performants avions de combat Rafale, certes une première au profit d'un pays aussi proche de Moscou, constituerait un des éléments incitant Belgrade à « *s'arrimer solidement à l'Europe* », veut-on croire à l'Elysée. Où on rappelle, pour dissiper quelques inquiétudes, que la Serbie a noué un partenariat avec l'Alliance atlantique et participe à des opérations extérieures.

D'autres partenariats, avec signature à la clé de contrats jeudi soir, sont censés contribuer à cet arrimage à l'ouest de Belgrade : dans le traitement des eaux, l'électricité, avec une ébauche de discussions sur le nucléaire civil, la santé et l'intelligence artificielle. Les deux chefs d'Etat se rendront d'ailleurs vendredi à un forum à Novi Sad, deuxième ville de Serbie, consacré à l'IA.

Aleksandar Vucic a souligné, mercredi, que la totalité des avions de combat serbes, essentiellement de vieux MIG-29 soviétiques, venaient de Russie : « *Nous devons évoluer, changer nos habitudes.* » Il a estimé que la visite du président français « *bénéficierait à la marche de la Serbie vers l'Union européenne* ».

La question délicate du Kosovo

Marche qui bute toutefois sur deux obstacles : d'une part un Etat de droit et un climat démocratique fragiles – en témoignent les fraudes aux dernières législatives –, qui ne correspondent pas encore aux standards de Bruxelles. D'autre part, la question du Kosovo, cette province serbe peuplée en grande majorité de musulmans qui a arraché son indépendance à la suite d'une intervention aérienne de l'Otan en 1999.

Le Kosovo a été reconnu en 2008 par la majorité des pays européens et pas, logiquement, par la Serbie. Les efforts de réconciliation ont depuis lors toujours échoué et Belgrade, comme Pristina, ont plusieurs fois fait mine de recommencer les hostilités. Emmanuel Macron a estimé ces derniers mois que la Serbie avait vraiment essayé de faire « *sa part du chemin* » en vue d'une forme de normalisation « *préalable à la concrétisation de la perspective européenne des deux pays* », et critiqué l'intransigeance du Kosovo. ■

L'Allemagne et le Royaume-Uni préparent un traité inédit

BILATÉRAL

Berlin et Londres vont travailler sur un traité pour relancer les collaborations économiques, notamment dans l'énergie.

Emmanuel Grasland et Nicolas Madelaine
— Correspondants à Berlin et à Londres

Le tapis rouge était déroulé, mercredi à Berlin. Au lendemain de son discours de politique intérieure à Downing Street, Keir Starmer a effectué outre-Rhin une de ses premières visites bilatérales. Le nouveau Premier ministre britannique a annoncé la signature prochaine d'un traité avec l'Allemagne sur l'accès réciproque aux marchés des deux pays, la sécurité énergétique et l'environnement, en plus des sujets de défense.

Le chef du gouvernement travailliste poursuivra ensuite son périple à Paris et rencontrera jeudi, après avoir assisté à la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques, Emmanuel Macron pour parler également d'Europe et des liens franco-britanniques. Keir Starmer présente ce voyage comme le début d'un effort pour « *réinitialiser* » la relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne, après le Brexit.

S'il voit dans ce traité avec l'Allemagne « *une chance comme il s'en présente une fois par génération* », les experts du commerce et des relations internationales se montrent plus circonspects. « *Ce n'est pas que l'Allemagne ne souhaite pas faciliter de meilleures relations avec Bruxelles. Mais elle ne peut pas le faire, hormis en envoyant des signaux utiles, ce qui s'est déjà produit* », explique David Henig, directeur du European Centre for International Political Economy, sur X. « *Donc* […] *cette visite n'est pas une réinitialisation de la relation* [avec Bruxelles] ».

Alignement de positions

Les relations économiques avec un pays de l'UE ne peuvent en effet être revues qu'à la marge, après le traité commercial difficilement négocié en 2020, à la suite du Brexit, et pas encore complètement entré en application. Olaf Scholz a toutefois répondu positivement à cette idée : « *Nous voulons serrer cette main qui nous est tendue.* » Le chancelier allemand a aussi souligné l'importance de relancer les échanges de tous types. « *Les contacts entre nos deux sociétés ont reculé massivement à la suite du Brexit et du Covid-19. Nous voulons changer cela, car si on se connaît mieux, on se comprend d'autant plus.* »

L'Allemagne est le deuxième partenaire commercial du Royaume-Uni, a rappelé Keir Starmer. Le traité, que les deux pays entendent établir en six mois, arrive un mois après une annonce de renforcement des liens militaires (achats, interopérabilité, etc.) entre les deux pays. Les deux dirigeants ont réaffirmé l'alignement de leur position sur l'Ukraine et Israël. Ils vont aussi travailler ensemble pour réduire l'immigration illégale. « *Ensemble, nous voulons renforcer le pilier européen de l'Otan. A cet égard, une coopération plus étroite en matière de politique de sécurité jouera aussi un rôle important* », a déclaré Olaf Scholz.

Keir Starmer entend « réinitialiser » la relation entre le Royaume-Uni et l'UE.

Keir Starmer avance très prudemment sur le dossier européen, même si ses supporters, et désormais une majorité des Britanniques, souhaitent détricoter en partie le Brexit. Il a réaffirmé mercredi que sa « *réinitialisation* » ne signifiait ni rejoindre l'Union européenne, ni son marché unique, ni son Union douanière.

Londres vient d'ailleurs de rejeter l'idée de rejoindre un programme permettant aux Européens de 18 à 30 ans d'aller travailler, étudier ou faire du volontariat dans un autre pays de la zone pendant trois ans, même si Keir Starmer a mercredi ouvert une porte à d'autres formules. L'administration britannique a indiqué qu'elle n'avait aucun projet en cours pour rejoindre le programme d'études Erasmus.

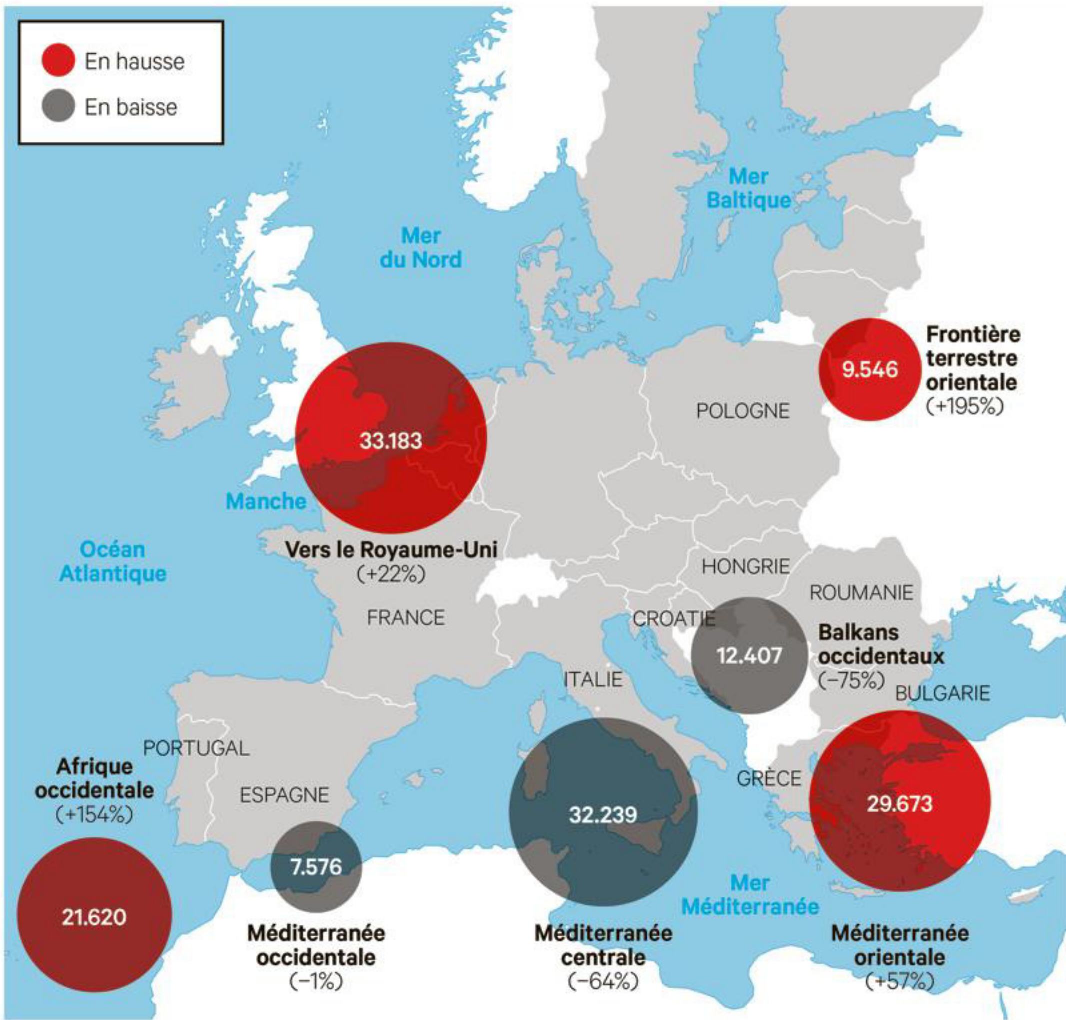
Au bout du compte, la porte sera étroite pour recalibrer les relations économiques britannico-européennes. Les parties prenantes ont déjà convenu de réviser le traité commercial en 2026. Ce sera peut-être un horizon crédible. ■

Les routes migratoires vers l'Europe en pleine recomposition

● Alors que l'archipel espagnol des Canaries connaît une forte poussée migratoire, l'Italie enregistre un net recul des entrées.
● En cause, l'instabilité au Sahel et le durcissement à double tranchant des contrôles en Méditerranée.

POPULATION

Quentin Regnaud




Migrants débarquant aux Canaries, le 18 août dernier.

« LES ÉCHOS » / SOURCE : FRONTEX – PHOTO : MARIA XIMENA/AP/SIPA

Une impression de déjà-vu. Un an après la crise migratoire de Lampedusa qui avait affolé les compteurs de l'immigration clandestine en Italie, ce sont désormais les îles Canaries, territoire espagnol au large des côtes marocaines, qui connaissent un afflux inhabituel de migrants. Selon les autorités espagnoles, les débarquements clandestins y ont bondi de 126 % par rapport à l'an dernier.

« *Les arrivées illégales dans les Canaries ont connu depuis début 2023 une augmentation croissante, qui s'est poursuivie au premier semestre 2024* », explique Jérôme Vignon, spécialiste des politiques migratoires à l'institut Jacques-Delors. Au total, plus de 22.000 migrants ont débarqué sur l'archipel depuis le début de l'année. La majorité d'entre eux sont originaires du Mali (43 %) et du Sénégal (20 %), suivis par des Marocains (9 %) et des Mauritaniens (8 %).

En dépit de sa dangerosité, la route migratoire d'Afrique occidentale est devenue l'une des principales voies d'accès vers l'Espagne du fait de l'instabilité qui secoue le Sahel, notamment au Mali et au Sénégal, et qui provoque d'importants déplacements de population. Selon les autorités espagnoles, la Mauritanie abrite actuellement 200.000 réfugiés.

Accalmie en Italie

Une tendance à rebours de celle observée en Italie, qui semble connaître une accalmie. Si la route de la Méditerranée centrale, entre la Tunisie et la botte italienne, demeure le principal couloir vers l'Europe, les autorités n'ont dénombré que 40.000 arrivées par voie maritime depuis le début de l'année, en baisse de 64 % par rapport à l'an passé.

L'été dernier, la vague migratoire avait pourtant repris de plus belle sur l'île de Lampedusa, située à moins de 200 km des côtes tunisiennes et siciliennes. Entre juillet et septembre 2023, près de 70.000 clandestins, partis de Tunisie et de Libye, avaient afflué sur ce confetti de 20 kilomètres carrés. Selon l'agence européenne Frontex, en 2023, plus de 150.000 migrants ont emprunté cette route, un chiffre inédit depuis 2016. En cause, une augmentation des départs depuis la Tunisie, frappée par une importante crise économique et sociale.

Face à l'ampleur de la vague, l'Italie avait appelé l'Union européenne à la rescousse. En visite à Lampedusa au mois de septembre, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, avait annoncé un plan de dix mesures immédiates, destinées à endiguer l'afflux de migrants.

En juillet 2023, l'Union européenne avait par ailleurs signé un accord avec la Tunisie pour améliorer « la gestion des frontières [...], des opérations de recherche et de sauvetage [...], la lutte contre le trafic de migrants et la politique de retour », contre un chèque de 105 millions d'euros. Une décision contestée par plusieurs associations, notamment Médecins sans Frontières, qui dénoncent les méthodes violentes mises en place par la Tunisie dans la gestion des migrants.

Entre janvier et avril 2024, 21.500 exilés ont été interceptés par la Tunisie, en hausse de 23 % par rapport à l'an dernier. En juin, l'Italie a donné sa bénédiction pour la création d'une zone de recherche et de sauvetage (SAR) tunisienne, conférant un plus grand périmètre aux garde-côtes tunisiens afin d'intercepter légalement les bateaux de migrants dans les eaux internationales. De quoi expliquer le relatif tarissement du robinet migratoire en Méditerranée.

Vases communicants

Le durcissement des contrôles en Afrique du Nord a sans doute eu pour effet collatéral de rediriger certains flux migratoires vers les Canaries. « *On a toujours assisté à des reports de routes migratoires* », affirme Jérôme Vignon. Les ressortissants du Sahel, en particulier maliens et guinéens, se rabattent désormais sur la route d'Afrique de l'Ouest, moins surveillée mais plus dangereuse. Partant du sud du Maroc, de Mauritanie, du Sénégal ou même de Gambie, les traversées peuvent atteindre 1.500 km, une distance dix fois plus importante que celle qui sépare la Tunisie de Lampedusa. « *La route des Canaries est très périlleuse*, insiste Jérôme Vignon. *Il est probable qu'une grande partie des exilés maliens auraient choisi de préférence un autre itinéraire.* » Les départs ont d'ailleurs tendance à se déporter de plus en plus au sud, en raison du renforcement des contrôles opérés par le Maroc.

Malgré la hausse des entrées illégales aux Canaries, la tendance est à la baisse au niveau européen. Le nombre de franchissements irréguliers des frontières de l'Union a chuté de 36 % en 2024 par rapport à l'an dernier, selon Frontex, qui se félicite par ailleurs d'un important recul des passages illégaux le long de la route des Balkans occidentaux (–75 %). ■

105
MILLIONS D'EUROS
Le chèque signé par l'UE, en 2023 pour aider la Tunisie à améliorer la gestion de ses frontières.

L'Espagne en appelle à l'Afrique pour freiner l'immigration irrégulière

Le Premier ministre, Pedro Sanchez, se rend en Mauritanie, en Gambie et au Sénégal, pour promouvoir la coopération et les investissements. Madrid espère encourager les populations à renoncer au voyage vers l'Europe via les Canaries.

Cécile Thibaud
— Correspondante à Madrid

Le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a entamé mardi à Nouakchott une mini-tournée africaine, avec trois jours de visite en Mauritanie, en Gambie et au Sénégal. Il espère renforcer la coopération pour enrayer les circuits d'immigration irrégulière vers l'Europe.

Le choix de ces trois pays est tout sauf un hasard, car leurs plages sont le point de départ de la « route atlantique » de l'immigration africaine vers l'archipel espagnol des îles Canaries. Le Premier ministre socialiste compte, durant son voyage, mettre en valeur à la fois les efforts de la collaboration policière contre les réseaux mafieux, et les investissements dans les économies locales.

Il veut aussi explorer la mise en place d'une « *immigration circulaire* », avec programmes de formation pour ouvrir la porte à l'accès légal vers l'Espagne via des contrats temporaires, dans l'agriculture notamment, avec obligation ensuite de retour en fin de contrat.

« *La contribution des travailleurs migrants est fondamentale, pour notre économie comme pour le maintien de la Sécurité sociale. Pour l'Espagne, la migration est richesse, développement et prospérité* », a déclaré Pedro Sanchez à son arrivée en Mauritanie mardi soir.

Cette visite a lieu au moment où l'Espagne est soumise à de fortes tensions migratoires. Avec, ces derniers jours, des flux d'arrivées de clandestins à Ceuta où les capacités d'accueil sont débordées. La petite ville enclave espagnole en Afrique du Nord a en effet vu débarquer en ce début de semaine plus de 1.500 personnes, parmi lesquelles de nombreux mineurs, qui sont passés à la nage au large de la longue digue de séparation avec le Maroc, profitant de la brume pour tenter de se fondre parmi les vacanciers sur la plage du Tarajal, côté espagnol.

Réseaux d'accueil débordés

Mais c'est surtout dans les îles Canaries que la préoccupation est grandissante, même si l'archipel a connu d'autres épisodes difficiles. Les réseaux d'accueil sont débordés par l'arrivée des cayucos, les pirogues venues des côtes africaines. Entre le 1er janvier et le 15 août 2024, les autorités espagnoles ont recensé le débarquement de 240 embarcations qui transportaient 22.304 personnes, soit 126 % de plus que l'an dernier sur la même période.

Et c'est loin d'être fini, car la guerre au Mali et la fuite de réfugiés vers la Mauritanie ne font qu'amplifier le phénomène. Selon le président régional canarien, Fernando Clavijo, près de 150.000 personnes seraient prêtes à prendre la mer depuis les côtes mauritaniennes, pour mettre cap vers l'archipel espagnol.

Madrid multiplie les initiatives à la veille d'un automne qui s'annonce compliqué. Le gouvernement Sanchez cherche à la fois la coopération des dirigeants des trois pays africains afin de freiner les départs, et celle des Européens pour aider à l'accueil, en rappelant que, pour les migrants, la péninsule ibérique est surtout perçue comme une porte d'entrée vers le reste de l'Union européenne.

> L'enclave espagnole de Ceuta, en Afrique du Nord, a vu débarquer en début de semaine plus de 1.500 personnes, parmi lesquelles de nombreux mineurs.

La France est, en toute logique, largement concernée par cette immigration francophone. D'autant qu'aux arrivants d'Afrique de l'Ouest ou du Maroc, sont en train de s'ajouter d'autres embarcations en provenance d'Algérie, qui mettent le cap sur les Baléares et sur le littoral d'Alicante. Près de 2.300 migrants sont ainsi arrivés aux Baléares depuis le début de l'année, et l'ONG Caminando fronteras estime que 1.500 personnes ont perdu la vie en mer sur la route algérienne.

Mécanisme d'obligation d'entraide

Parallèlement à ses efforts diplomatiques, Pedro Sanchez tente, depuis des mois, de revoir la législation sur l'immigration. Il compte y introduire notamment un mécanisme d'obligation d'entraide entre les régions sur la prise en charge des mineurs isolés, qui sont de plus en plus nombreux parmi les migrants. Mais la fragilité parlementaire de l'exécutif et le climat politique tendu ne facilitent pas les consensus.

Une première tentative de projet de loi a été rejetée par les députés avant l'été, combattue énergiquement par le Parti populaire (PP, droite), dans l'opposition, même si paradoxalement, certaines des régions qu'il dirige bénéficieraient au premier chef d'un mécanisme de répartition. Ce serait le cas à Ceuta et Melilla, en Andalousie, ou encore aux Canaries (où le PP participe au gouvernement régional aux côtés des nationalistes régionaux de Coalición Canaria).

Pour l'instant, le projet de loi est au point mort. Alors qu'en Espagne les questions migratoires avaient jusqu'ici à peu près échappé aux querelles partisanes, la pression de Vox a changé la donne. La formation d'extrême droite dénonce l'inaction du gouvernement face à « *l'invasion migratoire* » et appelle à « *stopper les migrants par la force* ». Ce discours survolté a, peu ou prou, conduit la direction du PP à durcir ses positions, quitte à mettre en porte- à-faux ses dirigeants locaux qui appellent à unir les forces sur le terrain. ■

irrégulières par rapport à l'an dernier.

La liberté de déplacement dans le viseur des régimes autoritaires

Dans de nombreux pays, l'impossibilité de quitter le territoire, de renouveler son passeport ou d'accéder aux services consulaires à l'étranger constituent autant de leviers au service de la répression politique.

Interdits de circuler. Pas moins de 55 Etats dans le monde entravent la liberté de déplacement de leurs ressortissants pour des raisons politiques, alerte l'ONG américaine Freedom House. Dans un rapport publié le 22 août, l'organisation de défense de la démocratie met le doigt sur plusieurs pratiques peu visibles mais très répandues parmi les régimes autoritaires : l'interdiction de quitter ou de regagner le territoire, la confiscation du passeport, le refus de services consulaires et la déchéance de nationalité.

« Pour un individu moyen, en France ou aux Etats-Unis, la possibilité de quitter et de regagner librement son pays est souvent considérée comme allant de soi, explique Amy Slipowitz, chercheuse à Freedom House et co-autrice du rapport. *Mais les restrictions de déplacement imposées par les régimes autoritaires montrent à quel point leur contrôle sur les dissidents est omniprésent. »* De telles pratiques visent aussi bien des activistes que des journalistes, ou encore tout individu perçu comme opposant au pouvoir.

Liste noire

Selon Freedom House, la méthode privilégiée par les régimes autoritaires consiste à empêcher les opposants de quitter le territoire, ou à leur interdire le retour. Une pratique à laquelle ont recours au moins 40 Etats, notamment la Biélorussie, l'Arabie saoudite, le Nicaragua et l'Inde, qui établissent des listes de personnes interdites de vol. *« L'Inde a connu un déclin démocratique significatif au cours de la dernière décennie,* souligne Amy Slipowitz. *Cette érosion démocratique est allée de pair avec différentes techniques destinées à contrôler certaines parties de la population, en particulier dans la région du Cachemire. »*

Pour empêcher les opposants de traverser la frontière, au moins 38 Etats ont recours à la confiscation des passeports. Au Venezuela, Freddy Superlano, candidat lors des primaires de l'opposition en 2023, s'est vu retirer ce document par les autorités vénézuéliennes, alors qu'il tentait de partir pour la Colombie. Il a finalement été arrêté à Caracas, dans la foulée de l'élection présidentielle de juillet, marquée par la victoire contestée de Nicolas Maduro.

En Russie, la saisie du passeport est devenue monnaie courante depuis l'invasion de l'Ukraine. En décembre 2023 est entrée en vigueur une loi définissant des « limitations de sortie du territoire pour certaines catégories de citoyens ». Le texte précise « les normes d'invalidation des passeports ». Parmi les personnes visées, les agents des services secrets et les hommes convoqués dans le cadre de la mobilisation militaire.

Même au-delà de leurs frontières, les régimes autoritaires actionnent le levier administratif pour atteindre leurs ressortissants. Selon Freedom House, au moins 12 Etats restreignent l'accès de certains exilés aux services consulaires, tels que le renouvellement de passeport. La manœuvre a pour objectif de les contraindre à se rendre dans leur pays d'origine afin de régulariser leur situation.

C'est le cas du Parti communiste chinois qui impose aux Ouïghours exilés en Turquie un aller simple pour la Chine afin de refaire leurs papiers. En septembre 2023, la Biélorussie a pris une disposition similaire, en rendant impossible le renouvellement de passeport dans les consulats. Une mesure destinée à forcer le retour des 300.000 Biélorusses exilés à la suite des manifestations déclenchées par la réélection controversée du président Alexandre Loukachenko en 2020.

En Russie, la saisie du passeport est devenue monnaie courante depuis l'invasion de l'Ukraine.

Certains régimes vont même jusqu'à recourir à la déchéance de nationalité, au risque de frapper d'apatridie les individus concernés. Une pratique répandue à Bahreïn, en Egypte, au Koweït et aux Emirats arabes unis, qui ont déchu de leur nationalité plusieurs centaines de dissidents au cours de la dernière décennie. Selon le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies, au moins 12 millions d'individus à travers le monde sont apatrides.

Devant l'étendue de ces pratiques, Freedom House pointe les insuffisances des Etats qui accueillent les réfugiés politiques. L'impossibilité de produire un passeport valide donne lieu à des situations kafkaïennes, dans la mesure où ce document est souvent obligatoire pour accéder à la santé, à l'éducation, ou encore pour se marier. *« Nous vivons dans un monde très bureaucratique »*, résume Amy Slipowitz. Selon l'ONG, les pays d'accueil devraient ainsi revoir leur copie en matière de politique d'immigration et d'asile, afin de ne pas *« contribuer aux difficultés »* subies par les opposants en exil.

Un constat alarmant, qui survient dans un contexte d'érosion progressive de la démocratie. En 2024, sur 137 pays étudiés par la Fondation Bertelsmann, on ne trouve plus que 63 démocraties contre 74 régimes autocratiques. C'était encore l'inverse il y a quatre ans. — ***Q.R.***

Comment les Européens évitent les sanctions contre la Russie

COMMERCE

Les échanges commerciaux directs entre l'UE et la Russie sont réduits à la portion congrue.

Mais des circuits d'échanges avec des pays d'Asie centrale ont été mis en place.

Richard Hiault



Le Kirghizistan, ici la capitale Bichkek, connaît un net envol de ses échanges commerciaux avec l'Europe depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. *Photo iStock*

Officiellement, les sanctions européennes contre la Russie continuent d'affecter les relations commerciales directes. Mais la réalité est quelque peu différente. Selon les statistiques d'Eurostat, publiées mercredi, les exportations européennes vers la Russie se sont réduites de 59 % tandis que les importations en provenance de ce dernier pays ont chuté de 87 % entre le premier trimestre 2022, lors de l'invasion de l'Ukraine, et le deuxième trimestre 2024.

Pour les six premiers mois de l'année, les exportations se sont élevées à 16 milliards d'euros, pour 17,7 milliards d'euros d'importations. La Russie ne pèse plus guère dans les quelque 2.000 milliards d'euros d'exportations et les 1.970 milliards d'importations européennes dans le monde.

Côté importations, les chiffres d'Eurostat révèlent une très nette baisse dans l'absolu. Les pays européens continuent d'acheter quelques produits. Il s'agit essentiellement (60 % des importations) de gaz naturel, de charbon, de pétrole, de fer, d'acier, de nickel et d'engrais.

Achats d'engrais

La part de la Russie dans les importations européennes de pétrole est passée de 21 % à seulement 1 % en deux ans. Au premier trimestre 2024, le volume de gaz naturel liquéfié importé de Russie avait augmenté de 7 % par rapport au premier trimestre 2021. Quant aux engrais, la part de la Russie dans les importations européennes a progressé pour passer de 18 % à 21 % depuis le début de la guerre.

Inversement, l'UE exporte des marchandises dans une proportion bien moindre que les niveaux constatés avant l'invasion de l'Ukraine. Les ventes de machines sont passées de 4,9 milliards d'euros au quatrième trimestre 2021 à 837 millions au deuxième trimestre 2024. Sur la même période, les exportations de véhicules sont passées de 2,2 milliards à… 62 millions. Pour les produits pharmaceutiques, le volume d'exportations s'est maintenu autour de 2 milliards après avoir culminé à 2,9 milliards au quatrième trimestre 2022 (ce secteur n'est pas concerné par les sanctions).

Les circuits commerciaux révèlent cependant une autre image. Des pays du Caucase et d'Asie centrale semblent servir de plateformes de réexportation de produits occidentaux vers la Russie, l'aidant ainsi à contourner les sanctions.

L'Arménie, la Géorgie, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et surtout le Kirghizistan ont enregistré de nettes hausses de leurs importations et exportations. La Chine et l'Europe y prennent toute leur part.

En mars dernier, le FMI, dans une étude consacrée au Kirghizistan, notait que *« la part des importations en provenance de Chine est passée de 26 % en 2021 à près de 42 % en 2022, ce qui est considérablement supérieur à la moyenne historique de 22 % observée de 2005 à 2018. Dans le même temps, la Russie est devenue un marché d'exportation encore plus important. En 2022, elle a reçu près de 48 % des exportations totales kirghizes, soit une nette augmentation par rapport à la moyenne historique de 14,1 % ».*

Explosion des exportations

Pour 2022, le Fonds souligne une hausse significative des importations d'appareils électroniques ménagers, de biens de consommation et de biens intermédiaires. Lave-vaisselle, machines à laver, vêtements, chaussures mais aussi ordinateurs, smartphones et voitures sont parmi les plus achetés. *« Les mêmes catégories de produits ont connu une croissance rapide des exportations, ce qui suggère qu'une partie des importations a été réexportée car ces biens ne sont pas produits dans le pays »*, souligne l'institution.

Le FMI, surtout, alerte sur le fait que près d'un tiers des réexportations n'est pas enregistré. *« Elles sont principalement destinées à la Russie, qui a connu une pénurie importante de biens importés en raison des restrictions commerciales et des sanctions »*, dit-il. Les exportations européennes vers un pays comme le Kirghizistan ont aussi explosé. De 2013 à 2021, elles évoluaient bon an mal an autour de 300 millions d'euros. En 2022, elles ont atteint un peu plus d'un milliard pour culminer à 2,7 milliards l'année suivante.

Robin Brooks, l'économiste en chef de l'Institute of International Finance, remarque sur X que *« jamais dans l'histoire de la machine exportatrice allemande le mot « Kirghizistan » n'a été inscrit avec autant d'enthousiasme sur les factures commerciales. Sauf que très peu de ces exportations arrivent au Kirghizistan. Elles vont à Moscou ».*

Selon ses observations, la tendance est identique pour des pays tels que la Pologne, la République tchèque ou encore l'Italie. Il note encore que *« les exportations allemandes vers la Géorgie s'élevaient en moyenne à 40 millions de dollars par mois. Elles s'élèvent aujourd'hui à 100 millions par mois. Ce n'est pas parce que la Géorgie est en plein essor, mais parce que ces marchandises sont destinées à la Russie ».* ■

L'Australie entend réduire le nombre de visas pour les étudiants étrangers

OCÉANIE

Canberra veut plafonner les inscriptions d'étrangers dans les universités, notamment pour diminuer l'immigration.

Marie Ellison
— Correspondante à Sydney

Dans les amphithéâtres des universités australiennes, environ un étudiant sur quatre est étranger. En mai cette année, il y avait plus de 810.000 étudiants étrangers inscrits dans des universités ou écoles supérieures du pays, soit un bond de 17 % par rapport à la même époque l'an passé. Les cohortes d'étudiants chinois (153.000) et indiens (118.000) sont largement en tête du tableau, dans lequel figurent aussi 2.600 étudiants français. Ces élèves internationaux injectent près de 30 milliards de dollars australiens par an dans l'économie, ce qui fait de l'enseignement supérieur une juteuse industrie pour le pays.

Toutefois, après ce pic d'inscriptions post-pandémie, le gouvernement australien entend réguler le secteur en plafonnant les visas accordés aux nouveaux étudiants étrangers et contribuer aussi à réduire l'immigration. Canberra ne compte délivrer que 270.000 visas étudiants l'an prochain, en vertu d'une réforme proposée par le ministre de l'Education, Jason Clare, mardi. Il s'agira alors d'environ 50.000 nouvelles inscriptions de moins que l'année précédente, si la réforme est confirmée par le Parlement. Pour le gouvernement travailliste, il s'agit de *« renforcer l'intégrité »* de son secteur de l'éducation et d'en assurer sa *« durabilité ».*

Etablissements fantômes

« C'est une importante part de notre économie, il n'y a pas de doute, et cela ne changera pas. Mais comme les étudiants étrangers sont revenus [après la pandémie, NDLR], *cela met la réputation du secteur sous pression. Des entités malhonnêtes se sont introduites dans le système contre lesquelles nous devons sévir. Des gens qui cherchent à exploiter cette industrie pour se faire de l'argent rapide »*, a fait valoir le ministre. Il a pointé que plus de 150 établissements fantômes ont déjà été contraints de mettre la clé sous la porte. Il a aussi assuré que la mesure contribuerait à baisser la pression migratoire sur le pays – qui a accueilli un record de plus de 500.000 étrangers l'an passé, exacerbant la crise du logement.

Les grandes universités du pays dépendent lourdement des frais d'inscription versés par les élèves étrangers.

La ventilation des plafonds de visas par établissement d'enseignement supérieur doit encore être communiquée. Tout indique que les écoles privées et les universités les plus prestigieuses, qui attirent le plus d'étudiants étrangers, seront plus strictement limitées, afin qu'elles se diversifient.

C'est tout un écosystème qui risque alors d'être mis à mal : l'université de Sydney par exemple dépendait l'an passé à 47 % des frais d'inscription d'étudiants internationaux, celle de Melbourne à 33 %, celle du Queensland à 34 % et celle de Nouvelle-Galles du Sud à 31 %.

Selon David Lloyd, président d'Universities Australia, cette source de revenus permet aux établissements de poursuivre leurs activités : *« Chaque dollar provenant des étudiants étrangers est réinvesti dans les universités australiennes. La diminution du nombre d'étudiants ne fera qu'accroître le déficit de financement à un moment où les universités ont besoin d'un soutien plus important »*, a-t-il réagi.

Mais en début de mois, le syndicat du secteur de l'enseignement supérieur avait dénoncé la dépendance des universités australiennes à ces frais d'inscription internationaux, jugeant qu'elle *« alimente une culture du revenu, du profit et de la compétition »* et crée « un business model instable ».

Dans une enquête menée par « The Guardian » sur le sujet en juillet, une douzaine d'académiciens et étudiants accusaient leurs universités, sous couvert d'anonymat, de remettre des diplômes à des étudiants internationaux qui n'ont même pas de connaissance basique de l'anglais. Ils disaient craindre que l'intégrité académique et la crédibilité du secteur soient mises en péril par la dépendance financière à ces élèves étrangers. ■

analyses


Dominique Boll

Israël : les illusions perdues d'une armée « high-tech, compacte et intelligente »

Les sanglantes attaques du Hamas du 7 octobre dernier ont asséné un coup à la stratégie défensive de Tsahal. Bien que celle-ci mise sur l'usage de technologies sophistiquées, elle a échoué dans sa mission de protection du pays.

Pascal Brunel

Des camionnettes, des voitures, de simples motos qui défoncent une clôture électronique pour laisser passer, le 7 octobre sans coup férir, quelque 3.000 membres de commandos du Hamas venus semer la mort dans le sud d'Israël. Ces scènes vécues comme le plus « grand pogrom » depuis la Shoah, ont traumatisé les Israéliens et mis en cause toute une conception stratégique.

Cette « barrière » était, en effet, censée être inviolable, grâce à une technologie dernier cri avec des capteurs en tous genres, un réseau de caméras de surveillance, sans compter ses équipements souterrains pour repérer d'éventuels tunnels. Israël n'avait pas lésiné sur les moyens : 1 milliard de dollars d'investissements pour un ouvrage, qui faisait la fierté de Tsahal. Mais en quelques minutes tout s'est effondré. A l'aide de drones bon marché, le Hamas est parvenu à paralyser les caméras qui n'ont pas pu transmettre des images en temps réel de l'attaque. La clôture n'a pas résisté aux coups de boutoir du Hamas. Se fiant totalement à ce dispositif, l'armée avait réduit les patrouilles le long de la frontière entre Israël et la bande de Gaza. « *En fait, la technologie influence grandement notre manière de penser et semble être une réponse à tout, mais personne ne s'est demandé quelles sont ses vulnérabilités et quels sont les plans de rechange le jour où elle échoue dans sa mission de protection* », reconnaît un responsable du ministère de la Défense. Résultat : le fiasco du 7 octobre a remis en question le modèle d'une « armée compacte et intelligente ».

Comme le souligne un officier, qui requiert l'anonymat, « *si des militaires avaient utilisé avec bon sens de simples jumelles qui ne soient pas connectées à des satellites pour repérer les terroristes, peut-être aurions-nous évité une catastrophe aux proportions bibliques* ». « *La prolifération d'écrans tactiques, de drones, de liaisons satellite nous a amenés à négliger sans doute une doctrine de combats qui se développe dans le sang et la sueur* », ajoute-t-il.

Le manque de vision militaire à long terme

Comment un soldat peut-il se battre avec une forêt d'antennes sur la tête, des systèmes de vision de jour et de nuit, tout en étant abreuvé par un flot constant d'informations. Il est impossible de gérer une telle masse de données alors que l'on est sous le feu », avait prévenu bien avant le 7 octobre le général de réserve Yanush Ben Gal et d'ajouter : « *Une guerre où l'on se contente d'appuyer sur des boutons, c'est bon pour les jeux vidéo, mais on ne remporte pas des victoires avec des soldats bioniques* », avait prédit ce militaire. Mais ses avertissements avaient été mis sur le compte de nostalgies d'un vieux briscard incapable d'accepter le progrès.

Cette remise en question porte également sur la dépendance d'Israël aux différents systèmes d'interception de drones, de roquettes et de missiles telles les batteries « Dôme de fer », dont les performances sont effectivement impressionnantes, mais qui s'intègre dans une stratégie basée dans ce cas aussi sur les vertus de la high-tech. Seth Frantzman, commentateur du quotidien « Jerusalem Post », a été jusqu'à assimiler cette stratégie défensive à celle de la France avec la ligne Maginot. « *Les pays qui se fient uniquement à la défense, se condamnent à faire face à des ennemis qui apprennent à percer ces dispositifs de protection* », souligne-t-il.

Un officier admet qu'Israël en adoptant cette approche a perdu en partie son pouvoir de dissuasion qui consiste à ne pas contenter de détruire en vol les engins tirés par l'ennemi, mais avant tout de le convaincre de ne pas attaquer de crainte d'une réaction dévastatrice. Hilla Haddad-Chmelnik, une ingénieure, qui a participé à la mise au point de « Dôme de fer » regrette qu'Israël en soit devenu « *addict* ».

Capteurs en tous genres, caméras de surveillance… La clôture de sécurité qui sépare Gaza d'Israël était censée être inviolable.

Ces batteries ont, selon elle, créé « *l'illusion parmi nos dirigeants politiques que l'on pouvait vivre en relative sécurité face à des organisations terroristes de l'autre côté de la frontière* » sans qu'aucune vision politique et militaire à long terme n'émerge. Apparemment, l'état-major a commencé à faire son mea-culpa. Sur le plan des effectifs par exemple, Tsahal s'est subitement rendu compte de l'importance primordiale du « *facteur humain* » et notamment des conséquences d'une pénurie d'effectifs au point que plus de 15.000 réservistes de moins de 35 ans, qui n'étaient plus appelés à servir depuis des années, vont être mobilisés. La priorité budgétaire accordée aux unités spécialisées dans la high-tech ces dernières années a provoqué de sérieux problèmes d'approvisionnement en armements « traditionnels », tels des obus de chars, des roquettes, des bombes de forte puissance.

Dans cas aussi, le gouvernement de Benyamin Netanyahou veut changer son fusil d'épaule. Un plan de plusieurs centaines de millions de dollars doit permettre d'ouvrir des usines de production d'armes conventionnelles. La guerre dans la bande de Gaza a également permis de constater combien Israël s'est retrouvé dépendant non seulement d'une aide financière massive des Etats-Unis, mais aussi des fournitures militaires du grand allié américain, qui pourrait un jour exploiter cette situation pour exercer des pressions politiques. ■

LA CHRONIQUE *d'* **Etienne Wasmer**

Faut-il renier l'héritage d'un glorieux passé inégalitaire ?

On connaît la citation apocryphe de Bossuet : « *Dieu se rit des hommes qui se plaignent des conséquences alors qu'ils en chérissent les causes.* » Elle s'applique très bien à beaucoup de nos politiques publiques.

Nous déplorons la rareté du logement mais vénérons la régulation de l'offre, dont le zéro artificialisation nette est le paroxysme. Nous pleurons les déserts médicaux mais conservons un numerus apertus (l'accès en seconde année de médecine) et décourageons les consultations supplémentaires en figeant le tarif des consultations en zone 1 ; l'engorgement des urgences est une contrepartie du refus de mécanismes régulateurs comme une franchise minimale ; le refus des péages urbains conduit à l'encombrement des rocades ; etc.

Le superbe succès des JO de Paris illustre désormais la contraposée : « Dieu se rit des hommes qui se félicitent des conséquences dont ils détestent les causes ». La palme revient à ceux déplorant que les pays riches obtiennent plus de médailles. Oui, en effet, ce sont les nations économiquement les plus fortes, dont les priorités ont été l'enrichissement par le commerce, l'ouverture internationale des échanges, l'esprit de compétition et d'effort. Au-delà de l'Occident, c'est aussi le cas de la Chine, la Corée du Sud et le Japon, également en haut du palmarès.

Le succès aura aussi tenu à l'effort inédit de sécurité aux personnes, au déploiement massif de forces de l'ordre, à la surveillance, qu'une partie de la population par réflexe ne supporte pas en temps normal. Les restrictions de mobilité, la priorité donnée à la cause commune, comme les voies réservées aux transports prioritaires, étaient autant de mesures que les plus individualistes critiquaient durement il y a à peine un mois. D'autres exemples viennent à l'esprit, plus légers, période estivale oblige : l'émerveillement fut aussi dans la beauté iconique des monuments aux pieds desquels se déroulèrent les épreuves.

La ruse de l'histoire est que celle-ci rejaillit sur l'ensemble de la population, quelques générations après seulement.

Or, et sauf notable exception comme la Tour Eiffel, ils sont les fruits de régimes inégalitaires et anti-démocratiques à l'extrême : le Louvre, Versailles et l'Arc de Triomphe sont associés à François 1er, Louis XIV, Napoléon, autant d'autocrates qui accaparèrent d'immenses richesses au service de leur propre gloire ; la ruse de l'histoire est que celle-ci rejaillit sur l'ensemble de la population, quelques générations après seulement. Les pays très égalitaires et très démocratiques peuvent-ils encore produire des merveilles architecturales qui impressionnent le monde entier ? A ma gauche, l'Opéra Bastille. A ma droite, la Florence des Médicis, la Russie des Romanov et de Catherine II, l'apogée Austro-Hongroise au XIXe siècle, le New York du XXe siècle, désormais les immenses tours du Moyen-Orient et de l'Asie, Chine et Singapour en tête. L'âge d'or des sociétés débuterait-il avec leur phase de concentration extrême de la richesse ?

Les populations pauvres de ces pays n'étaient pas plus heureuses de voir ce foisonnement ostentatoire de richesse et les inégalités de la période courante affectent négativement les indicateurs de bien-être. Mais ne sous-estimons pas l'importance des legs du passé sur les classes moyennes. La vue du château multicentenaire d'un ancien tyran local augmente la valeur des biens immobiliers alentour, et mesure objectivement le plaisir de cette vue – on parle d'ailleurs des caractéristiques hédoniques. Cela se décompte dans le sentiment de bonheur national que l'OCDE développe et on pourrait rechercher, comme l'économiste russo-américain du XXe siècle Simon Kuznets, une improbable courbe en U inversée du bonheur national brut : faible au début à cause des inégalités extrêmes, mais plus élevé à mesure que la fierté du passé augmente.

Et ensuite ? La courbe du bonheur est-elle condamnée à toujours redescendre, par oubli, dédain, dépréciation du passé et de ses richesses par de nouvelles générations blasées ?

Etienne Wasmer est professeur d'économie à la New York University d'Abu Dhabi et professeur associé à Sciences Po.

analyses

Miser sur le climat pour unifier un Parlement morcelé

Par la multiplicité des enjeux liés, l'adaptation au changement climatique est un projet qui peut et doit être partagé d'un bout à l'autre du spectre politique.

LA CHRONIQUE
de **Benoît Leguet**



La trêve olympique a permis une accalmie sur la scène politique française. Notre pays a également bénéficié cet été d'une accalmie inespérée sur le front des événements climatiques. Deux « petites » vagues de chaleur. Les désormais traditionnels feux de forêt. Moins visibles du plus grand nombre, des glissements de terrain dans les Alpes ; et un record de température pour les eaux de la Méditerranée, qui bat celui de 2022. Mais pendant ce temps, le reste du monde a battu des records de chaleur. Avec les conséquences associées : inondations meurtrières au Bangladesh ou au Yémen ; violents incendies en Californie, au Canada, au Brésil, en Turquie et en Grèce ; sécheresse au Maroc. Le climat continue de changer et nous ne sommes toujours pas prêts.

La composition de l'Assemblée élue en juillet va nécessiter des coalitions de projets. L'adaptation au changement climatique est justement un sujet qui pourrait bien s'y prêter. Elle constitue un objectif qui peut être partagé d'un bout à l'autre du spectre politique, avec un angle sécurité des populations et de l'économie ; ou équité et protection des plus vulnérables ; ou les deux en même temps. Le sujet a été jusqu'ici peu défriché par la classe politique : les postures partisanes sont donc moins affirmées. Et enfin, les réponses bonnes ou mauvaises par principe n'existent pas. Le cas type : le stockage de l'eau, bien ou pas bien ? La réponse dépend du territoire concerné, pour quels usages, avec quel projet local, quelle gouvernance du partage de la ressource, etc.

Planifier

Le recentrage du pouvoir vers le Parlement pourrait permettre des débats intéressants sur l'adaptation climatique. Là où cela renvoie à des visions, des priorités différentes. Sur le niveau de risque acceptable (et donc d'investissement souhaitable) pour la continuité des services publics, sur l'avenir de l'agriculture ou encore sur la pérennité du système de solidarité nationale face aux catastrophes naturelles. Il n'y a en effet pas une seule bonne façon de s'adapter, mais des choix à faire. De la politique, en somme.

Avec l'arrivée dans quelques semaines au Parlement du projet de loi de finances – et de la stratégie pluriannuelle de financement de la transition écologique –, c'est aussi le moment de poser systématiquement la question de l'évolution du climat dans nos investissements et dans nos dépenses, publiques mais aussi privées. La puissance publique et les acteurs privés dépensent déjà plusieurs milliards d'euros par an pour adapter l'économie au changement climatique. C'est à la fois insuffisant, car nombre d'actions d'adaptation ne sont pas financées, et peu efficace si l'on ne rehausse pas l'ambition des politiques d'adaptation. A titre d'exemple, déjà près de 2 milliards d'euros sont dépensés par an pour les dommages assurés sur le bâtiment pour les risques inondation et retrait-gonflement des argiles. Pour le plus souvent… reconstruire à l'identique.

> Il n'y a pas une seule bonne façon de s'adapter, mais des choix à faire ; de la politique, en somme.

Les deux derniers gouvernements ont élaboré le 3e plan national d'adaptation au changement climatique. Ce plan, en attente d'adoption formelle, constitue une base solide, qu'un débat parlementaire pourrait enrichir. La planification de l'adaptation est en effet plus que jamais nécessaire, avec des perspectives de long terme à construire, et des besoins de court terme auxquels répondre dès cet automne.

Quelques idées ? Dans le bâtiment, systématiser la prise en compte du climat futur dans les normes de construction neuve et les critères des aides à la rénovation. Dans les réseaux de transport et d'énergie, cibler et prioriser les investissements, et demander des comptes aux gestionnaires sur la mise en œuvre de stratégies d'adaptation. Dans l'agriculture, déployer à l'échelle les solutions permettant d'adapter les cultures existantes, mais aussi préparer de possibles transformations plus structurelles, nécessaires dans les climats du futur.

Benoît Leguet est directeur général de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE).

LE LIVRE DU JOUR

Un patron landais et socialiste

LE PROPOS Dominique Coutière est un patron aussi atypique qu'incontournable dans son département des Landes. Après ses études à Paris, ce centralien d'origine modeste est revenu chez lui pour créer Biolandes, l'un des principaux fabricants de matières premières pour la parfumerie et la cosmétique grâce notamment à un processus de distillation exclusif. En 2014, il participe à un tour de table pour sauver de la liquidation le groupe Gascogne, le plus gros employeur privé du département. A 70 ans passés, l'entrepreneur qui préfère toujours la chemise à carreaux au costume est resté fidèle à ses idéaux socialistes de jeunesse. Viscéralement attaché à son pays landais et proche de l'ancien dirigeant socialiste Henri Emmanuelli, qui dirigea le département pendant deux décennies, il mène lui aussi depuis trente ans une carrière d'élu local comme maire et conseiller départemental.

LA CITATION Le parcours de Dominique Coutière, retracé par Bernard Broustet, ancien pilier du journal « Sud Ouest » et ex-correspondant des « Echos » à Bordeaux, permet aussi de plonger dans un département à la forte identité marquée par la culture du pin des Landes. « *Dans un pays qui a laissé filer son industrie et qui en a souvent peur, Dominique Coutière a voulu réhabiliter le monde des cheminées, des tuyaux et des machines. Dans un univers où les métropoles pèsent de plus en plus lourd, il a montré que des contrées a priori condamnées à la dépopulation pouvaient encore avoir leur chance.* » **—*Frank Niedercorn***

Pin des Landes et roses de Bulgarie
de Bernard Broustet. Editions Le Bord de l'Eau, 216 pages, 18 euros.



Le président américain Richard Nixon et le dirigeant communiste Mao Zedong, le 5 février 1972, en Chine. Photo AP/Sipa

Kamala Harris et le « moment Nixon »

En 1972, Richard Nixon avait mis de côté ses préjugés idéologiques pour opérer un surprenant mais efficace rapprochement avec la Chine. Kamala Harris devra suivre son exemple pour sortir de la nouvelle guerre froide.

LA CHRONIQUE
de **Stephen S. Roach**



Il y a cinquante ans ce mois-ci, Richard Nixon démissionnait de la présidence des Etats-Unis. Alors que tous les regards sont tournés vers l'élection de novembre, cet anniversaire est l'occasion de rappeler qu'au-delà de ses abus de pouvoir, sa présidence a été marquée par des réalisations en matière de politique étrangère qui font écho à la situation et aux enjeux actuels… et que devraient méditer les candidats à la Maison-Blanche.

Anticommuniste déclaré, Richard Nixon a surpris le monde entier en se rendant en Chine en 1972. Cette stratégie de triangulation a progressivement permis d'isoler efficacement l'ancienne Union soviétique et à ainsi contribuer à mettre fin à la guerre froide. Une telle percée stratégique pourrait-elle se reproduire ? C'est en tout cas nécessaire tant la Chine et les Etats-Unis sont aujourd'hui sur une trajectoire de collision sans aucune voie de sortie réaliste. Il suffirait d'un incident dans le détroit de Taïwan ou en mer de Chine méridionale, ou d'un renforcement de la politique d'endiguement des Etats-Unis, pour déclencher une escalade entre les deux superpuissances.

Trump : mêmes recettes, mêmes erreurs

Si Donald Trump l'emporte, il est peu probable qu'il parvienne à résoudre le conflit. Comme lors de son premier mandat, il compte commencer par le commerce et prévoit de relever les droits de douane américains sur les importations chinoises, pour les amener à 50-60 % ! Une nouvelle fois, cette politique se retournerait contre lui. D'une part, elle augmenterait les prix pour les consommateurs américains. D'autre part, comme je l'affirme depuis longtemps, les droits de douane imposés à la Chine ne réduisent pas le déficit commercial global d'une économie américaine à court d'épargne. Au contraire, ils déplacent le déficit vers d'autres producteurs étrangers et dont les coûts sont en grande partie plus élevés. C'est ce qui s'est passé après les premiers tarifs douaniers de Donald Trump. Certes, durant son mandat, le déséquilibre commercial avec la Chine s'est réduit. Mais il a été plus que compensé par l'accroissement des déficits avec le Mexique, le Vietnam, le Canada, la Corée du Sud, Taïwan, l'Inde, l'Irlande ou encore l'Allemagne…

> Durant les mandats de Donald Trump et de Joe Biden, le problème chinois de l'Amérique est allé de mal en pis.

> Si Kamala Harris l'emporte en novembre, cela pourrait ne plus être le cas.

Kamala Harris n'affiche pas d'intentions de faire monter les enchères. Elle semble plus encline à prolonger la doctrine de Joe Biden « small yard, high fence », avec un statu quo sur les droits de douane et une stratégie de sanctions ciblées et de réduction des risques de délocalisations d'activités clés. Bien que moins agressive que les méga-tarifs potentiels de Donald Trump, le simple maintien par Kamala Harris de l'approche anti-Chine qu'elle hérite de Joe Biden ne permettrait guère de désamorcer les tensions.

Un élément laisse toutefois entrevoir l'espoir d'une percée « nixonienne » avec la Chine : le choix de Tim Walz, gouverneur du Minnesota, comme colistier de Kamala Harris. A l'instar de l'ancien président George H.W. Bush, qui a occupé le poste de chef du bureau de liaison américain à Pékin en 1974-1975, Tim Walz a développé un lien particulier avec la Chine. Il s'y est rendu pour la première fois en tant qu'enseignant en 1989, lors des événements tragiques de la place Tiananmen. A la lumière de cette expérience, Tim Walz s'est concentré sur les questions relatives aux droits de l'homme en Chine lorsqu'il était membre du Congrès, de 2007 à 2019.

Pragmatisme

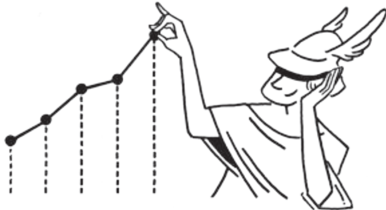
Il a également toujours souligné l'importance d'une relation durable entre les Etats-Unis et la Chine et affirme que le dialogue « *doit absolument avoir lieu* ». En d'autres termes, il apporterait à la Maison-Blanche, en cas de victoire démocrate, un pragmatisme qui fait cruellement défaut aux Etats-Unis, à l'attitude de plus en plus sinophobe. Les vice-présidents sont rarement à l'origine d'initiatives politiques majeures. Mais Kamala Harris partage ses inquiétudes sur les tensions en mer de Chine et son poids pourrait encourager les démocrates à donner la priorité au réengagement plutôt que de se braquer à chaque point de friction. Comme Richard Nixon l'avait fait en mettant de côté ses préjugés idéologiques pour s'engager avec la Chine.

De nombreuses circonstances géostratégiques actuelles ressemblent ainsi étrangement au climat de la guerre froide d'il y a un demi-siècle. Qui de mieux qu'un nouveau président américain réfléchi pour atténuer une dynamique dangereuse avec une autre superpuissance, faire passer la relation de l'antagonisme à la concurrence, de l'escalade des conflits à leur résolution ? Durant les mandats de Donald Trump et de Joe Biden, le problème chinois de l'Amérique est allé de mal en pis. Si Kamala Harris l'emporte en novembre, cela pourrait ne plus être le cas.

Stephen S. Roach est économiste et professeur à l'université Yale.

Ce texte est publié en partenariat avec Project Syndicate.

opinions



LE POINT DE VUE

Tribune collective

La nécessité d'une élite sportive pour la France

Et si les JO consacraient une nouvelle élite à la française ? Depuis plusieurs décennies, de nombreux acteurs et observateurs critiquent la fameuse élite française, l'entre-soi de personnes aux parcours assez semblables issus des mêmes corps trop souvent hors sol. La réussite incroyable de ces JO illustre la force considérable d'un écosystème sportif français large et terriblement performant. Avec en premier lieu des jeunes athlètes issus pour une bonne moitié de la diversité au sein de notre pays et des territoires d'outre-mer. A titre d'exemple, l'équipe de France de judo est sans doute un des symboles français d'une équipe qui atteint les sommets mondiaux d'une jeunesse majoritairement issue de la diversité.

La plupart des athlètes français ont été formés dans des clubs (plus de 160.000 en France). Sans ce réseau unique au monde, nos résultats n'auraient pas été à ce niveau. Les bénévoles du sport, plus de 3,5 millions de Français qui accompagnent nos jeunes, font vivre les clubs et représentent sans doute le miracle du sport avec un engagement exceptionnel. Dans le cadre des JO, plus de 45.000 bénévoles ont apporté une plus-value énorme à l'événement, c'est l'âme du sport français. Enfin, que dire des maires, élus locaux, qui consacrent une partie très importante de leur budget (2e budget des villes) aux sports et qui font vivre le sport associatif en connaissant son impact sur les populations.

Cette « élite sportive » mérite bien plus qu'une exposition médiatique temporaire, si belle et si joyeuse soit-elle. Elle doit aujourd'hui prendre une place forte dans les instances dirigeantes où la diversité et la place des femmes sont encore largement sous-représentées.

Elle peut investir largement le champ politique national. Au-delà du sport, les acteurs du secteur sont de vrais résilients, de nombreux maires misent sur le sport pour éduquer les jeunes et faire vivre leur territoire. Certains responsables fédéraux ont mis en place de grands projets pour la jeunesse, comme le judo avec les 1.000 dojos, le tennis de table avec la multiplication des clubs, ou la voile avec le programme d'insertion des jeunes. D'anciens grands champions qui savent prendre leur responsabilité pourraient devenir dirigeants politiques et participer au renouvellement d'une partie du personnel avec des valeurs affirmées.

> Cette « élite sportive » mérite bien plus qu'une exposition médiatique temporaire.

Le caractère exceptionnel de cette première quinzaine inoubliable des JO ne peut s'arrêter au seul constat des médailles. C'est bien une culture sportive à la française qui a produit un résultat inédit et sans doute que des millions d'anonymes portent une partie des médailles de nos athlètes. Les Jeux Paralympiques ne le démentiront pas. Mais il reste tant à faire sur des dimensions comme la santé des personnes, l'inclusion des jeunes…

L'état d'esprit exceptionnel des JO peut projeter la société française vers une nouvelle ambition et laisser aux vestiaires la critique permanente, l'entre-soi destructeur, la violence politique que nous connaissons trop souvent… Pour poursuivre sur cette lancée, une nouvelle ambition est nécessaire, la France pourrait entamer un grand plan de la jeunesse avec l'appui des acteurs sportifs volontaires et de l'écosystème en lien avec le terrain et les maires au cœur même du projet. Ce plan pourrait permettre à chaque jeune de trouver sa place et à notre pays de se bâtir un nouvel avenir. Le monde économique pourrait être le détonateur de ce grand plan et profiter de cet élan exceptionnel en accompagnant non pas quelques athlètes mais toute une jeunesse sportive engagée. Grâce à leurs valeurs fortes, les entreprises françaises en lien avec les bénévoles du sport pourraient accompagner la jeunesse vers l'emploi. Le secteur bancaire, par exemple, a déjà initié cet engagement avec de très bons résultats.

Enfin, comment intégrer des grands dirigeants sportifs ainsi que de grands coachs à des fonctions importantes dans les entreprises, administrations, services de l'Etat en apportant l'esprit collectif, la dynamique de la gagne. Cette nouvelle performance sociale du sport pourrait demain faire partie de l'impact des entreprises françaises qui serait sans doute unique à travers le monde.

Pour que nos JO contribuent à un nouveau récit national collectif qui porte une ambition forte et généreuse autour de la jeunesse pour notre nation, nous en avons tant besoin. Si l'on veut impulser un second souffle, c'est dès aujourd'hui que se construit l'héritage avec des alliances inédites entre les acteurs publics, privés et associatifs.

L'heure est à l'action !

Jean-Philippe Acensi est président de l'Agence pour l'éducation par le sport (Apels).

Retrouvez l'ensemble des signataires sur lesechos.fr/idees-debats

LE POINT DE VUE

de **Michel Bouvier**

Finances publiques : un fait politique plus que juridique

Face au contexte politique actuel et compte tenu de la situation critique dans laquelle se trouvent les finances publiques, il est crucial de s'inquiéter de la façon dont seront prises les décisions budgétaires pour l'Etat comme pour la Sécurité sociale, et si elles pourront l'être. Une absence de loi de finances aurait, on s'en doute, des conséquences économiques et sociales catastrophiques.

Sans compter que le désastre aurait d'autant plus d'ampleur du fait que les finances publiques ne se résument pas aux budgets de l'Etat et de la Sécurité sociale, elles forment un ensemble qui inclut également ceux des collectivités locales. Or, ce sont des milliers d'élus locaux en charge d'institutions pourvoyeuses de services publics qui doivent savoir, pour élaborer leur budget, quelles seront les mesures prises à leur égard.

L'incertitude de la situation génère de l'inquiétude et il est justifié, afin d'y répondre, de rechercher des points d'appui solides. C'est du côté des différents scénarios prévus par la Constitution ou par d'autres textes qui régissent la prise de décision budgétaire que les interrogations ont tout de suite émergé.

Le constat est que l'on est en présence d'un dilemme, voire pire, d'un vide juridique, qui met en évidence l'inadaptation du modèle de gouvernance financière publique au paysage politique né de la dissolution de l'Assemblée. Autrement dit, limiter la démarche aux réponses, ou non-réponses, apportées par le droit conduit à placer le débat sur un terrain qui n'est pas forcément le plus pertinent pour sortir de l'impasse.

Il est certes important de connaître la législation en vigueur, mais en rester là fait courir le risque de polariser l'attention sur des calculs politiciens donnant lieu à d'âpres batailles entre partis mobilisés par leurs intérêts respectifs immédiats faisant oublier qu'en arrière-plan, c'est d'une question proprement politique dont il s'agit, dans le sens où les finances publiques ont à faire avec l'organisation de la société, elles en sont l'ossature.

> Il n'est aucun budget qui ne soit le reflet de choix structurants pour la société.

Les budgets sont fondamentalement des actes politiques. Ce sont les représentants élus des citoyens qui décident des budgets sur proposition du gouvernement, on ne peut donc faire abstraction du caractère politique des finances publiques. Mais ce n'est pas tout.

Les politiques publiques nationales ou locales et les budgets qui leur sont associés sont des actes politiques, non seulement parce qu'élaborés et votés par des instances politiques, mais aussi parce qu'ils expriment une conception et un mode d'organisation du vivre-ensemble. Il n'est aucun budget qui ne soit le reflet de choix structurants pour la société. Tous ont des conséquences sur les évolutions économiques et sociales d'un pays, donc sur la vie quotidienne des citoyens.

Aussi est-il d'une particulière importance d'éviter toute dérive politicienne ancrée dans des procédures juridiques (49.3, ordonnances…). La gouvernance financière publique concerne des enjeux vitaux qui ne le permettent pas. L'avenir de l'Etat en dépend, et avec lui, celui de toute une population.

C'est dans une absence de pilotage politique que se dessine actuellement le futur des finances publiques alors qu'il y a urgence à réduire la dette publique et limiter l'évolution des déficits. La gravité de la situation, et donc celle des Français, ne peut tolérer de la part d'une classe politique prisonnière de ses contradictions et de ses atermoiements une attitude centrée sur des arguties juridiques. Face à un enjeu aussi colossal, il n'est d'autre solution que de prendre des décisions budgétaires fondées sur des compromis faisant l'objet d'un vote par les parlementaires. A coup sûr, la démocratie s'en trouverait renforcée.

Michel Bouvier est professeur émérite de l'université Paris-I-Sorbonne, président de Fondafip et directeur de la « Revue française de finances publiques ».

Dessin Mailys Glaize pour « Les Echos »

art&culture



LES DÉSERTS

De Jérôme Bosch à James Turrell, tous les déserts de l'art

Judith Benhamou

Au commencement était le désert. Ou plus précisément, au commencement de la Bible était le désert. On le sait, le grand livre est la suprême source d'inspiration de l'art qui peuple nos musées. Chez Moïse ou Jésus, les allusions aux déserts du Sinaï ou de Judée sont pléthore. Or, curieusement, nos maîtres anciens ont occulté les déserts tels que nous nous les figurons aujourd'hui. Vers 1501, le primitif flamand Jérôme Bosch représente la « Tentation de saint Antoine », épisode du Nouveau Testament dans lequel Jésus retiré dans le désert d'Egypte subit les assauts du diable sous forme de visions voluptueuses. Bosch ne peint ni dune ni sable. Au Museu Nacional de Arte Antiga de Lisbonne, vous verrez un lieu peuplé de monstres dans un univers de ruines on ne peut plus urbain.

Si, dans votre longue et érudite traversée du désert pictural, vous vous rendez au Louvre, deux arrêts au moins sont obligatoires. Dans la salle 814, le peintre des Pays-Bas Joachim Patinir représente en 1521 « Saint Jérôme en pénitence, dans le désert », sous un ciel à l'orage. Jérôme s'abrite sous un roc, derrière lui coule un fleuve et la ville montre la pointe de sa cathédrale. Une chèvre par-ci, des promeneurs par-là… Tiens ! des chameaux aussi… Mais l'aridité n'est pas au rendez-vous.

Dans la salle 825, le tableau « Les Israélites recueillant la manne dans le désert » (1637-1639) a été réalisé par le plus italien des peintres français, Nicolas Poussin. Les Juifs recevant la matière nourricière sont représentés dans un joyeux chaos sur un fond de campagne qui pourrait ressembler à la périphérie de Rome. Le désert d'hier est un lieu sans homme mais pas sans végétation. *« Il pouvait difficilement le peindre, car il ne l'avait jamais vu »*, souligne Pierre Rosenberg, l'ancien éminent patron du Louvre et spécialiste de Poussin. Les croisés avaient dû immanquablement apercevoir des bribes de ces paysages nus mais sans en ramener des souvenirs assez éloquents.

L'apothéose du désert imaginaire

Il faudra un stratège de haute volée pour changer l'image que se fait l'artiste du désert. Son nom est Bonaparte et sa terre d'élection l'Egypte. Lorsqu'en 1798 le général lance une folle équipée vers le pays des pyramides, il s'adjoint, dans l'esprit des grandes explorations, un groupe de scientifiques et de créatifs. La Commission des sciences et arts va faire la riche chronique des découvertes locales. Le plus célèbre des artistes de l'expédition, et bientôt premier directeur du Louvre, Dominique Vivant Denon représente dans une fameuse estampe le Sphynx, près des pyramides, dans le désert évidemment… L'homme y est minuscule. C'est ainsi que les peintres orientalistes, avec leurs représentations fantaisistes du lointain, se ruent sur le sujet.

L'apogée du désert imaginaire naît sous le pinceau d'un Parisien autodidacte à l'imagination florissante : le Douanier Rousseau. En 1897, il réalise un chef-d'œuvre, « La Bohémienne endormie », aujourd'hui au MoMA de New York. Une dame noire dort près de sa mandoline au milieu des dunes tandis qu'un lion rôde. L'observateur reste suspendu au sort que l'animal sauvage destine à la rêveuse.

Le volcan de James Turrell

Dans la période moderne, si l'on excepte Paul Klee très influencé par ses voyages en Tunisie en 1914 et en Egypte en 1928, la reine du désert est sans aucun doute Georgia O'Keeffe, qui nourrit une immense fascination pour le Nouveau-Mexique, où elle meurt en 1986. *« J'ai voulu peindre le désert et je n'ai pas trouvé comment m'y prendre. Alors j'ai ramené avec moi des os blanchis et j'en ai fait mes symboles du désert »*, racontera-t-elle pour justifier ces têtes d'animaux qui dans ses compositions survolent les dunes.

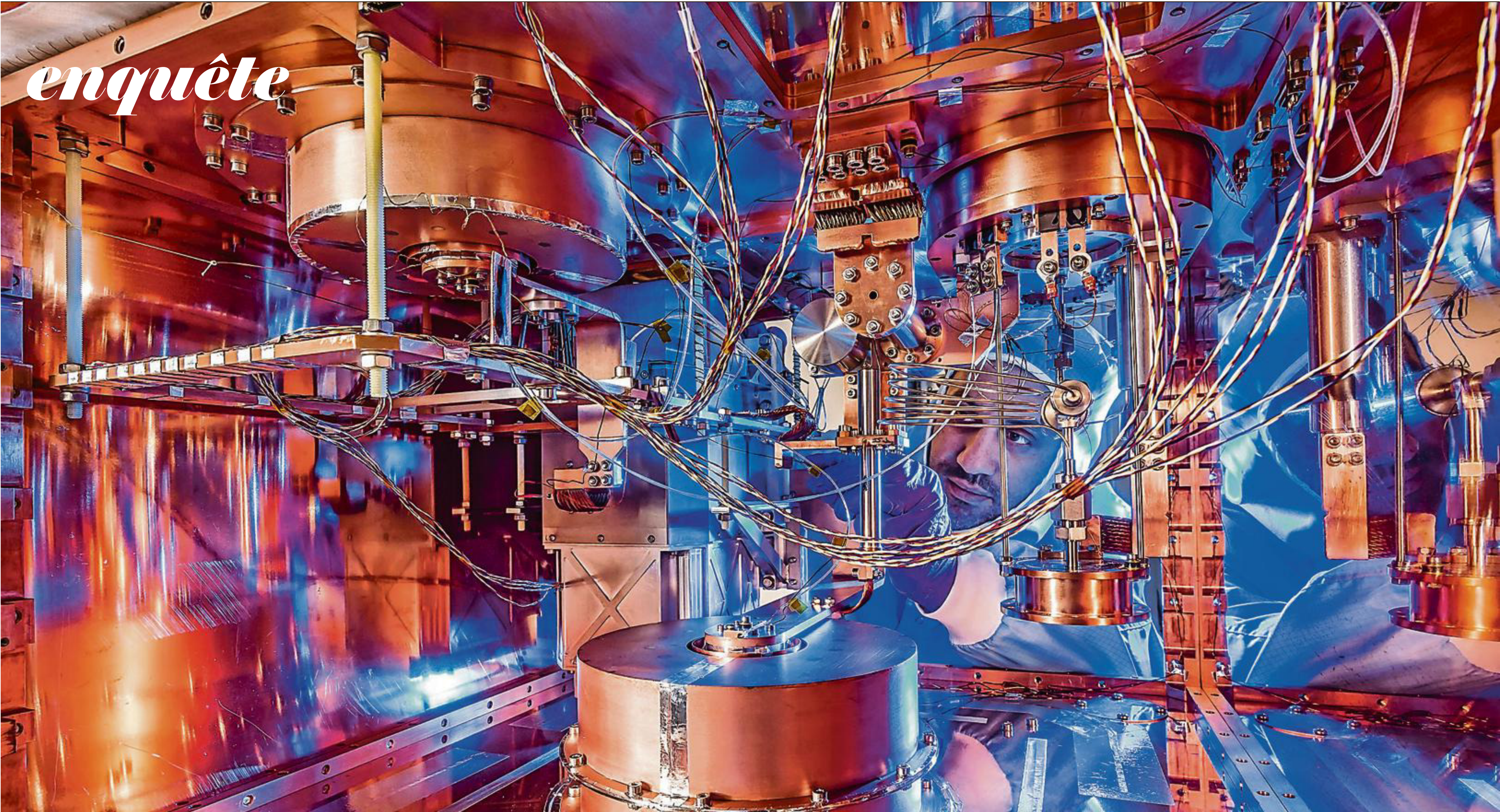
La période contemporaine va véritablement placer au centre de sa création ces paysages du bout du monde avec un désert écrin de giga-fantasmes plastiques. Initiateur du genre, Donald Judd découvre en 1971 le village aride de Marfa au Texas. En 1986, il y inaugure, au sein d'une base militaire désaffectée, la désormais mythique Chinati Foundation, qui marie l'art au format XXL avec l'architecture et les paysages désertiques.

En Arizona, un autre Américain, James Turrell, conquiert depuis la fin des années 1970 un volcan éteint, le Roden Crater, pour jouer avec la lumière et les phénomènes naturels. Dans la série folie des grandeurs, en 2002, son compatriote Michael Heizer inaugure « City », une « Atlantide minimale » qui s'étale sur 2,4 kilomètres en plein désert du Nevada et sur laquelle il travaillait depuis quarante ans.

De l'autre côté du monde, l'Arabie saoudite assume et reconquiert le passé artistique d'Al-Ula, une oasis qui contient des tombes monumentales de la période nabatéenne. Le pays y projette un foisonnement de propositions artistiques. Son concurrent, le Qatar, avait installé dès 2011 sept tours de métal imaginées par l'Américain Richard Serra. Le désert est ainsi devenu la nouvelle destination de l'art contemporain, au risque de transformer cet espace « hors du monde » en nouvelle fête foraine arty. A méditer… dans le désert. ■



L'artiste Michael Heizer et sa « City » dans le désert du Nevada, en 2022.
Photo Todd Heisler/NYT-Redux-RÉA



Démonstrateur de la chaîne cryogénique de l'instrument X-IFU du satellite Athéna, une mission de l'Agence spatiale européenne en préparation, dans un laboratoire du CEA, à Grenoble. *Photo D. Morel/CEA*

Grenoble, haut lieu discret de la cryogénie au rayonnement mondial

TECHNOLOGIE // La recherche sur les très basses températures, et leurs applications, trace son sillon dans les Alpes depuis les années 1960. Agrégation de chercheurs, d'industriels et de start-up, l'écosystème rassemble aujourd'hui plus d'un millier de personnes.

Florian Espalieu
— Correspondant à Grenoble

A des températures aussi basses, le degré Celsius devient hors sujet. Le monde de la cryogénie lui préfère le Kelvin (K), dont le zéro est fixé à –273,15 °C. Ce zéro absolu demeure encore aujourd'hui une limite physique. « *L'atteindre représenterait en théorie des efforts infinis, et plus on s'en approche, plus cela demande d'efforts, avec les coûts exponentiels qui vont avec* », résume Philippe Camus, ingénieur de recherche et spécialiste de la cryogénie à l'Institut Néel de Grenoble. Cet établissement fait partie du département basses températures du CNRS, créé au début des années 1960. Grâce à ses travaux, il a intégré depuis la dizaine de laboratoires mondialement reconnus sur ce sujet et fait travailler une centaine de chercheurs.

Si la définition de la cryogénie ne possède pas de frontière claire, elle se pratique aux températures où les gaz usuels deviennent liquides. Historiquement, elle a ainsi été utilisée pour séparer les molécules constitutives de l'air, dont le point de liquéfaction se situe à des températures différentes : 90 K (–183 °C) pour l'oxygène et 77 K (–196 °C) pour l'azote, pour ne citer que les deux principales. De quoi obtenir des composés extrêmement purs, notamment pour les besoins des hôpitaux.

L'azote liquide, à la fois peu cher – quelques centimes le litre – et d'usage facile, est ainsi devenu un produit de grande consommation issu de la cryogénie : « *Le froid extrême rend les réactions chimiques plus lentes, avec des applications dans la congélation des aliments ou le stockage d'échantillons biologiques*, détaille le chercheur. *Dans le domaine médical, cela sert aussi à figer et nécroser les tissus, pour brûler des verrues par exemple.* »

Gaz industriels

Plus largement, le premier marché de la cryogénie reste celui de la production et du transport des gaz industriels. Au premier rang desquels se situe le méthane, qui se condense à 112 K (-161 °C), et son pendant commercial, le gaz naturel. Une fois liquéfié – c'est ce qu'on appelle alors le GNL –, celui-ci est 600 fois plus dense et donc plus facilement transportable.

L'économie des infrastructures maritimes dédiées à cet usage est colossale : il existe ainsi plusieurs dizaines de terminaux portuaires à travers le monde, et presque autant en cours de construction, dont le coût s'élève à plus d'un milliard de dollars. Et il faut compter plusieurs centaines de millions d'euros pour chacun des navires méthaniers qui sillonnent le globe par centaines.

Malgré la distance qui sépare Grenoble de la mer, ce secteur est bien implanté dans les Alpes : Air Liquide, principal acteur du marché des gaz industriels avec le germano-américain Linde, est en effet installé depuis 1962 dans l'agglomération, à Sassenage, non loin des activités cryogéniques du CNRS. Le site est le plus important du groupe dans le monde et emploie 1.300 personnes, dont près de la moitié sur des applications cryogéniques.

Et près de 40 % de l'activité locale est tournée vers sa technologie « star », dénommée « Turbo-Brayton » qui permet d'éviter l'évaporation du GNL, avec un impact positif à la fois en termes économique et environnemental. Ce best-seller, en opération depuis plus de dix ans, équipe aujourd'hui près de 200 bateaux méthaniers.

Du câble supraconducteur au spatial

Cette technologie avait initialement été développée dans le cadre du projet Lipa (Long Island Power Authority) de câble supraconducteur pour le transport d'électricité aux Etats-Unis, se souvient Alain Ravex, qui a déposé dans le courant des années 2000 le premier brevet pour Air Liquide. Le parcours de cet ingénieur, diplômé de l'Ecole centrale de Paris en 1972, est à lui seul un condensé de la filière grenobloise : avant de rejoindre le groupe industriel en 2000, il est passé par les laboratoires du CNRS puis du CEA, dont il a dirigé de 1987 à 2000 le département des systèmes basse température (DSBT).

Troisième pilier local du secteur, le CEA compte aujourd'hui une petite centaine de personnes travaillant dans le domaine de la cryogénie. Son activité remonte aux années 1970 sous le nom de Centre d'études nucléaires de Grenoble – devenant CEA en 1995.

> « L'avènement de l'IRM médicale en a fait l'une des rares applications grand public de la cryogénie. »
> **ALAIN RAVEX**
> Ingénieur et consultant indépendant

« *Initialement, il s'agissait d'étudier l'effet des irradiations sur les matériaux, mais le champ de la cryogénie s'est beaucoup diversifié depuis*, retrace Jean-Marc Poncet, actuel directeur du DSBT. *Nous nous situons à mi-chemin entre les travaux du CNRS, focalisés sur la recherche, et Air Liquide, sur l'applicatif.* »

Trois types d'application y sont développés : les capteurs d'observation terrestre ou spatiale, les matériaux supraconducteurs et la production d'hydrogène. La première technologie, qui a pour but d'assurer une résolution optimale pour les capteurs, en particulier dans le domaine de l'infrarouge, est à l'origine d'une autre pépite grenobloise, essaimée du CEA. Fondée en 1986 sous le nom de Sofradir et rebaptisée Lynred depuis, cette société a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 220 millions d'euros et compte près d'un millier d'employés sur l'agglomération.

En dessous d'une certaine température, un matériau peut passer à l'état supraconducteur, c'est-à-dire qu'il peut conduire l'électricité sans résistance, et donc sans perte d'énergie. C'est un autre terrain de jeu pour la cryogénie. Sur ce segment prometteur, le CEA travaille notamment pour le Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN) de Genève dont l'accélérateur de particules utilise de puissants aimants qui doivent être refroidis à –271 °C. « *Le coût énergétique important pour descendre aussi bas peut devenir intéressant pour faire passer de fortes puissances ou créer des champs magnétiques intenses* », décrypte Jean-Marc Poncet.

La technologie est aussi utilisée dans les appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) – son bruit caractéristique au démarrage étant produit par la machine cryogénique. « *L'avènement de l'IRM médicale en a fait l'une des rares applications grand public de la cryogénie*, souligne Alain Ravex. *Avec des ventes de dizaines de milliers de machines par an qui ont permis une industrialisation. Tout comme les capteurs, ce sont des technologies qui ont su trouver leur marché. Mais celui-ci reste petit en taille par rapport à la réfrigération.* »

> « La crise du Covid a permis une innovation dans les machines à froid et une démocratisation. »
> **GÉRALD CAVALIER**
> Président de l'Association française du froid

Celui qui est désormais consultant indépendant est en revanche plus mitigé sur le potentiel des marchés émergents : s'il existe bien une production d'hydrogène pour des projets de recherche, il dénonce une « *bulle* » autour des projections sur son utilisation comme source d'énergie décarbonée, en particulier pour les mobiflités. Les projections du cabinet de conseil DBMR tablent, par exemple, sur un marché atteignant 60 milliards de dollars (54 milliards d'euros) d'ici 2030, ce qui représenterait un bond de 50 % par rapport à aujourd'hui. « *L'hydrogène est surtout devenu un mot-clé pour récolter des subventions, sans qu'il y ait un réel marché de masse derrière* », estime-t-il.

Verticales de marché

Un franc-parler iconoclaste pour celui dont le CV ne s'arrête pas à Air Liquide : il a fondé en 2010 la société Absolut System – avant de la quitter en 2016 – qui emploie aujourd'hui 140 personnes. « *A partir des briques technologiques clés de la cryogénie, que nous maîtrisons de bout en bout, nous explorons des verticales de marché sur des secteurs stratégiques* », détaille Julien Tanchon, actuel président d'Absolut.

Elle a ainsi créé sa première filiale en 2021, dédiée à l'hydrogène. Avec sa branche capteurs, née la même année, elle s'apprête à lancer dans quelques semaines son satellite, en collaboration avec l'Agence spatiale européenne : il doit mesurer les émissions de gaz à effet de serre et servir de démonstrateur, dans le cadre du programme Copernicus destiné à collecter depuis l'espace des données sur l'environnement.

Avec Absolut Quanta, le groupe s'est également lancé dans le marché des supercalculateurs, qui pèse une dizaine de milliards de dollars et est amené à se développer. Il s'intéresse aussi à la fusion nucléaire, « *en pleine effervescence* », selon le dirigeant : « *Le projet Iter existe depuis plusieurs dizaines d'années, mais comme pour Space X dans le spatial, les agences gouvernementales sont en train de laisser la main à des start-up.* » Ces marchés étaient évalués à près de 300 milliards de dollars en 2023 et devraient quasiment atteindre les 500 milliards en 2030.

Tissu local

Ce mouvement des laboratoires vers l'industrie n'est toutefois pas nouveau : « *Vers la fin des années 1990, l'arrivée de machines cryogéniques compactes, mises au point en Allemagne, avait déjà permis d'abaisser le coût de ces technologies pour les entreprises* », retrace Philippe Camus, du CNRS. Difficile toutefois d'estimer la progression actuelle sur des marchés aussi hétérogènes.

« *Quoi qu'il en soit, de nouvelles applications apparaissent, souvent en petites quantités sur des niches* », assure Gérald Cavalier, président de l'Association française du froid (AFF), qui regroupe experts, entreprises et instituts publics, et compte environ 500 adhérents, dont environ 10 % liés à la cryogénie. « *Cette proportion est plutôt en progression* », constate-t-il. Celui qui dirige aussi le groupe Cemafroid, note également que, sans aller jusqu'à la cryogénie, des acteurs du froid viennent aussi se positionner à plus basse température. « *La crise du Covid a permis une innovation dans les machines à froid et une démocratisation* », analyse-t-il.

Alain Ravex est, pour sa part, plus circonspect sur l'avenir de la filière : « *Il y en aura toujours besoin pour l'espace ou la défense, mais la cryogénie reste sur de petits marchés qui n'ont pas vocation à exploser, car ce sont des technologies coûteuses.* » Il pointe par ailleurs que, si la spécialité existe toujours à l'université, elle est moins forte qu'avant avec des enseignements qui disparaissent, comme au sein de l'Institut universitaire de technologie (IUT) Génie thermique de Grenoble. Il s'agit pourtant d'un atout crucial de l'écosystème qui s'est construit sur la proximité entre pôles de recherche, industriels et bureaux d'études.

Derrière les activités de pointe, un tissu local de petites entreprises s'est toutefois construit avec un vrai savoir-faire, notamment dans la chaudronnerie ou la soudure fine. Ainsi, la Société dauphinoise de mécano-soudure (SDMS), créée en 1962 et basée à Saint-Romans (Isère) à une cinquantaine de kilomètres de Grenoble, et l'entreprise Ravanat, fondée en 1965 dans la plus proche agglomération, emploient une centaine de personnes à elles deux. De quoi encore faire perdurer le modèle grenoblois. ■



« Maison d'architecte » par Alexis Bruchon pour « Les Echos »



L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Budget : la France discréditée

Qu'Emmanuel Macron tranche en fin de semaine ou au début de la suivante, le prochain Premier ministre n'aura que quelques jours pour se plonger dans la préparation d'un budget 2025 qui semble impossible à boucler. La véritable échéance est en effet fixée à la mi-septembre (Conseil d'Etat, Haut Conseil des finances publiques), et c'est à ce moment-là également que Paris devra envoyer une première copie à Bruxelles sur sa stratégie d'assainissement des comptes.

Paradoxalement, sans la crise politique liée à la dissolution, le coup paraissait jouable au niveau européen. La France, placée sous procédure de déficit excessif, avait les moyens de profiter des nouvelles règles budgétaires âprement négociées avec l'Allemagne. Celles-ci, basées sur la soutenabilité de la dette, prévoient la possibilité d'un étalement sur quatre à sept ans du retour sous les 3 % de PIB de déficit. Sachant que la France est encalminée au-delà de 5 %, cela permettrait de s'engager sur un quantum d'économies annuelles plus acceptable politiquement, et moins pénalisant pour la croissance.

Par **Etienne Lefebvre**

> Au-delà des chiffres, c'est la parole de la France qui est en jeu.

Le problème, c'est que plus un pays entend étaler son redressement, plus il doit donner des gages sur les futures réformes à mettre en œuvre, y compris au-delà de l'échéance présidentielle de 2027… Or le contexte politique actuel, et surtout l'absence de majorité à l'Assemblée nationale, va rendre très virtuelles les promesses du prochain exécutif, quel qu'il soit. D'autant que certaines réformes précédentes sont déjà suspendues (assurance-chômage) ou risquent fort d'être détricotées (retraites).

Si des voix s'élèvent dans le camp présidentiel pour aménager la réforme des retraites, afin de donner des gages aux députés socialistes prêts à s'émanciper du NFP, tout retour en arrière sur l'augmentation de l'âge légal enverrait un signal désastreux à nos partenaires européens et à nos bailleurs de fonds. Au-delà des chiffres, c'est la parole de la France qui est en jeu.

Dans ces conditions, et si le chef de l'Etat continue de jouer la montre, faut-il souhaiter un budget technique a minima, sans mesure fiscale et reconduisant à l'identique les crédits des ministères ? Pour certains, ce serait un moindre mal, car cela limiterait les nouvelles dépenses et éviterait un tête-à-queue fiscal. Mais une telle copie pseudo-vertueuse serait taxée d'illégitimité, sans pour autant permettre de tenir les objectifs de redressement des comptes. Le mur se rapproche.


Lire nos informations
Page 2

DERNIÈRE **HEURE**

Polémique autour de la mort du gendarme à Mougins

FAIT DIVERS – « *La France a tué mon mari* […] *par son excès de tolérance* » : la veuve d'Eric Comyn, ce gendarme tué par un chauffard récidiviste lundi soir dans les Alpes-Maritimes, lors d'un refus d'obtempérer, a crié sa colère mercredi, avant d'être largement relayée à la droite de l'échiquier politique. Le procureur de la République de Grasse a indiqué demander le placement en détention provisoire du chauffard, un Cap-Verdien de 39 ans en situation régulière en France, avec 10 condamnations à son casier.

Procès pour des membres d'un groupe d'ultra droite

TERRORISME – Suivant les réquisitions du Parquet national antiterroriste, une juge d'instruction antiterroriste a ordonné le 21 août un procès devant le tribunal correctionnel de Paris pour treize hommes et trois femmes soupçonnés d'avoir préparé entre 2017 et 2018 des actions violentes visant les musulmans en France. Ce réseau est soupçonné d'avoir préparer « *des projets d'actions violentes concrètes dans des lieux symboliques tels que des mosquées* » ou en visant la nourriture hallal.

Des Afghanes défient les talibans

ASIE CENTRALE – Des dizaines d'Afghanes ont participé à un mouvement de protestation en ligne contre la nouvelle loi interdisant aux femmes de faire entendre leur voix en public. Elles ont posté sur les réseaux sociaux des vidéos d'elles-mêmes en train de chanter. Dans l'une d'elles, qui aurait été filmée en Afghanistan, une femme vêtue de noir, un long voile couvrant son visage, chante : « *Vous m'avez réduite au silence pour les années à venir*, dit-elle, *vous m'avez emprisonnée chez moi pour le seul crime d'être une femme.* »

Washington punit des colons israéliens

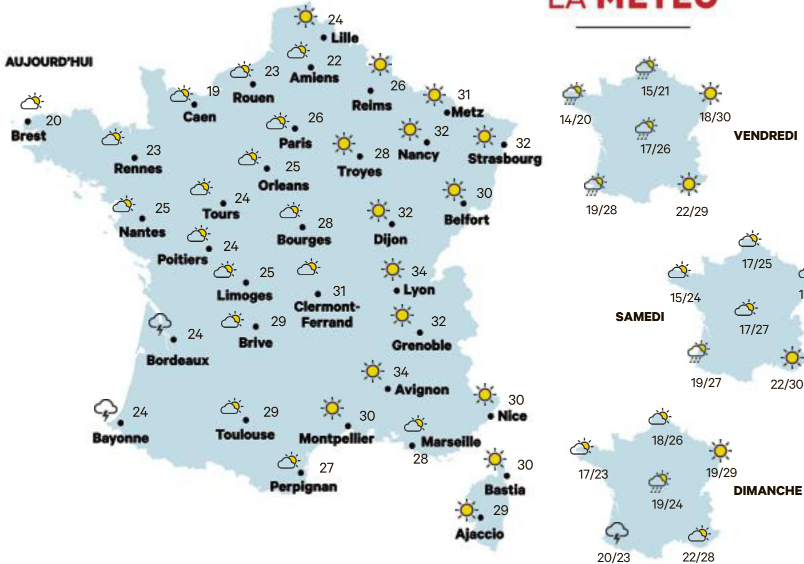
PROCHE-ORIENT – Les Etats-Unis ont annoncé mercredi des sanctions visant des colons israéliens en Cisjordanie occupée, exhortant Israël à lutter contre ces groupes « *extrémistes* » accusés d'attiser les violences. L'annonce est intervenue le jour où l'armée israélienne a lancé une opération militaire de grande ampleur dans le nord de la Cisjordanie occupée, tuant selon elle neuf combattants palestiniens. Ces nouvelles sanctions visent en particulier une organisation non gouvernementale, Hashomer Yosh, et ses dirigeants.

LA PHOTO **DU JOUR**



JACKIE CHAN PORTE LA FLAMME PARALYMPIQUE L'acteur chinois, connu dans le monde entier pour ses films d'arts martiaux mêlant action et comédie, a pris part au relais de la torche hier après-midi, quelques heures avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques de Paris. En 2008, la star de « Police Story » et « Rush Hour » avait déjà porté la flamme olympique pour les Jeux de Pékin. L'actrice Elsa Zylberstein, le danseur et chorégraphe Benjamin Millepied ainsi que l'humoriste Jarry se sont également passé le flambeau dans les rues de la capitale. *Photo Aurélien Morissard/AP/Sipa*

LA **MÉTÉO**



AILLEURS	CE JOUR	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
AMSTERDAM	18/22	12/20	16/22	17/26	19/24
ATHÈNES	24/31	23/30	23/28	23/28	23/30
BERLIN	20/34	20/25	16/22	15/24	17/28
BRUXELLES	17/24	14/20	16/23	17/26	19/23
DUBAI	30/39	30/39	31/42	30/40	30/38
FRANCFORT	19/33	20/29	20/30	20/28	19/28
HONGKONG	27/31	27/31	26/32	27/33	27/34
ISTANBUL	22/26	21/27	20/26	21/26	21/25
LONDRES	12/22	12/22	15/20	16/23	17/20
MADRID	21/25	19/31	20/28	19/31	19/31
MILAN	22/33	22/33	23/32	24/32	22/30
MOSCOU	13/26	11/25	13/27	16/28	12/26
NEW YORK	21/24	19/23	20/26	22/29	19/23
RIO DE JANEIRO	13/26	14/28	15/29	15/32	19/34
SAN FRANCISCO	13/24	14/24	13/23	13/22	13/22
SHANGHAI	27/33	26/34	25/33	24/35	25/34
SINGAPOUR	25/31	25/31	26/32	26/32	26/32
SYDNEY	18/27	13/23	13/29	16/24	12/26
TOKYO	25/31	25/27	26/28	26/31	26/31
TORONTO	15/22	16/26	21/25	16/23	12/18
ZURICH	16/30	17/30	18/29	19/28	19/27

Les Echos
Entreprises & Marchés

CAC 40 7.577,67 points 0,1572 % | **DOW JONES** 41.111,68 points -0,3365 % | **EURO/DOLLAR** 1,1117 $ -0,5991 % | **ONCE D'OR** 2.505,25 $ -0,1316 % | **PÉTROLE (BRENT)** 78,79 $ -1,3275 %

Jeudi 29 août 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | **EUR/GBP** 0,8429 | **EUR/JPY** 160,76 | **EUR/CHF** 0,9362 | **GBP/USD** 1,3184 | **USD/JPY** 144,545 | **USD/CHF** 0,8422 **TAUX** | **€STER** 3,665 | **EURIBOR 3 MOIS** 3,515 | **OAT 10 ANS** 2,9536 | **T-BONDS 10 ANS** 3,8521

Les autorités occidentales redoutent une marée noire majeure en mer Rouge

MARITIME

Anne Feitz et Denis Fainsilber

Trois fois l'« Exxon Valdez ». Huit jours après l'attaque du « Sounion », un pétrolier battant pavillon grec, au large du Yémen par les rebelles Houtis, les autorités occidentales les craignent plus que jamais une marée noire majeure en mer Rouge. *« Le "Sounion" est maintenant immobilisé en mer Rouge, où il est actuellement en feu et où l'on observe des fuites de pétrole, présentant un risque de sécurité maritime et de catastrophe environnementale »*, a déclaré mercredi un porte-parole du Pentagone.

Le tanker, abandonné par son équipage et ancré dans les eaux internationales, est toujours menacé par les rebelles Houtis qui ont, selon le Pentagone, promis d'attaquer quiconque l'approcherait. *« La situation est difficile à évaluer »*, indique Nicolas Tamic, directeur adjoint du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre), qui a été sollicité par l'Union européenne pour apporter son expertise sur l'impact d'une éventuelle marée noire.



Huit jours après l'attaque du pétrolier grec « Sounion », au large du Yémen, le Pentagone a annoncé avoir détecté de premières fuites de pétrole.

Eunavfor Aspides/Handout via Reuters

Une des pires marées noires potentielle

Selon un expert néerlandais cité par l'agence Bloomberg, qui a observé les images satellites, les fuites récentes pourraient être celles de l'huile du moteur, touché depuis plusieurs jours par des attaques de drones, et non celles des soutes principales. Il n'empêche. En attendant d'en savoir plus, les experts font déjà leurs calculs. Si la totalité des 150.000 tonnes de pétrole brut transportées par le tanker, en principe entre l'Irak et la Grèce, venaient à se déverser dans la mer, il s'agirait de l'une des pires marées noires de l'histoire. Loin devant celle provoquée par l'« Exxon Valdez » en Alaska en 1989 (40.000 tonnes de pétrole brut) ou même par le « Sanchi » au large de Shanghai en 2018 (136.000 tonnes de condensats légers). Seules une poignée de catastrophes ont été pires, parmi lesquelles celle de l'« Amoco Cadiz » dans le Finistère en 1978 (227.000 tonnes de pétrole brut).

De quoi causer de lourds dégâts dans la région. *« Le pétrole brut est un hydrocarbure léger, difficile à récupérer, qui se dilue et se disperse facilement*, rappelle Sabine Roux de Bézieux, présidente de la Fondation de la mer. *Il opacifie l'eau et bloque le soleil, abîmant les coraux et tuant le phytoplancton dont se nourrissent de nombreuses espèces marines. Or la pêche est vitale pour les populations locales, qui seront les premières victimes. »* Réputée pour ses fonds marins et la richesse de sa faune, la mer Rouge est aussi une ressource en eau potable. *« Il y a un gros risque socio-économique car les régions côtières voisines du Yémen, de l'Erythrée ou même de l'Arabie saoudite abritent de nombreuses usines de désalinisation »*, note Nicolas Tamic.

Pour des raisons de sécurité, l'armateur grec Delta Tankers se refuse à détailler les chances de sauvetage du navire, avant qu'il ne soit trop tard. Alors que tout l'équipage a été récupéré sain et sauf par une frégate française, deux remorqueurs dépêchés sur place ont été mis en garde par les assaillants.

Il semble que l'armateur ait pris quelques largesses avec la sécurité suivie depuis novembre par ses confrères en mer Rouge. *« La compagnie n'avait pas demandé la protection de l'UE pour son passage. Pourtant, deux autres pétroliers exploités par Delta ont déjà été visés* [en août, NDLR] *par les Houthis, qui l'ont justifié par le fait que les pétroliers faisaient escale en Israël »*, indiquait récemment le « Journal de la Marine Marchande ». D'autre part, en cette saison estivale avec peu de glaces, un certain nombre de pétroliers ont mis le cap sur la route Arctique, selon « Le Marin », un itinéraire-bis peu prisé par les porte-conteneurs car trop dangereux. ■

Pourquoi EDF a repoussé le lancement de l'EPR de Flamanville

ÉNERGIE

Sharon Wajsbrot

C'est un événement qui est scruté de toutes parts : la divergence de l'EPR de Flamanville qui marquera le démarrage officiel du 57e réacteur nucléaire français. Très attendu, le moment promet d'être historique, la dernière opération du genre dans l'Hexagone ayant eu lieu il y a vingt-cinq ans, dans la Vienne, avec le démarrage du second réacteur de la centrale de Civaux. Mais il faut s'armer d'encore un peu de patience…

Prévu en juillet, à Flamanville dans la Manche, le passage de cette étape clé au cours de laquelle la première réaction en chaîne se concrétise dans le cœur du réacteur a dû être ajourné, à cause, selon nos informations, d'un certain nombre d'aléas techniques rencontrés par EDF.

« Lorsque Luc Rémont [le PDG d'EDF NDLR] *a indiqué que la divergence était imminente, début juillet, elle l'était mais le réacteur a dû être replié à cause d'un certain nombre d'aléas techniques »*, indique une source au fait des tests réalisés sur place, à Flamanville. *« Des problèmes de capteurs ont été identifiés ainsi que des difficultés sur un doigt de gant du circuit primaire »*, indique une autre source qui pointe également un aléa rencontré sur les bobines de mesure de position des grappes de commande du réacteur. *« Les essais et contrôles nous ont conduits à réaliser quelques opérations de maintenance pour fiabiliser certains matériels, comme des capteurs, et à refaire quelques essais. Pour réaliser ces interventions, il a été nécessaire de placer le réacteur et les circuits dans les configurations adaptées en termes de température et de pression »*, confirme EDF.

EDF a renoncé en juillet à la divergence du réacteur à cause d'un certain nombre d'aléas techniques.

A en croire l'optimisme des équipes du groupe public, ces défauts ne sont pas bloquants pour le démarrage de l'EPR de Flamanville toujours prévu *« à l'été »*, c'est-à-dire avant le 21 septembre. *« Ce qui guide notre action est la sûreté et la fiabilité industrielle. Nous prenons le temps nécessaire à l'atteinte de ces deux critères »*, fait valoir le groupe.

Extrêmement millimétré, le démarrage d'un réacteur nucléaire implique de réaliser une batterie de tests, à chaud et à froid, afin de vérifier le comportement adéquat de tous les matériels. Le tout avec des échanges très réguliers avec les équipes de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) qui devront donner leur feu vert pour engager cette fameuse divergence. Une nouvelle fenêtre pour engager la première réaction en chaîne du réacteur pourrait néanmoins s'ouvrir pour EDF qui finalise ses tests sur son réacteur. Selon nos informations, les équipes de l'énergéticien achèvent la rédaction de la demande d'autorisation de divergence qui doit être formellement adressée à l'ASN dans les prochains jours. Une fois cette demande reçue, l'Autorité de sûreté aura, a minima, quatre jours pour y répondre et déclencher l'accélération des neutrons dans la cuve de l'EPR pour enfin ouvrira la voie à la production d'électricité. ■

Changement de génération à la tête des Galeries Lafayette

DISTRIBUTION Ginette Moulin, la nonagénaire propriétaire des Galeries Lafayette, poursuit la transmission progressive de son groupe à la cinquième génération après le fondateur Théophile Bader. Elle abandonne la présidence du holding familial Motier qui détient aussi La Redoute et une participation dans Carrefour. Son gendre Philippe Houzé lui succède et laisse la présidence du directoire des grands magasins à son fils Nicolas Houzé, déjà directeur général, qui siégera aux côtés de son frère Guillaume et de leur cousin Arthur Lemoine. // **PAGE 16**

Zone euro : du mieux en juillet pour les crédits aux ménages et aux entreprises

CRÉDIT Un peu d'optimisme, mais pas encore de quoi crier victoire : à fin juillet, selon la Banque centrale européenne, le crédit bancaire aux ménages et aux entreprises a poursuivi sa reprise dans la zone euro, qui reste encore bien timide. Les encours ont ainsi crû de 1,3 % en juillet sur un an, un rythme qui aurait paru très faible sur 2016-2022, mais qui en l'état constitue le meilleur niveau depuis un an. Si les nouveaux prêts aux ménages ont progressé, ceux des entreprises ont au contraire marqué le pas. // **PAGE 23**

LES ENTREPRISES CITÉES

Berkshire Hathaway atteint 1.000 milliards de dollars de valeur en Bourse

BOURSE

Guillaume Benoit

C'est une première pour un groupe américain n'appartenant pas au secteur florissant de la tech. Berkshire Hathaway, le conglomérat du milliardaire américain Warren Buffet, vient d'atteindre les 1.000 milliards de dollars de valeur en Bourse. Son dirigeant star est d'ailleurs le seul, parmi les dix Américains les plus riches, à ne pas avoir fait fortune grâce aux nouvelles technologies.

Cette performance boursière de Berkshire Hathaway est le résultat d'une hausse vertigineuse de sa capitalisation depuis le début de l'année. Elle a bondi de 200 milliards de dollars, un record pour la société. Cette progression de 30 % du cours de ses actions est très largement supérieure à celle de l'indice S&P 500, qui n'a pris « que » 18 % depuis le début de l'année. Et elle se rapproche des 35 % de hausse enregistrés par les « Sept Magnifiques » que sont Alphabet (maison mère de Google), Amazon, Meta (ex-Facebook), Apple et Microsoft, Nvidia et Tesla.

Le conglomérat de l'Oracle d'Omaha a bénéficié d'un fort appétit lié à la baisse annoncée des taux de la Fed. Elle devrait entraîner une relance des achats des ménages. Or beaucoup de participations de Berkshire Hathaway appartiennent au secteur de la grande consommation, comme les crèmes glacées Dairy Queen ou les piles Duracell. Il dispose d'un trésor de guerre de près de 280 milliards de dollars pour continuer à investir, grâce notamment à la vente de la moitié de sa participation dans Apple au deuxième trimestre, pour 76 milliards.

Talent récompensé

Cette entrée dans le club très fermé des sociétés valant plus de 1.000 milliards en Bourse – il n'y en a pour l'instant que huit – vient aussi récompenser le talent du fondateur qui a fait croître la valeur du groupe de plus de 4.000.000 % depuis qu'il en a pris le contrôle, en 1965.

Celui qui fêtera ses 94 ans vendredi a présenté cette année son dauphin aux actionnaires de Berkshire Hathaway. Il s'agit du canadien Greg Abel, qui a gravi tous les échelons depuis son entrée dans le groupe il y a vingt-quatre ans. ■

Air France-KLM boucle le rachat partiel

● Le groupe Air France-KLM a obtenu le feu vert des autorités européenne et américaine pour une prise de participation de 19,9 % au capital de SAS.
● La première étape d'une prise de contrôle en douceur de la compagnie scandinave.



L'acquisition de la compagnie scandinave SAS permet notamment au groupe Air France-KLM d'étendre son réseau dans le nord de l'Europe. *Photo*

AÉRIEN

Bruno Trévidic

Air France-KLM et SAS, c'est dans la poche. Moins d'un an après l'annonce de reprise partielle de la compagnie scandinave, le groupe Air France-KLM a finalisé, mercredi, l'acquisition d'une participation de 19,9 % au capital de SAS, pour 144,5 millions de dollars. L'opération a reçu le feu vert des autorités de la concurrence européenne et américaine.

Cette acquisition est la plus importante opération de croissance externe réalisée par Air France-KLM depuis le rachat de KLM par le groupe Air France, en 2003. C'est aussi la première acquisition réalisée par l'actuel directeur général d'Air France-KLM, Benjamin Smith, qui symbolise ainsi le retour du groupe dans la course à la consolidation, dans laquelle les groupes IAG et Lufthansa, ses concurrents européens, avaient pris quelques longueurs d'avance.

Une opération rondement menée

Une opération rondement menée, qui contraste avec les difficultés rencontrées par Lufthansa pour finaliser le rachat de la compagnie italienne ITA Airways et avec l'échec du rachat de la compagnie espagnole Air Europa par le groupe IAG. Contrairement à ses deux concurrents, Air France-KLM a joué la sécurité vis-à-vis des règles européennes, en se contentant, pour l'heure, d'une participation de moins de 20 %, en dessous de laquelle un veto de la Commission européenne n'est pas à redouter. Mais avec la possibilité, pour Air France-KLM, de devenir « actionnaire de contrôle » de SAS dans un délai de deux ans, conformément au pacte d'actionnaire, sous réserve d'un nouveau feu vert de Bruxelles.

Dans l'immédiat, cette opération permet néanmoins au groupe Air France-KLM d'étendre son réseau dans le nord de l'Europe, au détriment du groupe Lufthansa, qui fut longtemps le grand partenaire de SAS. Et ce pour un risque financier limité, en restant minoritaire, aux côtés de l'Etat danois (pour 25,8 %) et des fonds d'investissement Castlelake et Lind Invest.

Prise de contrôle à terme

A terme, c'est donc bien un élargissement du groupe franco-néerlandais qui se profile à l'horizon, avec la prise de contrôle de SAS par Air France-KLM, même si la compagnie scandinave conservera son identité. Mais dès le 1er septembre, la première phase de l'opération se traduira par l'entrée en vigueur d'un large accord commercial, qui permettra aux trois compagnies de commercialiser conjointement leurs réseaux respectifs, sous les mêmes numéros de vols, comme s'il s'agissait de leurs propres vols. A compter de cette date, les clients de SAS et ceux d'Air France et de KLM pourront bénéficier réciproquement des avantages de leurs programmes de fidélisation respectifs, EuroBonus pour SAS et Flying Blue pour Air France-KLM.

A la même date, SAS quittera la Star Alliance de Lufthansa et United pour rejoindre l'alliance SkyTeam d'Air France-KLM et Delta. Ce qui permettra à ses 8 millions de passagers encartés de gagner et d'utiliser des miles auprès des 19 compagnies membres de SkyTeam et d'accéder aux salons d'aéroports SkyTeam. Ce changement d'alliance, qui est le plus important de la dernière décennie puisqu'il concerne l'un des membres fondateurs de la Star Alliance, avait déjà été annoncé, par anticipation, en juin dernier, afin de coïncider avec le « closing » de l'opération.

A l'époque, le directeur général de SAS n'avait cependant pas caché que l'intégration dans SkyTeam n'était que la toute première étape d'un projet plus vaste, visant à faire de la compagnie scandinave un membre à part entière de la coentreprise transatlantique virtuelle formée par Air France-KLM et Delta. *« C'est la première joint-venture mondiale et nous voulons y prendre part »*, avait-il souligné. Dans cette perspective, SAS a d'ailleurs déjà modifié son programme de vol, en déplaçant ses vols transatlantiques des principaux hubs de son ancien partenaire United Airlines vers ceux de son nouvel allié américain, Delta.

Rester dans le trio de tête

Même s'il consacre la perte d'indépendance de SAS, l'arrivée dans le giron d'Air France-KLM et de l'alliance SkyTeam est probablement ce qui pouvait arriver de mieux à la compagnie scandinave, déficitaire depuis 2019. La perspective d'être commercialisée par Air France-KLM et, ultérieurement, par Delta lui a déjà permis de renégocier la dette avec les principaux créanciers et de sortir de la procédure de redressement judiciaire engagée aux Etats-Unis.

S'ajoutent à cela la transformation de la dette de l'Etat danois en participation, un plan de réduction des coûts de 660 millions d'euros par an, des accords avec les syndicats de navigants, la disparition du concurrent Norwegian des lignes transatlantiques et un retour aux bénéfices cet été, et voilà l'horizon de SAS qui s'éclaircit.

Pour Air France-KLM, c'est la perspective d'un accès privilégié au marché scandinave, dont le niveau de vie et le taux de voyage en avion restent supérieurs à ceux du marché français. Mais c'est aussi la possibilité de rattraper un peu du terrain perdu face à IAG et Lufthansa dans la course à la taille. Alors qu'Air France-KLM était de loin le premier groupe de transport aérien européen lors de sa constitution en 2003, le groupe s'est fait passer devant par Lufthansa et IAG, qui ont multiplié les rachats ces dernières années.

La date

01/09

Les clients de SAS et ceux d'Air France et de KLM pourront alors bénéficier réciproquement des avantages de leurs programmes de fidélisation respectifs.

Lire « Crible »
Page 26

Le groupe revient dans la roue d'IAG et de Lufthansa

Sur le papier, l'addition d'Air France-KLM et de SAS permettra au nouvel ensemble de revenir au niveau d'IAG et de Lufthansa, en chiffre d'affaires, passagers et choix de destinations.

ANALYSE

Même s'il est encore trop tôt pour intégrer comptablement les chiffres de SAS, l'addition des 30 milliards d'euros de chiffre d'affaires d'Air France-KLM en 2023 et des 3,7 milliards de SAS placerait l'ensemble devant le groupe IAG (29,45 milliards) et pas loin derrière le groupe Lufthansa (35,4 milliards). Les 83,3 millions de passagers d'Air France-KLM ajoutés aux 23,7 millions de SAS placeraient aussi le tandem dans la roue d'IAG (115,5 millions) et dans le sillage du groupe Lufthansa (122,5 millions de passagers en 2023, sans ITA Airways).

Mais surtout, les 33 destinations de SAS ajoutées aux 189 d'Air France-KLM permettront de mieux rivaliser avec l'offre mondiale d'IAG et de Lufthansa. Ce qui est essentiel pour attirer et conserver la clientèle des grandes entreprises et des grands voyageurs, qui ont intérêt à regrouper leurs achats de billets et leurs miles auprès du même pool de compagnies.

D'où l'importance de la course à la taille engagée par les grandes compagnies européennes, qui s'est notamment traduite par le rachat de Swiss, Austrian, Brussels Airlines et tout récemment d'ITA Airways par Lufthansa, ainsi que d'Iberia, Vueling, Level et Aer Lingus par IAG. Outre la nécessité d'offrir un réseau mondial aussi vaste que possible, les prises de contrôle capitalistiques peuvent aussi permettre de mutualiser une partie des coûts– notamment les achats d'avions et de carburants d'aviation durable – et de réduire la concurrence, tout en améliorant l'offre.

> Ce processus de consolidation va certainement se poursuivre, plusieurs petites compagnies n'ayant pas encore trouvé de grand protecteur.

Ce processus de consolidation va certainement poursuivre, plusieurs petites compagnies n'ayant pas encore trouvé de grand protecteur. C'est notamment TAP Air Portugal, dont le processus de vente a toutefois été suspendu par le nouveau gouvernement portugais. Mais aussi d'Air Europa, dont le rachat par IAG a échoué du fait des exigences de la Commission européenne et de la position dominante du groupe en Espagne, avec Iberia et Vueling. Forte de ses parts de marché sur les liaisons entre l'Espagne et l'Amérique latine et de ses créneaux horaires à Madrid, Air Europa pourrait éventuellement intéresser Air France-KLM ou Lufthansa. — ***B. T.***

La reprise d'ITA fortifie Luft dans la consolidation du cie

Les Allemands parachèveront à la rentrée l'intégration de l'entreprise italienne. Après le feu vert de la Commission européenne obtenu cet été, Lufthansa accélère sa stratégie visant à renforcer ses liaisons avec l'Amérique du Sud et en se positionnant pour saisir les opportunités que réservera la libéralisation du ciel africain.

Olivier Tosseri
— Correspondant à Rome

Après de mois de turbulences, le ciel s'est enfin éclairci cet été pour la reprise d'ITA par Lufthansa. La compagnie aérienne allemande a obtenu le feu vert de la Commission européenne pour entériner l'accord signé en mai dernier avec le gouvernement italien. Le patron de Lufthansa, Carsten Spohr, a déboursé 325 millions d'euros pour le rachat de 41 % du capital du transporteur transalpin jusqu'ici public.

Début juillet, il annonçait dans les colonnes du « Corriere della Sera » que sa compagnie pourrait envisager de porter sa participation dans ITA à 90 % dès le début de l'année prochaine. Le ministre italien de l'Economie, Giancarlo Giorgetti, a rappelé que son gouvernement conservera une participation pour maintenir un droit de regard afin de garantir les intérêts nationaux.

Le président d'ITA, Antonino Turicchi, a confirmé que la transaction définitive avec Lufthansa aura lieu en novembre 2024. D'ici là, les deux compagnies devront répondre aux préoccupations de Bruxelles en matière de concurrence en cédant à des rivaux des routes à destination d'Europe du Nord et des créneaux horaires dans l'aéroport de Milan-Linate. Des pourparlers sont en cours avec les compagnies low-cost easyJet et Volotea. Au cours du prochain trimestre, Lufthansa parachèvera l'intégration d'ITA en nommant ses principaux managers. L'un de leurs objectifs sera de conforter le retour à la rentabilité de l'entreprise.

« Nous estimons qu'ITA dépassera les 4 milliards d'euros de revenus dès l'année prochaine », deux ans avant les prévisions initiales, a déclaré Antonino Turicchi. Ils se sont élevés à 1,2 milliard d'euros au premier semestre 2024, soit une augmentation de 33 % par rapport à la même période l'année dernière. La compagnie a transporté 15 millions de passagers en 2023 sur les 163 millions que compte le trafic aérien italien en passe de dépasser en volume le trafic français. Ce chiffre témoigne néanmoins de la très forte concurrence des transporteurs low-cost qui dominent le ciel de la péninsule avec plus de 50 % de part de marché.

Un accord gagnant-gagnant

« L'entreprise était trop petite pour continuer à voler seule et sa reprise par Lufthansa est une bonne nouvelle pour les deux sociétés », constate Andrea Giuricin, professeur d'économie des transports à l'université de Milan-Bicocca. L'Italie devient le cinquième marché « domestique » du groupe Lufthansa. En étant déjà son deuxième marché le plus important en dehors de ses marchés nationaux et après les Etats-Unis.

L'aéroport de Rome Fiumicino, l'un des mieux géré d'Europe,

de SAS



Johan Nilsson/TT News Agency/AFP

hansa
l européen

rejoint ainsi les autres hubs intercontinentaux de la compagnie allemande, en l'occurrence Bruxelles, Francfort, Munich, Vienne et Zurich. Il deviendra l'une des principales fenêtres sur l'hémisphère sud où Lufthansa souhaite rattraper son retard sur ses concurrents. Des liaisons long-courriers au départ de Rome vers l'Amérique latine seront ainsi ouvertes. Les Allemands souhaitent également saisir les opportunités qu'offrira à terme la libéralisation de l'espace aérien africain.

Concurrence chinoise et du Moyen-Orient

« Lufthansa poursuit sa feuille de route de consolidation du secteur aérien européen, insiste Andrea Giuricin en rappelant le rachat d'Austrian Airlines, Brussels Airlines ou de Swiss. *L'entrée d'ITA dans son orbite aura d'importantes conséquences. Historiquement, elle faisait partie de l'alliance SkyTeam, dirigée par AirFrance-KLM et Delta. Elle entrera maintenant dans le réseau Star Alliance. »*

La concurrence avec Air France-KLM n'est pas la seule. Les compagnies du Moyen-Orient ont renforcé leur position et les chinoises sont en plein envol. Avant la pandémie, certaines d'entre elles avaient déjà dépassé le seuil des 100 millions de passagers. *« Dans ce contexte, les compagnies européennes doivent être de plus en plus fortes,* avertit Andrea Giuricin. *Elles sont malheureusement entravées par la législation européenne qui va pénaliser de plus en plus les transporteurs aériens en imposant de nouvelles obligations environnementales strictes. Les coûts seront considérables et pèseront sur leur compétitivité. »* ■

Une rentrée scolaire sous le signe des baisses de prix

● Les promotions n'ont jamais été autant de sortie au rayon des fournitures.
● Et les achats se montrent encore plus tardifs que d'habitude.

BIENS DE CONSOMMATION

Clotilde Briard

Sur les grands panneaux déroulants parisiens, les publicités de Bic promettant « Ecrivez plus. Achetez moins » et précisant que son modèle Cristal noircit plus de 3 kilomètres, soit le double de la moyenne des stylos-billes, succèdent aux affiches vantant les mérites d'une « rentrée à prix Leclerc ». Signe qu'au moment de se procurer les fournitures pour le retour à l'école, le tarif des achats reste au cœur des préoccupations des consommateurs.

Les années d'inflation ont laissé des traces dans l'esprit des Français. 2024 se place plutôt sous le signe de la modération, voire des bonnes affaires. En hyper et supermarchés, les montants affichés reculent en moyenne de 1,2 % selon les données de NielsenIQ-GfK donnés par l'AIPB (l'Association des industriels de la papeterie et du bureau).

La baisse des prix atteint même 3,3 % chez les pure players généralistes (comme Amazon), les spécialistes de la culture et les grands magasins. Par comparaison, la note avait grimpé en moyenne en 2023 de 8,7 %, en pondérant les différents circuits de distribution.

Des offres plus adaptées

Familles de France évalue, de son côté, la diminution du coût des fournitures scolaires pour un élève entrant en 6e à 1,27 % par rapport à 2023.

L'heure est aux promotions. Un acteur comme Coopérative U (ex-Système U) vient d'annoncer avoir étendu son panier anti-inflation à une vingtaine des fournitures scolaires parmi les plus demandées. Bureau Vallée, qui avait accru de 30 % l'activité promotionnelle à la rentrée 2023, poursuit sur sa lancée cette année.

« Les consommateurs ne trouveront jamais de prix aussi bas qu'à la rentrée car industriels et distributeurs font d'importants efforts. Aujourd'hui, les offres se font au plus juste des besoins de l'école et non plus, comme avant, avec de très gros lots de produits », estime Nadège Helary, présidente de l'AIPB et directrice générale de Staedlter France.

Pour le secteur, la rentrée prend donc encore plus d'importance qu'avant. La compétition entre les circuits de distribution profite aux consommateurs. Elle est plus vive que jamais, avec notamment la montée en puissance des discounters. Même un site comme Willy anti-gaspi a créé cette année un rayon virtuel pour la rentrée scolaire avec des marques vendues à prix cassé.

Poids croissant du rapport qualité-prix

46 % des familles attendent de toute façon des remises pour déclencher leur acte d'achat, selon un sondage Opinion Way pour l'AIPB. Mais la qualité des produits et leur résistance dans le temps arrivent avant la seule recherche du tarif le plus bas possible. Deux références sur trois achetées sont d'ailleurs des produits de marque, une part plutôt élevée dans le monde de la grande consommation.

Il est vrai que les noms connus proposent souvent à la rentrée, et pour celle de 2024 en particulier, des promotions suffisamment compétitives pour rivaliser avec les marques de distributeurs voire les offres premier prix.

S'il est bien trop tôt pour dresser le bilan des achats, la tendance aux courses plus tardives semble se poursuivre. L'allocation de rentrée scolaire, versée le 20 août soit quatre jours plus tard que l'an dernier, est devenue un signal fort pour de nombreuses familles avant de démarrer les emplettes. « *Les achats se décalent de plus en plus dans le temps. Ils se concentrent davantage sur trois semaines. Cette année, les JO ont accentué le phénomène* », constate Nadège Helary.

> « Aujourd'hui, les offres se font au plus juste des besoins de l'école et non plus, comme avant, avec de très gros lots de produits. »
>
> **NADÈGE HELARY**
> Présidente de l'AIPB et directrice générale de Staedlter France

Et la dissolution avec les incertitudes associées au début de l'été y a également apporté sa contribution. Entre le 24 juin et le 18 août, NielsenIQ-GfK a ainsi constaté une baisse des ventes des fournitures de 16 % en grande distribution et de 1,1 % chez les pure players généralistes, spécialistes culturels et grands magasins.

Autre phénomène : les consommateurs n'hésitent plus à fractionner leurs achats en plusieurs fois au gré des promotions qu'ils trouvent.

Nouvelles habitudes

De nouvelles habitudes se créent. Pour les cartables, la seconde main a trouvé une clientèle. Pour le reste des fournitures, les parents sont plus enclins qu'avant à bien chercher dans les tiroirs les produits qui peuvent être réutilisés pour la nouvelle année scolaire.

Le secteur doit, en tout cas, trouver comment tirer son épingle du jeu sur les produits scolaires dans un contexte où le nombre d'élèves diminue. Une conséquence de la baisse de la natalité depuis dix ans. Les enfants nés en 2018, donc ayant l'âge de la rentrée au cours préparatoire, ne sont que 758.600 selon l'Insee. Ils étaient 811.500 cinq ans auparavant. Dans le second degré, le phénomène de baisse des effectifs s'accélérera à partir de 2026. ■



En grande distribution, les prix pratiqués cette année reculent en moyenne de 1,2 %. *Photo Fred Marvaux/RÉA*

Personnages connus et licences porteuses font leur retour en force au rayon des fournitures

Issues de dessins animés ou de jeux vidéo, les figures appréciées par les plus jeunes mais aussi leurs parents investissent le rayon des fournitures. L'effet JO, avec ses produits dérivés, participe au phénomène.

Les rayons dédiés à la rentrée scolaire ont pris des couleurs pour cette rentrée. Des stylos aux cahiers, les fournitures jouent davantage la carte de la fantaisie et de la licence. Après deux années marquées par l'inflation, les consommateurs ont retrouvé l'envie de varier les achats. Surtout sur des produits au coût unitaire peu élevé.

Les personnages de dessins animés et de jeux vidéo sont aux avant-postes. UHU s'offre les services de Minecraft. Les figures carrées de la franchise de jeu la plus vendue au monde investissent toute une gamme de produits, dont son emblématique tube de colle jaune. Même Lidl succombe à la tendance avec un agenda Minion Science.

De nouveaux venus

Pilot se prête au jeu de la licence pour la première fois. La marque japonaise vient de sortir en Europe, et notamment en France, une gamme de six stylos en série limitée de son produit phare FriXion, dont l'encre thermosensible s'efface avec la gomme incluse. En vedette : Naruto Shippuden, la série animée issue de mangas à succès.

« Nous assistons à l'émergence de nouveaux acheteurs axés sur la fantaisie. Les gens veulent pouvoir se faire plaisir, même sur des catégories comme les nôtres. Nous avons donc opté pour une licence en lien avec notre origine japonaise et lancé une édition limitée », souligne Patrick Forveille, directeur général de la filiale française.

Il constate que l'appétit pour les produits avec une touche de fantaisie monte en puissance depuis le Covid. Et note que la gamme a été bien référencée par les distributeurs et affiche de bons premiers chiffres.

> Le phénomène des licences fonctionne d'autant mieux que les écarts de tarif avec les produits classiques se sont resserrés.

> Fini le temps où un visuel différenciant se payait au prix fort.

L'effet JO est aussi de la partie. Bic surfe sur le succès de son modèle quatre couleurs et sur l'appétit de collection qui l'entoure pour le décliner avec la mascotte ou l'identité visuelle des jeux.

Le Groupe Hamelin a, de son côté, lancé une large palette de produits sous les trois licences de « Paris 2024 », « Equipe de France » et « La Mascotte ». Tandis que Carrefour, sponsor majeur de Paris 2024, a aussi décliné son partenariat au rayon fournitures scolaires.

Une tendance qui s'étend à l'univers du jouet

Le succès des JO auprès des Français comme l'arrivée des Jeux Paralympiques sont porteurs. Sur le site Internet de Bic, certains modèles sont déjà épuisés.

Le phénomène des licences fonctionne d'autant mieux que les écarts de tarif avec les produits classiques se sont resserrés. Fini le temps où un visuel différenciant se payait au prix fort. « *Nous avons pris pour parti de ne pas pratiquer de hausse sur les références liées à Naruto Shippuden. C'est l'effort que nous faisons pour animer le marché* », précise Patrick Forveille chez Pilot. Un investissement chargé de soutenir l'image de la marque.

D'une manière générale, les personnages choisis par les griffes sont suffisamment connus et consensuels pour pouvoir parler aux plus jeunes comme aux adultes. *« Pour les cartables, les trousses, l'agenda ou certains stylos, le choix est souvent laissé à l'enfant. Les licences fonctionnent particulièrement bien dans ces univers »*, remarque Nadège Helary, présidente de l'AIPB, l'Association des industriels de la papeterie et du bureau.

L'engouement devrait perdurer. Du côté des consommateurs, la tendance va, en effet, au-delà de l'univers de la papeterie. Dans celui du jouet, en France comme à l'étranger, les licences ont aussi le vent en poupe.

Et les acteurs de la papeterie, qui ont eu à absorber de fortes hausses de prix des matières premières, peuvent, à nouveau, mettre l'accent sur le marketing. Pilot envisage ainsi déjà de renouveler l'expérience avec d'autres licences que Naruto. — ***Cl. B.***

Teleperformance, leader mondial de la relation client, réforme sa gouvernance

● Daniel Julien, le fondateur et dirigeant de l'entreprise, s'emploie à remanier et à renforcer l'exécutif du groupe.
● Le codirecteur, nommé il y a six mois, était censé lui succéder d'ici à 2026, mais il a quitté ses fonctions.


L'IA générative promet de remplacer une part significative des téléconseillers humains. *Photo iStock*

SERVICES

Matthieu Quiret

Teleperformance fait une nouvelle tentative pour trouver un successeur à son fondateur et dirigeant Daniel Julien et sortir son cours de Bourse de la nasse. Le géant de la relation client annonce mercredi un jeu de chaise musicale à sa tête. Six mois après avoir installé Bhupender Singh, à la codirection générale, Daniel Julien doit composer avec le départ de cet Indien à qui il avait prévu de remettre d'ici à 2026 les clés du leader mondial aux 500.000 employés et 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Pour recomposer un Etat-Major, le dirigeant de 71 ans a rappelé l'ancienne direction de Marjorel, son concurrent racheté l'an dernier et intégré cette année à Teleperformance. Il en profite pour dissocier le poste de Président du conseil d'administration avec la direction générale, un mouvement à la mode dans le CAC 40. C'est l'homme d'affaire marocain Moulay Hafid Elalamy, ancien actionnaire de Marjorel et désormais au capital de Teleperformance, qui prend la présidence.

Thomas Mackenbrock, ex-patron de Marjorel, devient l'adjoint de Daniel Julien à la direction générale avec la perspective de le remplacer à terme. Trois autres personnes, dont le responsable des finances Olivier Rigaudy, viennent renforcer l'exécutif du groupe. *« Nous passons d'une gestion en solo puis en duo à un noyau dur de cinq personnes »*, précise Daniel julien. Ancien ministre de l'Industrie, du Commerce, et du Numérique pendant une petite décennie du Royaume, Moulay Hafid Elalamy jouera le vieux sage capable de parler le langage des investisseurs financiers tout en connaissant bien le secteur des relations client.

L'arrivée de ChatGPT sur le marché

Ce commando à la barre devra tenir un cap ferme dans le gros temps qui n'en finit pas pour Teleperformance. Lundi dernier, le cours s'est encore distingué à la Bourse de Paris en signant la plus forte baisse à 102 euros.

Depuis le début de l'année, le titre a perdu un tiers de sa valeur. Il paraît loin le sommet de janvier 2022 à 402 euros quand l'entreprise était la vedette du CAC 40 après deux années de surrégime alimenté par la frénésie mondiale d'activité sur Internet. La sortie de ChatGPT avait sifflé la fin de la fête. Traduction automatique, robots de conversation, fouille de données : l'IA générative promet de remplacer une part significative des téléconseillers humains des prestataires comme Teleperformance. Suffisant pour ringardiser le titre aux yeux des investisseurs qui ont cru voir aussi le travail de sape de l'IA derrière deux années de ralentissement en 2022 et 2023.

Les résultats de 2024 moins mauvais que prévu

Mais Daniel julien voit sa revanche s'approcher. Pour lui, on a atteint le sommet de la courbe de Gartner, cette théorie sur la « hype » d'une nouvelle technologie formulée par le cabinet éponyme. Dans un premier cycle, une innovation de rupture attire un intérêt phénoménal, selon une gaussienne qui plonge brutalement devant les premières déceptions vécues par les pionniers. S'en suit une plus longue période d'indifférence puis d'adoption progressive une fois que les attentes pour cette technologie sont redevenues plus raisonnables.

Cet été, les marques de défiance vis-à-vis de l'IA se sont multipliées. Le fameux Gartner a même prévenu que 30 % des projets d'IA n'iront pas à leur terme d'ici à l'an prochain, notamment à cause de retours sur investissements décevants.

Et ne parlez pas à Teleperformance de sa bête noire Klarna : le leader suédois des solutions de paiement vient une nouvelle fois de vanter son IA qui ferait le travail de 700 employés et lui permettrait désormais de réduire de moitié ses effectifs. *« Un coup de com' pour faire dorer sa prochaine introduction en Bourse, suggère-t-on au siège rue de Balzac »*, affirme Moulay Hafid Elalamy.

Daniel Julien maintient que l'IA s'avère efficace dans un certain nombre de tâches, son groupe mène 300 projets, mais il ne voit pas de menace pour autant sur son marché. Il répète que le tassement de l'activité de l'an dernier s'explique par le ralentissement macroéconomique et le contrecoup du surrégime du Covid. En clair, les consommateurs sont sortis de chez eux et de leurs écrans pour dîner au restaurant, voyager, etc., mais cette parenthèse touche à sa fin.

2024 a été moins mauvaise qu'attendu et Olivier Rigaudy confirme les prévisions de 2 % à 4 % de croissance, notamment grâce aux synergies avec Marjorel. Le fondateur s'attend même à quelques points de croissance en plus sur 2025. *« Nous avons fait un gros effort commercial en 2024 qui va payer dans les deux prochaines années »*, promet-il.

L'entreprise ne s'attend pas à souffrir des incertitudes macroéconomiques grâce à la diversité de ses 1.500 clients répartis partout dans le monde et beaucoup aux Etats-Unis. En revanche Moulay Hafid Elalamy anticipe une saignée parmi les petits prestataires de service de son secteur, les grands groupes réduisant peu à peu le nombre de leurs prestataires. Et il compte bien continuer à participer à la consolidation de son secteur avec plusieurs dossiers d'acquisition à l'étude. ■

> « Nous passons d'une gestion en solo puis en duo à un noyau dur de cinq personnes. »
> **DANIEL JULIEN**
> Fondateur et dirigeant de Teleperformance

Après TotalEnergies, l'autre groupe du CAC 40 qui rêve d'une cotation à Wall Street

Le fondateur du groupe aux 500.000 employés se donne dix-huit mois pour redresser le cours de l'action à Paris, très dévalorisée depuis début 2022.

TotalEnergies et Teleperformance même combat. Frustré de voir son cours de Bourse voler en rase-mottes juste au-dessus de 100 euros, loin de son apogée de 2022 à 400 euros, le directeur général du groupe Daniel Julien est désormais prêt à étudier un déménagement de la cotation vers New York.

Le dossier n'est pas dans les starting-blocks mais c'est une possibilité qu'il envisage sérieusement. Le dirigeant se donne dix-huit mois pour voir le titre décoller, sinon il pourrait se tourner vers Wall Street. C'est le second groupe du CAC 40 qui rêve de traverser l'Atlantique cette année. En avril dernier, le patron de TotalEnergies Patrick Pouyanné lançait un pavé dans la mare dans une interview à Bloomberg en expliquant travailler à une cotation principale sur la Bourse américaine.

Les multinationales américaines pour clients

La part du capital détenue par des actionnaires nord-américains est passée de 30 % à 40 %, plus de la moitié en comptant tous les Anglo-Saxons. Et Wall Street apprécie les taux de rentabilité, les dividendes, qui se rapprochent des standards américains. Le dirigeant du pétrolier français lui aussi confie souvent trouver son action décotée à Paris qu'il n'envisageait pas de quitter totalement pour autant.

Daniel Julien rappelle, lui, que son entreprise est très ancrée aux Etats-Unis, lui-même vit d'ailleurs à Miami depuis vingt ans. 75 % de ses clients sont des multinationales américaines. Teleperformance met en avant aussi sa générosité envers les actionnaires, leur distribuant 38 % de ses bénéfices depuis deux ans. Il trouve dommage d'être aussi international et de devoir renoncer aux fonds absents de l'Europe.

Le dirigeant n'ignore pas pour autant les obstacles d'une telle expatriation. Les coûts de fonctionnement qu'engendrent les épaisses contraintes administratives de la Securities and Exchange Commission (SEC) sont bien supérieurs à ceux vécus en France. Sans compter les risques de pressions à Paris. Les rappels au patriotisme qu'a vécus Patrick Pouyanné, jusqu'au sommet de l'Etat, peuvent refroidir plus d'un baroudeur de la Bourse. Teleperformance n'a pas la charge politique et symbolique de TotalEnergies certes.

Ce n'est pas pour rien que les exemples de déménagements de cotation restent rares. En Allemagne, Linde, le concurrent d'Air Liquide, s'était senti l'an dernier à l'étroit au Dax par exemple.

Un autre argument plaide contre le projet de Teleperformance : sa décote européenne doit beaucoup aux inquiétudes des marchés financiers sur l'impact que va avoir l'IA sur le modèle du prestataire aux 500.000 employés. Or, les investisseurs les plus allants sur l'IA se trouvent aux Etats-Unis. **— *M. Q.***

Changement de génération à la tête des Galeries Lafayette

GRANDS MAGASINS

La propriétaire, Ginette Moulin, laisse la présidence du holding familial à son gendre Philippe Houzé, lequel cède les rênes des grands magasins à son fils Nicolas.

Philippe Bertrand

Passage de témoin en douceur aux Galeries Lafayette. Le groupe de grands magasins et son holding de tête, Motier (le marquis, qui a adonné son nom à la rue parisienne où est née l'enseigne, s'appelait Gilbert du Motier de Lafayette) changent de dirigeants a annoncé un communiqué publié mercredi matin. Ginette Moulin, la propriétaire et petite-fille du fondateur Théophile Bader, en bonne santé mais âgée de 97 ans, quitte la présidence de Motier qu'elle exerçait depuis 2005. Son gendre, Philippe Houzé, lui-même âgé de 76 ans, jusqu'à présent à la tête des grands magasins, lui succède à cet étage où la gestion d'actifs prévaut sur celle des rayons de nouveautés. Motier possède, outre les Galeries Lafayette, La Redoute et une participation significative dans Carrefour, dont Philippe Houzé est vice-président.

Vente du BHV

À la suite de ce mouvement, Nicolas Houzé, le fils de Philippe et de Christiane Houzé, l'une des trois filles de Ginette Moulin, grimpe d'un cran et prend la présidence du directoire des grands magasins, sans lâcher la direction générale qu'il assurait déjà. Le directoire est composé de quatre membres : Nicolas Houzé, son frère Guillaume, son cousin Arthur Lemoine, fils de Patricia Lemoine, autre fille de Ginette, et l'homme de confiance Hugo Supino.

Les trois cousins représentent la cinquième génération à laquelle Ginette Moulin a voulu donner plus de responsabilités. Ils sont tous vice-présidents de Motier. Patricia Lemoine conserve la présidence du conseil de surveillance des Galeries Lafayette. Sœur de Christiane Houzé et de Patricia Lemoine, Isabelle Moulin, autre fille de Ginette, sans enfants, n'occupe pas de fonction dans les affaires familiales. C'est en 2005 que Ginette Moulin, la veuve d'Etienne Moulin, qu'elle avait épousé après qu'il a aidé son père Max Heilbronn dans les camps nazis, a pris le contrôle total de l'empire familial après une bataille féroce contre sa cousine Noëlle Meyer. La quasi-centenaire qui vit seule et qui aime réunir sa famille l'été au Cap Nègre, dans une propriété voisine de celle des Bruni-Sarkozy, n'a eu de cesse depuis lors de transmettre progressivement l'entreprise à ses enfants. Elle vient de franchir une nouvelle étape.

Pour assurer le contrôle du groupe, les Moulin-Houzé ont dû céder la société de crédit à la consommation Cofinoga à BNP Paribas. Pour éponger les pertes de la période Covid, les Galeries Lafayette ont vendu le BHV et l'ensemble immobilier qui l'entoure au cœur de Paris. Ils ont aussi vendu 3,5 % de Carrefour en mars 2024, ramenant leur participation à 7,7 %. ■

La date

2005

Ginette Moulin prend la présidence des Galeries Lafayette.

Ralentissement de l'électrique : les constructeurs misent sur l'hybride

AUTOMOBILE

Après Ford, le coréen Hyundai a annoncé accélérer sur cette motorisation à mi-chemin entre la voiture à batterie et le moteur thermique.

Guillaume Guichard

Le numéro trois mondial change de braquet sur l'hybride. Le coréen Hyundai a annoncé mercredi qu'il allait doubler le nombre de ses modèles en double motorisation essence et électrique, de 7 à 14 véhicules. Il prend la même bifurcation que d'autres constructeurs avant lui face à la progression décevante des ventes de voitures électriques.

« *Récemment, la vitesse de conversion aux véhicules électriques a ralenti,* reconnaît le PDG de Hyundai, Jaehoon Chang. *En conséquence, la demande d'hybrides augmente, et les hybrides deviennent une option de base plutôt qu'une alternative aux moteurs à combustion interne.* » Le constructeur avait annoncé au printemps investir 50 milliards de dollars dans l'électrification de sa gamme.

Stellantis a senti la vague avant les autres

Jusqu'à présent, Hyundai, comme sa marque sœur Kia, mettait l'accent sur les voitures à batterie. Tout comme Ford, qui a annoncé le même type de virage la semaine dernière. L'américain prévoit d'abandonner son SUV électrique à trois rangées pour développer des versions hybrides d'autres modèles.

Hyundai a revu en conséquence à la hausse de 40 % ses objectifs mondiaux de ventes d'hybride à horizon 2028, à 1,33 million d'unités. Mais il n'a pas pour autant abandonné son objectif d'écouler 2 millions de voitures électriques en 2030.

L'hybridation légère, tout comme l'hybride rechargeable, a le vent en poupe. Ces motorisations sont vues par les consommateurs comme un compromis entre les motorisations tout électriques, qui font peur en raison d'un manque perçu d'autonomie, et le thermique.

Aux Etats-Unis, les ventes de tout électrique ont en effet du plomb dans l'aile. En juillet, les voitures à batterie représentaient 8,5 % du marché, une part qui n'a grossi que de 0,4 point en un an. La croissance n'est plus là. En revanche, l'hybridation légère de moteurs essence a représenté un peu plus d'une vente sur dix, soit un bond de +28.6 % en un an en juillet, d'après Jefferies. Quant à l'hybride rechargeable, s'il pèse à peine 2 % des immatriculations outre-Atlantique, il progresse de 8 points sur un an.

Un constructeur a senti la vague avant les autres, Stellantis. Alors que sa part de marché globale décroche aux Etats-Unis à cause de voitures estimées trop chères, le groupe américano-franco-italien est devenu le roi de l'hybride rechargeable. Il a conquis 38 % de cette niche très dynamique, devant Volvo et Toyota.

Ce succès, il le doit à sa marque iconique de 4x4. « *Jeep domine le secteur en pleine croissance de l'hybride rechargeable grâce au Wrangler 4xe, numéro un dans cette motorisation, et le Grand Cherokee, le numéro deux* », a souligné en juin le nouveau patron de la marque, Antonio Filosa, devant les investisseurs. Et d'ajouter que 60 à 70 % des acheteurs d'hybrides rechargeables de la marque étaient conquis sur d'autres constructeurs.

Si les Etats-Unis ne suffisaient pas, la croissance de l'hybride en Chine a dû achever de convaincre Hyundai de doubler la mise. En situation de décrochage dans l'empire du Milieu, comme toutes les marques étrangères, le groupe coréen ne veut laisser passer aucune occasion.

Les hybrides rechargeables y ont encore bondi de plus de 80 % en un an et de 70 % depuis le début de l'année, dévorant 22 % du marché en juillet, relève Jefferies. Cela représente un volume de 400.000 immatriculations rien que sur ce mois-là.

« *Cette croissance s'explique par le nombre grandissant de modèles proposés par les constructeurs, incluant les véhicules électriques à autonomie étendue* [EREV, doté d'une motorisation électrique avec un petit moteur thermique pour recharger la batterie] », analysent les experts du cabinet Rho Motion.

L'Europe à contre-courant

Ces EREV commencent également à intéresser les Américains. Hyundai compte en proposer en Amérique du Nord dans le cadre de son offensive dans l'hybride, suivant ainsi une nouvelle fois les annonces de Ford en la matière la semaine dernière. En matière d'hybride, l'intérêt qu'y portent les consommateurs arrange bien les constructeurs. Cette motorisation est bien plus intéressante financièrement pour eux que les voitures 100 % électriques. Hyundai a précisé mercredi que la rentabilité de ses modèles hybrides est similaire à celle des voitures à essence.

A noter, l'Europe est le seul marché où l'hybride rechargeable – mais pas l'hybride léger – patine. Si certains, comme les analystes d'HSBC, tablent sur une remontée de ses ventes ces prochains mois, cette motorisation perd du terrain. Sa part de marché a reculé de 7,9 à 6,1 % sur un an en juin d'après les données de l'Acea. ■



Le coréen Hyundai a annoncé mercredi qu'il allait doubler le nombre de ses modèles en double motorisation essence et électrique, de 7 à 14 véhicules. *Photo Brendan McDermid/Reuters*

Malgré la guerre des prix, le géant chinois des voitures électriques BYD voit grimper ses bénéfices

Le chinois BYD, nouveau géant de la voiture électrique, n'a semble-t-il pas souffert de la brutale guerre des prix qui sévit sur son marché domestique depuis plus d'un an. Son bénéfice net semestriel a bondi de 24,4 % sur un an, a-t-il annoncé mercredi, à 13,6 milliards de yuans (1,7 milliard d'euros), contre 10,9 milliards de yuans un an plus tôt. Son chiffre d'affaires semestriel progresse, lui, de 15,7 % sur un an, à 301,1 milliards de yuans (37,9 milliards d'euros). Grâce à son intégration verticale très poussée tout au long de la chaîne de valeur, il a pu encaisser, et même initier, les baisses de prix agressives pour conquérir des parts de marché. Sa marge opérationnelle s'est élevée à 20 %, contre 18,3 % auparavant. Solide sur ses appuis, BYD ambitionne de vendre à terme près de la moitié de sa production hors de Chine, contre 12 % aujourd'hui.

Un été olympique contrasté pour les festivals hexagonaux

SPECTACLE VIVANT

Si les réservations pour les événements de juin et juillet ont parfois eu du mal à décoller, le public a souvent répondu présent malgré les contraintes imposées par les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Julien Boitel

Le festival Rock en Seine, l'un des derniers gros festivals de l'été, s'est achevé dimanche sur un record. Plus de 182.000 spectateurs (invités compris) ont assisté à pas moins de 92 concerts dans le parc de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), près de Paris, dépassant largement les 150.000 festivaliers de 2022. Il faut dire que le festival fêtait sa 20e édition et se déroulait cette année sur cinq jours au lieu de quatre.

Pour autant, rien n'était gagné d'avance pour le festival parisien, programmé entre les Jeux Olympiques et les Paralympiques dont la cérémonie d'ouverture avait lieu mercredi 28 août. La question sécuritaire a notamment été au cœur des échanges avec les autorités. « *Cela a demandé un peu plus de travail que d'habitude et la coordination avec certains acteurs a été un peu plus difficile car ils étaient occupés par les JO et moins réactifs. Cela n'a pas été un long fleuve tranquille* », explique Matthieu Ducos, le directeur de Rock en Seine. Mais la levée des doutes sur la tenue des festivals de l'été 2024 plus d'un an et demi avant a permis aux organisateurs d'anticiper et de travailler sereinement.

A Rock en Seine, l'impact des JO s'est finalement révélé « *assez indolore* ». Avec un taux de remplissage autour des 90 % et un espace VIP rempli chaque soir, les voyants sont au vert côté trésorerie. « *Cela va nous permettre de faire une édition plutôt positive* », savoure Matthieu Ducos. Les prestataires, mécènes et sponsors ont eux aussi répondu présents, avec des engagements qui augmentent d'année en année. Le festival parisien a même su surfer sur la vague olympique, en obtenant le label « Olympiade culturelle ». Dimanche soir, la flamme paralympique a ainsi fait un passage sur la grande scène sous les ovations du public.

Juin et juillet plus compliqués qu'août

A l'image du festival parisien, les événements majeurs de l'été, tels que le Hellfest, les Eurockéennes de Belfort ou encore les Francofolies de La Rochelle, ont su tirer leur épingle du jeu. Mais cela n'a pas été le cas pour tous. « *Les mois de juin et juillet ont été contrastés. Beaucoup de festivals n'ont pas atteint leurs objectifs de remplissage* », indique Stéphane Krasniewski, vice-président du Syndicat des musiques actuelles (SMA), qui représente 600 entreprises du secteur musical (festivals, salles de concert, producteurs de concerts).

Au printemps, le syndicat Ekhoscènes (représentant le spectacle vivant privé), avait évalué à 150 millions d'euros la perte de billetterie résultant des JO, mais principalement en raison de tournées de stars internationales moins importantes et de l'indisponibilité de grands stades.

En Bretagne, les Vieilles Charrues n'ont attiré « que » 250.000 festivaliers sur les 280.000 espérés et affichent plus d'un million d'euros de déficit pour leur 32e édition. Parmi les raisons invoquées, l'inflation et la hausse des cachets des artistes mais aussi la concurrence cette année d'un plus grand nombre de festivals sur la même période, en raison des Jeux Olympiques qui ont obligé certains organisateurs à revoir leur copie et décaler leur événement pour ne pas tomber en même temps que les JO. Le Festival d'Avignon et le Festival Interceltique de Lorient, par exemple, ont décalé leurs dates et raccourci leurs festivités, avec forcément une moindre affluence. Lollapalooza à Paris, qui devait se tenir en même temps que la cérémonie d'ouverture des JO, a tout simplement annulé son édition, invoquant « *des contraintes logistiques, administratives et sécuritaires* ».

> « Cela n'a pas été la catastrophe que l'on pouvait craindre mais nous n'avons pas eu l'embellie que les autorités nous promettaient. »
> **STÉPHANE KRASNIEWSKI**
> Directeur des Suds, à Arles

A Marseille, le Delta festival subit, lui, « *de plein fouet* » l'indisponibilité de la plage du Prado, qui accueillait les épreuves de voile. Les organisateurs ont dû repousser l'événement de la fin août au 4 et 8 septembre prochains, faisant chuter les réservations de l'ordre de 40 %. « *Nous ne serons plus dans une période de vacances scolaires et c'est plus difficile d'attirer du monde notamment les mercredi et jeudi* », explique Olivier Ledot, cofondateur du rendez-vous marseillais. 100.000 personnes sont ainsi attendues cette année contre 150.000 l'an passé. « *Nous envisageons une perte de 1 million d'euros. Cela liquide tous les fonds propres acquis lors des précédentes éditions et met en difficulté la structure.* » Si le festival a réduit certaines dépenses en prévision de cette moindre fréquentation, il entend solliciter les pouvoirs publics pour demander de l'aide.

Le contexte politique a refroidi les réservations

Malgré tout, la plupart des festivals ont pu se tenir dans de bonnes conditions. « *Cela n'a pas été la catastrophe que l'on pouvait craindre mais nous n'avons pas eu l'embellie que les autorités nous promettaient, avec un effet JO et le monde qui attire le monde* », souligne Stéphane Krasniewski, également directeur des Suds, à Arles. Il voit aussi dans le début d'été compliqué de certains événements, le rôle du contexte politique, avec la dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives anticipées.

> A Marseille, le Delta festival subit, « de plein fouet » l'indisponibilité de la plage du Prado, qui accueillait les épreuves de voile des Jeux Olympiques.

« *Cela a été très clairement un frein aux réservations*, explique-t-il. *C'était plus difficile de capter l'attention des publics. Le 9 juin, les ventes de billets pour notre festival se sont arrêtées. Le 8 juillet, au lendemain du second tour, cela a été un ouf de soulagement et on a rattrapé notre retard. On n'avait jamais vendu autant de billets de dernières minutes.* » Les coûts ont également poursuivi leurs hausses, que ce soit côté artistique ou logistique, avec l'inflation des prix de l'énergie ou même des assurances. S'il est difficile d'évaluer l'impact des JO sur cet aspect, les Jeux ont tendu des signatures de contrat. « *On a senti une baisse du sponsoring* », constate Stéphane Krasniewski. La forte mobilisation d'agents de sécurité pour l'olympiade a eu aussi des répercussions. « *On s'est retrouvé avec plus d'agents débutants, qui n'avaient jamais encadré de concerts.* »

Pour le vice-président du SMA, même si mois d'août semble meilleur, « *impulsé par les JO* », selon lui, le bilan de l'été « *est plus que mitigé. L'économie des festivals reste fragile. Beaucoup d'événements vont devoir être aidé. On avait alerté sur la fragilité des festivals indépendants depuis un an, les élections et les Jeux Olympiques n'ont rien arrangé* ». ■

Mise en examen de Pavel Durov : les cinq questions que pose l'affaire Telegram

● Le patron de la messagerie cryptée Telegram a été mis en examen à Paris mercredi et a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, avec interdiction de quitter le territoire français.
● Son arrestation pose de nombreuses questions sur la responsabilité des plateformes.

PLATEFORMES

Florian Dèbes

Arrêté samedi près de Paris, le patron de la messagerie cryptée Telegram, Pavel Durov, a été mis en examen ce mercredi soir, par deux juges d'instruction, a annoncé la procureure de Paris Laure Beccuau dans un communiqué. Le milliardaire franco-russe, âgé de trente-neuf ans, est placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de quitter le territoire français. La justice française lui reproche de ne pas agir contre la diffusion de contenus criminels ou délictueux sur Telegram, indique l'AFP, ce que l'entreprise réfute. Jusqu'à maintenant, la justice française n'avait jamais frappé aussi fort contre le patron d'une plateforme numérique pour une affaire de modération des messages illicites. Cette démarche inédite pose de nombreuses questions.



La justice française reproche à Pavel Durov de ne pas agir contre la diffusion de contenus criminels ou délictueux sur Telegram. *Albert Gea/File Photo/Reuters*

1 POURQUOI TELEGRAM ET SON PATRON SONT-ILS DANS LE VISEUR ?

Comme souvent à ce stade de l'enquête, les charges pesant autour de Pavel Durov sont nombreuses. Dans le cadre de l'information judiciaire pour laquelle a été interpellé le fondateur de Telegram, le parquet de Paris a retenu pas moins de douze chefs d'accusation. Les plus lourds relèvent du Code de procédure pénale, comme « association de malfaiteurs en vue de commettre un crime ou un délit puni de cinq ans au moins d'emprisonnement » et « blanchiment de crimes ou délits en bande organisée ». Il est aussi suspecté de complicité pour des faits de détention de l'image d'un mineur présentant un caractère pédopornographique et pour des faits d'acquisition, transport, détention, offre ou cession de produits stupéfiants.

D'autres accusations sont liées aux obligations des plateformes régulées par le DSA à l'échelle européenne et la loi pour la confiance dans l'économie numérique en France. Telegram ne les respecte pas toujours. Le refus de la plateforme de communiquer, sur demande des autorités habilitées, les informations ou documents nécessaires pour la réalisation et l'exploitation des interceptions autorisées par la loi, lui est ainsi reproché par la procureure.

De fait, l'application, réputée pour très peu collaborer avec les polices du monde entier, est devenue un outil de communication important pour les milieux criminels. Nul besoin de chercher longtemps pour trouver des groupes de discussion ouverts faisant la publicité d'arnaques aux cryptomonnaies, de rendez-vous tarifés avec de très jeunes filles ou de ventes de données volées. Bien que ces usages soient minoritaires – on trouve plus de 900 millions de personnes sur Telegram, des forums de discussion plus classiques et même un compte officiel d'Emmanuel Macron –, ils sont bien entendus illégaux. Ce jeudi, le tribunal judiciaire de Paris jugera un utilisateur suspecté d'avoir ouvert un canal Telegram dans lequel ses membres s'échangeaient des « astuces » en matière de fraude à la carte bancaire.

2 QUE RISQUE PAVEL DUROV ?

De façon inédite, le parquet a cette fois-ci décidé d'enquêter sur le dirigeant de l'application et non pas seulement sur ses utilisateurs. Les pièces du dossier restant couvertes par le secret de l'instruction, difficile pour les spécialistes du droit et du numérique de se prononcer sur le fond de l'enquête à ce stade. Mais les avocats de l'entrepreneur auront à cœur de faire tomber l'interprétation inédite faite par le parquet quant à la complicité de Pavel Durov avec les utilisateurs hors-la-loi de Telegram. « *Si vous vendez une arme à un criminel en sachant qu'il va commettre un crime avec, vous êtes complice. Mais si vous proposez une plateforme de communication à des centaines de millions d'individus dont certains commettent des crimes, comment pourriez-vous être qualifié de complice alors qu'il est impossible pour vous de tout contrôler ?* » relève Alexandre Lazarègue, avocat en droit du numérique.

La peine prévue pour un manquement aux obligations d'une plateforme numérique est d'un an de prison maximum. S'il est reconnu complice d'actes plus graves, il pourrait encourir les mêmes peines que pour des criminels en bande organisée. Soit au moins cinq ans de détention.

3 LA JUSTICE FRANÇAISE PEUT-ELLE ÊTRE CONTESTÉE ?

La police française a pu interpeller Pavel Durov sans difficulté, les faits reprochés ayant eu lieu en France et le patron de Telegram s'avérant être Français dans sa collection de nationalités (russe, émirati...). Un mandat d'arrêt français visait le suspect. Mais la réglementation européenne avait toutefois prévu que Telegram soit contrôlé au titre du DSA non pas par les autorités françaises, mais par la Belgique où l'application s'est installée juridiquement. Même si elle n'est pas une très grande plateforme en ligne à plus de 45 millions d'utilisateurs européens, tout un lot d'obligations s'applique à elle.

Dans un autre registre, la personnalité de Pavel Durov – milliardaire russe, défenseur de la liberté et à la tête d'une application si populaire en Europe de l'Est qu'elle joue un rôle important pour chaque camp dans l'information et la propagande sur le conflit ukrainien –, suscite un intérêt diplomatique certain. La Russie a affirmé son soutien à son ressortissant. « *Les accusations sont très sérieuses. Elles exigent des preuves non moins sérieuses. Sinon, ce sera une façon directe de limiter la liberté d'expression* », a réagi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Les Emirats arabes unis, où réside Pavel Durov, ont demandé à la France un accès consulaire auprès du patron arrêté, une façon d'obtenir des informations sur le dossier.



RETROUVEZ AUSSI NOTRE VIDÉO
Flashez ce QR code pour visionner notre vidéo
Qui est Pavel Durov, le sulfureux patron de Telegram ?

4 QUEL SERA L'AVENIR DE TELEGRAM ?

A supposer que Pavel Durov reste incarcéré en France, Telegram perdrait un de ses hommes clés. Cofondateur de l'application, il est particulièrement chargé de l'expérience utilisateur et est celui qui donne le ton quand il s'agit de répondre aux autorités. Mais Telegram doit aussi une partie de son succès au travail technologique de l'autre cofondateur, Nikolaï Durov, le frère de Pavel, qui serait lui aussi visé par un mandat de recherche des autorités françaises, selon Politico. Plus discret, il pourrait au besoin reprendre la main. Avant l'interpellation de son patron, Telegram développait des projets de cryptomonnaie et, fort de sa croissance en nombre d'utilisateurs, laissait planer l'idée d'une introduction à Wall Street.

5 L'AFFAIRE CRÉE-T-ELLE UN PRÉCÉDENT POUR LES AUTRES PLATEFORMES ?

Sans avoir réussi à modifier le statut des plateformes en ligne – simple hébergeur et non éditeur responsable des contenus qu'elles poussent en ligne –, l'Europe voulait responsabiliser leurs dirigeants avec le DSA et ses obligations de moyens, dont les absences sont passibles de lourdes amendes à plus de 6 % du chiffre d'affaires mondial.

Avec cette interpellation de Pavel Durov, la justice française envoie un signal plus fort : les patrons des plateformes ne sont pas à l'abri de la prison en cas de non-respect des règles quand leur laisser-aller en matière de modération peut faire les affaires de criminels. Certes, les autres plateformes coopèrent davantage que Telegram avec les autorités. Mais Elon Musk (X), lui aussi défenseur d'une modération a minima au nom de la liberté d'expression, Evan Spiegel – dont les équipes peinent à lutter contre la promotion de la vente de drogue sur Snapchat – et Mark Zuckerberg, le propriétaire de la messagerie WhatsApp dont le chiffrement perturbe les enquêtes de police, sont prévenus. ■

Meta ne veut plus censurer les contenus à la demande de l'administration

Dans une lettre au Congrès, le PDG du groupe, Mark Zuckerberg, a « regretté » d'avoir effacé des messages pouvant répandre de fausses informations sur le Covid-19 et sur le fils de Joe Biden.

Solveig Godeluck
— Bureau de New York

C'est fini. Aux Etats-Unis, Mark Zuckerberg ne veut plus qu'un gouvernement, quel qu'il soit, puisse faire pression pour obtenir le retrait de contenus sur sa plateforme Meta (Facebook, WhatsApp, Threads, Instagram...).

Il l'a écrit lundi dans un courrier au président du comité judiciaire de la Chambre des représentants, Jim Jordan. « *Je suis pleinement convaincu que nous ne devrions pas compromettre nos normes éditoriales sous la pression d'une administration quelle qu'elle soit et dans quelque direction que ce soit* », dit-il, ajoutant que « *nous sommes prêts à résister* » si les pressions se reproduisent.

Une pression « malvenue »

Mark Zuckerberg rappelle l'épisode de l'épidémie de Covid. « *En 2021, des hauts dirigeants de l'administration Biden, y compris de la Maison-Blanche, ont fait pression de manière répétée sur nos équipes pendant des mois pour censurer certains contenus sur le Covid-19, y compris de l'humour et de la satire.* [...] *Je crois que cette pression était malvenue* », a-t-il accusé, tout en reconnaissant que le choix de retirer les contenus a in fine été pris par Facebook.

Il a dit



Brendan Smialowski/AFP

« Mon but est d'être neutre et de ne pas jouer un rôle dans un sens ou dans l'autre. »
MARK ZUCKERBERG
PDG de Meta

Par ailleurs, le réseau social a retiré des allégations de corruption pesant sur Hunter Biden, le fils de l'actuel président, pendant la campagne électorale de 2020. Le FBI avait pointé une potentielle opération de désinformation russe. On a su plus tard qu'il n'en était rien, souligne Mark Zuckerberg. « *Nous avons adapté nos politiques et nos processus pour nous assurer que cela ne se reproduise plus – par exemple, nous ne rétrogradons plus temporairement les messages aux Etats-Unis en attendant les vérificateurs d'informations* », explique-t-il.

L'ami de la liberté d'expression

Après d'humiliantes sessions d'autocritique devant le Congrès américain pour avoir laissé la désinformation fleurir sur Facebook, notamment en période électorale, Mark Zuckerberg se pose à présent en donneur de leçons. Au fond, fait-il savoir, il a toujours été l'ami de la liberté d'expression, ce « premier amendement » cher aux Américains, et qu'il faut défendre sans relâche contre les étatistes aux Etats-Unis ou les gouvernements des autres pays. Ainsi, la garde à vue en France du fondateur de Telegram, Pavel Durov, a indigné Elon Musk, qui a appelé à « *libérer Pavel* » sur X.

Le propriétaire de X a aussi croisé le fer avec Thierry Breton il y a deux semaines. Le commissaire européen a appelé l'entrepreneur à éviter d'éventuels « *contenus nocifs* » en prévision d'une émission en direct Elon Musk-Donald Trump sur X. La plateforme est sur la défensive, car le récent Digital Services Act européen sanctionne les manquements à l'obligation de lutte contre les contenus illicites et la désinformation.

Jim Jordan, un trumpiste radical, s'est félicité du courrier de Mark Zuckerberg : il apporte de l'eau au moulin complotiste et anti-Biden des républicains. Cependant, le fondateur de Meta signale qu'il ne sera pas plus accommodant avec une administration Trump. « *Mon but est d'être neutre et de ne pas jouer un rôle dans un sens ou dans l'autre, ni même d'avoir l'air de jouer un rôle* », écrit le patron de Meta, annonçant par conséquent qu'il ne donnera plus d'argent pour renforcer l'infrastructure électorale américaine. ■

L'exportation, éternel défi des PME d'Outre-mer

● Les entreprises des départements d'Outre-mer ont toujours du mal à conquérir des marchés dans les pays de leur environnement géographique, à faible pouvoir d'achat.
● Certaines y parviennent plus facilement en vendant des services plutôt que des produits.

OUTRE-MER

Bernard Grollier
— Correspondant à La Réunion

« Nous allons au combat de l'export avec un bras lié derrière le dos », souffle un chef d'entreprise réunionnais. Comme un résumé de la difficulté persistante des PME des départements d'Outre-mer – Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Martinique, les « quatre vieilles colonies », rejoints en 2011 par Mayotte – à se développer à l'international, malgré la proximité de nombreux marchés.

Les Antilles, comme La Réunion, restent d'importants fournisseurs de l'Hexagone pour quelques produits : la banane, le rhum et le sucre de canne, ainsi que quelques produits exotiques de niche. Malgré la distance, la Réunion parvient également à vendre en Chine, aux Etats-Unis et en Europe les produits de ses pêcheries. Mais globalement, le taux de couverture des importations par les exportations reste très bas dans les départements d'Outre-mer (DOM), de 1 % pour Mayotte à 8 % pour les Antilles. Et la part des échanges régionaux demeure marginale dans le commerce extérieur des îles françaises.

Ilots de richesse dans des océans de pauvreté

« Il est illusoire de nous demander d'être compétitifs avec des produits venant de pays comme l'Inde, explique Michel Dijoux, président de l'Association pour le développement industriel de La Réunion. *Nous ne disposons pas des économies d'échelles de l'Europe continentale, où les coûts de production sont inférieurs de 20 à 40 %, aux nôtres. »*

Quelques PME de La Réunion et des départements français d'Amérique parviennent pourtant à trouver des débouchés loin de leurs bases. Des success stories, parfois discrètes, sont en cours. Elles concernent des secteurs variés, allant des énergies renouvelables, aux nouvelles technologies, en passant par la construction durable ou la bioéconomie. Les compétences et l'expertise sont plus faciles à exporter au départ des DOM, que les produits. *« Plus de 75 % des entreprises que nous accompagnons à l'international appartiennent aux secteurs des services, en proposant parfois des produits associés à ces derniers »*, confirme Johann Remaud, directeur du réseau Outre-mer de Business France.

Cependant, les obstacles restent nombreux. L'appartenance à la France et à l'Union européenne apporte certes aux anciennes colonies une qualité d'infrastructures et des amortisseurs sociaux enviables. Mais le statut des DOM en fait aussi des îlots de richesse au milieu d'océans de pauvreté. A Madagascar, grand pays où nombre d'entrepreneurs de La Réunion ont un jour envisagé de se développer, le salaire minimal mensuel dépasse à peine 50 euros. Quelques voisins sont sortis du sous-développement – Maurice et les Seychelles dans l'océan Indien – mais les écarts de niveaux de revenus sont parfois considérables entre les DOM et des pays qui, de plus, ont toute latitude pour protéger leurs propres productions.

« Il est très compliqué de rentrer sur les marchés du Suriname et des autres pays proches, témoigne Laurent Mirabel, président de l'Association des moyennes et petites Industries de Guyane. *Nous nous heurtons à des normes protectionnistes très contraignantes. Pour exporter au Brésil, il faut trouver un partenaire brésilien. Et nous sommes bordés par l'Etat le plus pauvre du Brésil, dont la capitale se trouve à 500 km de piste et où le salaire mensuel ne dépasse pas 200 euros. »*

L'isolement ou l'insularité des DOM constitue un handicap pour le développement des échanges régionaux. L'offre de transport maritime inter-îles est jugé insuffisants par les entreprises, dans l'océan Indien comme dans les Caraïbes. *« Il y a peu de trafic entre les îles francophones et anglophones des Caraïbes et le circuit entre les Etats-Unis et les Antilles françaises est long et compliqué, avec de nombreuses escales »*, constate Louis-Joseph Nedan, président de l'Union maritime et portuaire de Guadeloupe. *« Il y aurait pourtant beaucoup à faire avec les Etats-Unis, mais la ligne maritime qui part de Miami chaque semaine passe devant nous de nuit sans s'arrêter,* ajoute Jean-Yves Bonnaire, chef d'entreprise martiniquais du secteur du BTP, fort d'une longue expérience professionnelle à la Dominique. *Il est difficile de se déplacer d'une île à l'autre pour les personnes : les voyages sont chers, des visas souvent exigés. »*



Le port de commerce de La Réunion. *Photo GPMDLR*

L'exception Groupe Bernard Hayot

Certaines PME domiennes regardent actuellement vers le Guyana et le Mozambique, respectivement géant pétrolier sud-américain et géant gazier africain en devenir. Face aux super majors mondiales des énergies fossiles, elles prennent la mesure des marchés qu'elles ciblent. *« Nous sommes allés prospecter au Mozambique, où les ressources gazières offshore attirent des investissements considérables,* explique Laurent Lemaitre, président du Club Export de La Réunion, association qui accompagne les entrepreneurs dans leurs premiers pas à l'international. *Nous avons réalisé, sur place, que nous avions du mal à trouver des donneurs d'ordres en rapport avec la taille de nos petites entreprises, qui font des chiffres d'affaires de quelques millions d'euros. »* Il est à la tête d'un cabinet d'ingénierie qui a décroché un marché en République démocratique du Congo. Avec le Club Export, il encourage les entreprises réunionnaises à s'intéresser à l'Afrique de l'Est, *« en quête de compétences dans le domaine de la construction durable, telles que nous les avons développées ici, ou en Afrique de l'Ouest, qui correspond davantage à notre environnement »*.

Un seul groupe domien, né en Martinique, est parvenu à acquérir une stature intercontinentale. Présent dans la grande distribution, l'automobile et diverses activités industrielles, le Groupe Bernard Hayot est devenu un poids lourd de l'économie réunionnaise, a investi en Côte d'Ivoire, en Grande-Bretagne ou en Chine. Il a atteint un objectif dont rêvent les entreprises domiennes : s'affranchir de l'exiguïté de leur marché domestique en grandissant loin de leurs bases. ■

La Réunion joue la carte collaborative

Des producteurs réunionnais du secteur agroalimentaire se sont regroupés sous une marque ombrelle pour prospecter les marchés suisse et belge de l'épicerie fine et des distributeurs spécialisés.

« Emotion intense » : tel est le nom retenu par dix professionnels réunionnais de l'agroalimentaire pour la marque collective sous laquelle ils ont lancé fin 2023 une démarche d'exportation collaborative. Elle fait référence à l'« Ile intense », qui fut longtemps la signature des campagnes de promotion touristique de La Réunion et joue dans un registre sensoriel qui convient à la soixantaine de produits gourmands mis en avant.

On y trouve des punchs et des bières locales, de la farine de banane bio, des confiseries à la papaye, des condiments pimentés, et bien sûr les fameuses gousses de vanille Bourbon préparées par la coopérative des producteurs de l'île. Le projet a été lancé par le Club Export Réunion, une association qui accompagne les entreprises locales dans leur démarche d'internationalisation, et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. La plupart des producteurs engagés dans la démarche travaillent en effet à l'échelle artisanale et disposent de moyens limités pour prospecter à l'export.

Marchés premium

« Ensemble, on est plus forts », résume Ludovic Maufras, un Charentais qui a entrepris il y a une quinzaine d'années la distillation de fruits tropicaux à La Réunion, sous la marque La Part des Anges. Ses eaux-de-vie sont distribuées par quelques cavistes, ou présents sur les cartes de certains restaurants de l'Hexagone. Mais la distillerie est encore loin de son objectif : réaliser un tiers de son chiffre d'affaires à l'export. Elle mise sur le groupement d'exportation collaborative pour l'atteindre.

Subventionné par l'Etat, l'Europe et la Région, « Emotion intense » cible la Belgique et la Suisse. *« Nous visons les marchés premium, je prospecte les grossistes et semi-grossistes, les coopératives et les distributeurs spécialisés dans les deux pays »*, détaille Aurélien Gauci, consultant recruté pour faire connaître la marque ombrelle et organiser la logistique.

> La plupart des producteurs engagés dans la démarche travaillent à l'échelle artisanale et disposent de moyens limités pour prospecter à l'export.

Les producteurs réunionnais du groupement ne sont pas, pour l'essentiel, dimensionnés pour remplir les rayons de la grande distribution : leur offre est plutôt dans le registre des cavistes et des épiceries fines. Un site Internet vient d'ouvrir, la marque est déjà active sur les réseaux sociaux et les premières ventes sont espérées pour la fin de l'année. Elles seront observées avec attention par les promoteurs du projet, qui envisage une même démarche collaborative dans le domaine du bâti tropical et de l'urbanisation durable. — ***B. G.***

Guyane : les bactéries de Solicaz à la conquête du monde

Restauration des sols, biostimulation des plantes… les solutions innovantes imaginées par l'entreprise de Kourou ont trouvé leurs premiers clients à l'international.

Une exploitation de cacao du Pérou recherchait une solution pour faire baisser dans ses fèves la teneur en cadmium, un métal toxique présent dans les sols du pays, qui compromet les exportations vers l'Union européenne. Elle a croisé la route de l'entreprise guyanaise Solicaz, qui a identifié des souches bactériennes locales réduisant l'absorption du cadmium par les cacaoyers. *« Les producteurs ont pu retrouver la viabilité économique de leur exploitation »*, se félicite Elodie Brunstein.

Cette spécialiste de l'agroécologie a créé Solicaz en 2010, en s'appuyant sur l'unité mixte de recherche Ecologie des Forêts de Guyane. La biodiversité du département français d'Amérique du Sud regorge de trésors que la science commence seulement à mettre au jour. *« Nous avons acquis une expertise en restauration des sites forestiers amazoniens dégradés par les activités minières,* poursuit Elodie Brunstein, tout en développant des stimulants bactériens des plantes. *Les deux sujets sont liés : la restauration des sites naturels passe par la biostimulation des plantations. Des plantes associées à des bactéries peuvent pousser sur un sol quasiment stérile. »* Dans le domaine agricole, Solicaz est en mesure d'évaluer la qualité des sols, leur fertilité, et de proposer des outils d'aide à la décision en fertilisation organique.

> « Nous avons acquis une expertise en restauration des sites forestiers amazoniens dégradés par les activités minières. »
> **ÉLODIE BRUNSTEIN**
> Fondatrice de Solicaz

Levée de fonds

En Guyane, Solicaz participe au programme de réhabilitation des sols miniers et parvient à obtenir une revégétalisation accélérée. Elle s'investit dans les plantations destinées à alimenter la centrale électrique à biomasse de Kourou, où elle est installée. Très tôt, l'entreprise a regardé au-delà des frontières guyanaises. Par l'intermédiaire d'entreprises françaises actives à l'international, elle a décroché des marchés au Sénégal, aux Emirats arabes unis, à Djibouti. Depuis trois ans, son activité est portée par une réelle dynamique à l'international et dans d'autres territoires d'Outre-mer : elle a ouvert des bureaux à La Réunion et en Polynésie française.

Le chiffre d'affaires de Solicaz (450.000 euros, avec 8 collaborateurs) est aujourd'hui généré par du conseil et des prestations de service. L'entreprise lève des fonds pour financer son développement, notamment au Brésil, où elle vient de s'implanter, en s'appuyant sur Business France. Accueillie dans un incubateur de l'université du Mato Grosso, elle a conçu un biostimulant sur-mesure pour la culture du soja. Le lancement de la commercialisation de ses produits doit faire changer Solicaz de dimension. — ***B. G.***

Comment mettre en comprimés un vaccin à ARN messager

INNOVATEURS

Jacques Henno

Le brevet a été déposé en 2018, mais la crise du Covid-19 et le succès des vaccins à ARN messager lui ont conféré un nouvel intérêt. Ce titre de propriété industrielle protège un procédé mis au point conjointement à la faculté de pharmacie de Paris et à l'université de Bordeaux permettant de mettre du matériel génétique – par exemple l'ARN messager – dans des comprimés qu'il suffit de placer dans la bouche du patient pour obtenir l'effet thérapeutique désiré.

En l'occurrence, la réponse immunitaire à une exposition au virus du Covid. « *L'avantage est, bien sûr, de simplifier drastiquement la chaîne logistique des vaccins à ARN messager qui, pour l'instant, doivent bénéficier d'une chaîne logistique à –80 °C* », explique Pierre Tchoreloff, professeur à l'université de Bordeaux et responsable d'une équipe de galénistes, ces spécialistes de la mise en forme médicamenteuse d'une molécule d'intérêt thérapeutique. « *Un comprimé pourra être acheminé beaucoup plus facilement partout dans le monde.* » Il est l'un des quatre scientifiques à l'origine de ce brevet avec Virginie Escriou, directrice de recherche au CNRS et responsable d'une équipe spécialisée en thérapie génique, et son collègue Pascal Bigey, tous deux basés à la faculté de pharmacie de Paris, ainsi que Virginie Busignies, professeur à l'université de Bordeaux. Déposé par la SATT Aquitaine (Société d'accélération du transfert de technologies) au nom du CNRS et de l'Inserm, le brevet porte sur la mise en comprimés de vecteurs d'acide nucléique.

« Cake de lyophilisation »

« *Tout a commencé en 2016 lorsque nous avons accueilli Virginie Busignies dans notre laboratoire,* relate Virginie Escriou. *Nous avons dû élaborer un sujet de recherche qui puisse rassembler les compétences de nos deux équipes et nous avons opté pour la conception de comprimés intégrant des vecteurs d'acide nucléique.* » Aussi appelés ARN interférents, ces vecteurs permettent d'aller empêcher la production d'une protéine, donc de diminuer ses éventuels effets pathologiques. « *L'idée était de mettre ce matériel génétique dans des particules, des objets de toutes petites dimensions, pour le protéger et le transporter* », détaille Virginie Escriou. Une fois ce matériel génétique « emballé », on obtient un système liquide complexe, relativement instable. Mais après séchage, il devient un « cake de lyophilisation », qui peut être dispersé à l'état de poudre, ce qui permet ensuite de fabriquer des comprimés.

De 2016 à 2019, le CNRS et la SATT Aquitaine ont apporté 150.000 euros qui ont permis de démontrer la viabilité scientifique du projet. « *Puis est survenue la pandémie qui a, certes, interrompu nos travaux, mais a mis le projecteur sur l'ARN messager* », poursuit Pierre Tchoreloff.

Des tests sont menés pour démontrer la possibilité de mettre en comprimé, tout en conservant ses propriétés, un vaccin à ARN messager. Ils sont financés depuis deux ans par NexBiome Therapeutics, un incubateur privé basé à Clermont-Ferrand, qui a acquis une licence exclusive sur ce brevet. « *Si tout se passe bien, un laboratoire pharmaceutique sera peut-être intéressé par cette technologie et démarrera des essais cliniques dans deux ans* », dit Virginie Escriou. ■

Il a dit



DR

« Un comprimé pourra être acheminé beaucoup plus facilement partout dans le monde. »

PIERRE TCHORELOFF
Professeur à l'université de Bordeaux



Plus de vingt salariés sont actuellement employés sur les deux lignes de production. *Photo Aprim-Caen*

Depestele ouvre sa troisième usine de teillage de lin

NORMANDIE

Le premier producteur privé de fibres de lin en Europe vient d'investir 20 millions d'euros dans une nouvelle unité de production dans l'Eure.

Philippe Legueltel
— Correspondant à Caen

Et de trois pour Depestele. Né en Belgique en 1850 avant de s'implanter en Normandie en 1949, le groupe vient d'inaugurer sa dernière usine de teillage de lin à Saussay-la-Campagne (Eure). Composée de trois bâtiments répartis sur 13.000 m², elle vient s'ajouter à celles de Bourguébus, près de Caen (Calvados), rachetée en 2005, et de Valmartin (Seine-Maritime). Premier producteur privé de fibres de lin en Europe, le groupe, installé au Bocasse, près de Rouen, a investi 20 millions d'euros dans la construction de ce nouveau teillage afin d'extraire la fibre de la plante.

« *Nous avons décidé ce projet en 2019 afin de répondre à l'augmentation des surfaces de récoltes et pour approvisionner une demande grandissante de nos filateurs* », explique Marc Depestele, président depuis 1986 d'un groupe qui réunit 900 producteurs sur 15.000 hectares.Plus de vingt salariés sont actuellement employés sur les deux lignes de production. Le passage en 3×8 sera opérationnel d'ici à la fin de l'année et l'installation d'une troisième ligne de teillage est programmée pour 2025.

Cinquante emplois devraient être créés à terme lorsque l'objectif de transformation de 30.000 à 40.000 tonnes de lin par an sur le site sera atteint. Avec un chiffre d'affaires de 160 millions d'euros en 2023 – qui a doublé en trois ans – et 175 salariés, l'entreprise normande transforme 80.000 tonnes de lin par an.

Présent sur toutes les étapes de sa transformation, depuis la culture et la récolte jusqu'au teillage et au peignage, le groupe fournit les plus grandes filatures en Europe, en Chine et en Inde. Il réalise près de 85 % de son chiffre d'affaires à l'export.

Demande en hausse

L'Europe est le premier producteur mondial de lin avec 180.000 hectares en 2024 (en hausse de 20 % par rapport à 2023), sur une large bande côtière de la Normandie aux Pays-Bas. Et avec 87 % des surfaces cultivées, la France est leader.

« *Dans un contexte de demande mondiale de fibres naturelles en hausse* », selon l'organisation Alliance du lin et du chanvre européen, qui fédère tous les acteurs de cette filière pesant 0,4 % du textile mondial, les marchés du lin européen sont la mode (60 %), la maison (30 %) et la tech (10 %). Présent sur ce dernier secteur, le groupe normand, entré au capital du chantier naval GreeBoats basé à Brême (Allemagne) et spécialisé dans les biocomposites, entend jouer sa carte.

« *Nous avons investi depuis quinze ans dans la recherche et développement, avec 4 docteurs ingénieurs et 20 salariés dédiés, pour produire un ruban technique qui entre dans les matériaux composites* », indique Marc Depestele.

Pour poursuivre la forte croissance du groupe, une nouvelle étape va être franchie avec la passation de pouvoirs entre la 4e et la 5e génération. Les enfants des deux dirigeants Marc et Vincent Depestele – Romain, Valentin, Margaux et Tom – se préparent à assurer la direction de l'entreprise familiale. ■

Circa Group construit un démonstrateur de solvant végétal en Moselle

GRAND EST

L'entreprise norvégienne produira du Cyrene à partir de sciure de bois sur la plateforme de Carling.

Pascale Braun
— Correspondante à Metz

Depuis le début de l'été, une petite équipe d'experts et de dirigeants australiens, norvégiens, finlandais ou suisses s'active sur l'emprise de la centrale à charbon Emile-Huchet de Carling, en Moselle, pour mener à bien un projet industriel pour l'heure unique au monde. Le norvégien Circa Group, spécialisé dans la biochimie, y installe le démonstrateur ReSolute, qui produira du Cyrene, un solvant largement utilisé dans les industries pharmaceutiques et agroalimentaires, mais jusqu'à présent fabriqué à partir de pétrole.

A l'horizon 2025, l'usine se propose d'en produire 1.000 tonnes par an à partir de sciure de bois. Un investissement de 73 millions d'euros. Créé en 2006, Circa Group a installé un pilote expérimental sur le site du papetier norvégien Norske Skog en Tasmanie (Australie). Cette installation produit 15 tonnes de Cyrene par an. « *L'industrialisation du process intéresse beaucoup l'ensemble des industries européennes, qu'il s'agisse de produits de commodité ou pour la chimie de spécialité* », indique David-Alexandre Leduc, consultant et porte-parole de Circa Group pour la France.

Deuxième usine envisagée

Le marché du Cyrene représente aujourd'hui un million de tonnes par an. Si sa version biosourcée répond aux attentes du marché, Circa Group envisage la construction, toujours à Carling, d'une deuxième usine d'une capacité dix fois supérieure, qui représenterait alors un investissement de 350 millions d'euros et créerait 150 emplois d'ici à la fin de la décennie.

Initialement prévu sur le site de Norske Skog Golbey, près d'Epinal, ReSolute a migré en Moselle pour diversifier son approvisionnement. Les 50.000 tonnes de sciure proviendront pour moitié de l'usine vosgienne du papetier et pour l'autre, d'industries allemandes. Le process mis en œuvre par le finlandais Valmet prévoit la pyrolyse de la matière première dans une chaudière qui s'autoalimentera grâce à la chaleur produite. Quasi-autonome en matière d'énergie, ReSolute consommera peu d'eau. Le durcissement des normes environnementales pour les installations classées et l'augmentation des coûts de l'acier ont néanmoins généré un surcoût de 30 % et un décalage de 18 mois.

Cotée à la Bourse d'Oslo, Circa Group emploie une quinzaine de salariés, dont deux en France, pour 1,7 million d'euros de chiffre d'affaires généré par la vente du Cyrène tasmanien en 2023. Avec 25 % du capital, Norske Skog est le premier actionnaire de l'entreprise, qui prévoit une nouvelle levée de fonds de 40 millions d'euros.

ReSolute a obtenu 20 millions d'euros de subventions, principalement de l'Europe, de France Relance et du Grand Est. La Communauté de communes de Saint-Avold (Casas) a intégré Circa à l'association Chemesis, qui regroupe et soutient la quinzaine d'entreprises regroupées sur la plateforme de Carling. « *ReSolute, qui doit créer 50 emplois, joue un rôle structurant pour notre territoire qui s'ouvre à l'industrie verte* », souligne Thierry Zimny, chargé de la mission industrialisation de la Casas. ■

Vin sans alcool : Maison Chavin à l'assaut des Etats-Unis

OCCITANIE

Le producteur a conclu un partenariat avec Kobrand Corporation, importateur de vins et spiritueux outre-Atlantique.

Hubert Vialatte
— Correspondant à Montpellier

Sur un marché du vin en contraction, Maison Chavin accélère dans son couloir du sans alcool. Déjà distribués dans 65 pays, les produits de cette PME de Béziers (Hérault) se lancent à l'assaut du marché américain, via un partenariat avec Kobrand Corporation.

A partir de cet automne, cet importateur de vins et spiritueux aux Etats-Unis distribuera ses produits, tels que des chardonnays effervescents et rosés ou des sauvignons blancs et rosés. L'objectif est que les vins et effervescents soient présents en fin d'année sur le territoire américain, pour être prêts pour les fêtes puis le Dry January (mois de janvier sans alcool).

Sur le marché nord-américain, « *stratégique et où peu de marques nationales sont présentes* », selon Mathilde Boulachin, présidente et fondatrice, Chavin cible les 3 millions de bouteilles en 2025. Le marché semble mature, pour des consommateurs « *cherchant des alternatives sophistiquées mais sans éthanol* », ajoute-t-elle.

Simulateur

Chavin emploie 20 salariés et réalisera en 2024 un chiffre d'affaires d'environ 13,5 millions d'euros, à 90 % à l'international, contre 11,3 millions en 2023. La PME espère dépasser les 16 millions en 2025.

Le sans alcool prend des parts de marché à « *d'autres boissons "soft", et non pas au vin* », analyse Mathilde Boulachin. Une tendance émerge, selon elle : celle du « low alcohol » – des vins à environ 6,5° – « *qui peut concurrencer la bière, avec des degrés alcooliques assez similaires* ».

Chavin sélectionne des vins déjà vinifiés, procède aux assemblages et réalise ses formulations, avec deux œnologues. La désalcoolisation est réalisée à Bordeaux et en Espagne. Les vins sont ensuite repris pour être embouteillés sur différents sites. Chavin gère la logistique export, les entrées douanières, le marketing et la distribution. La PME ne cultive pas la vigne et ne gère pas la vinification.

Particularité stratégique : Chavin est négociant en vin sans et avec alcool, à parts égales. « *Proposer du vin sans alcool quand on est négociant en vin a de la pertinence. C'est comme le café qui a son pendant en décaféiné. L'assemblage consiste à sélectionner les cépages les plus adaptés à la désalcoolisation, les acidités, les maturités…* », détaille Mathilde Boulachin

Chavin s'est doté d'un nouveau siège social à Béziers : showroom pour les clients internationaux, zone logistique pour le nouveau pôle e-commerce (400.000 euros de chiffre d'affaires), laboratoire où la désalcoolisation est simulée grâce à un distillateur, studio photo pour les campagnes de communication… L'entreprise est engagée dans une démarche RSE poussée, entre diminution du poids des bouteilles, réduction de 5 % par an des émissions carbone et développement du fret ferroviaire vers l'Europe du Nord, marché historique de la marque. ■

L'instabilité politique continue de peser sur le CAC 40

● Fortement bousculé à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron, le CAC 40 observe avec appréhension les discussions qui se prolongent à l'Elysée pour trouver une issue à l'instabilité politique.
● En attendant, la prime de risque qui pénalise les actions françaises reste élevée.

BOURSE

Florian Maussion

L'incertitude politique fait son grand retour en France. Mise en sourdine par Emmanuel Macron pendant la trêve olympique, la crise politique ouverte par la dissolution de l'Assemblée nationale refait surface. Le président de la République a lancé, vendredi dernier, les discussions avec les chefs de partis pour tenter de trouver une majorité de gouvernement. Et celles-ci s'éternisent, faisant grandir en parallèle l'incertitude sur les marchés.

Le CAC 40 a fortement souffert de cette crise. Depuis son record du 15 mai, où il avait atteint 8.239,99 points, le principal indice de la Bourse de Paris a effacé la quasi-totalité de ses gains engrangés jusque-là en 2024. Sur l'année, il affiche une progression de 0,53 %, quand le DAX allemand ou l'Ibex espagnol ont pris plus de 12 % et l'indice européen Euro Stoxx 50 près de 9 %.

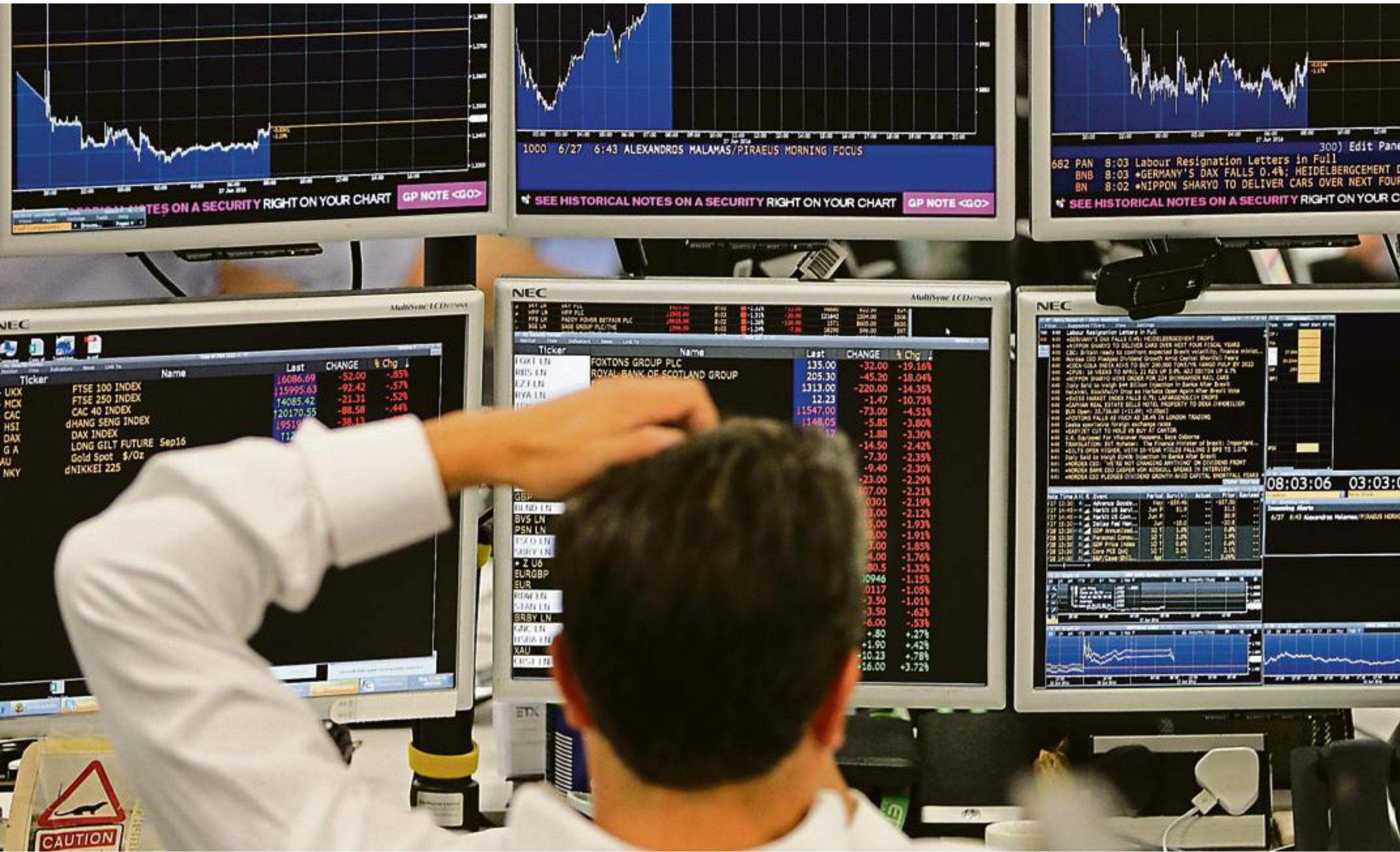
Cette situation a perduré au cours de l'été. Après la crise de panique qui s'est emparée des Bourses mondiales le 5 août, le CAC s'est relevé moins vite que les autres en Europe. Il est remonté de 6 % depuis, quand le DAX a repris plus de 8 % et l'Euro Stoxx 50 a gagné 7,5 %. Le spread (écart de taux) franco-allemand à dix ans reste lui aussi très loin de ses niveaux d'avant-dissolution, où il évoluait sous les 50 points de base (pb). Cette prime de risque demandée par les investisseurs pour prêter à Paris plutôt qu'à Berlin s'établissait à 72 pb ce mercredi, après avoir frôlé de nouveau les 80 pb début août. Autant de signes que la tension n'a pas disparu miraculeusement avec les Jeux Olympiques de Paris.

Calendrier budgétaire

La principale inquiétude concerne le calendrier budgétaire français. Epinglée avec six autres pays pour son déficit public trop important, la France doit rendre sa copie à Bruxelles d'ici au 20 septembre. Et le budget 2025 doit, lui, être présenté à l'Assemblée nationale le 1er octobre pour respecter les délais constitutionnels. De quoi faire perdurer la désaffection pour les actions françaises. D'autant que celle-ci est déjà largement alimentée par la faible consommation chinoise, qui pénalise les moteurs habituels du CAC 40 que sont le luxe et l'automobile, et par les doutes sur l'évolution à court terme de l'activité en zone euro. Faut-il pour autant redouter un nouveau pic de stress comparable à celui du mois de juin ? Ce n'est pas le scénario privilégié par les analystes.

« La grande crainte du marché était d'avoir l'un des deux extrêmes au pouvoir avec une marge de manœuvre importante. Cette probabilité a quasiment disparu, donc le pic de l'incertitude semble plutôt derrière nous », observe Stéphane Déo, chez Eleva Capital. Un avis partagé par Emmanuel Cau de Barclays : *« Le marché est moins inquiet qu'il ne l'a été. Le scénario privilégié est plutôt celui d'une instabilité persistante, qui va maintenir une prime de risque assez élevée sur les marchés français, plutôt que celui d'un retour au stress que l'on a connu il y a deux mois »*. L'heure n'est donc pas au catastrophisme, même si tous les risques ne sont pas écartés. Celui d'une crise de la dette n'a pas disparu, compte tenu des incertitudes sur le budget. Mais il est encore jugé très lointain par les experts.

L'autre danger concerne l'activité économique. « *L'incertitude politique a logiquement créé une inquiétude dans certains secteurs, avec des embauches en baisse et des investissements reportés,* poursuit Stéphane Déo. *Si la situation persiste, l'économie va ralentir et il y a le risque de tomber dans une récession auto-infligée.* » ■



Depuis son record du 15 mai, où il avait atteint 8.239,99 points, le principal indice de la Bourse de Paris a effacé la quasi-totalité de ses gains engrangés jusque-là en 2024. *Photo Daniel Leal/AFP*

Une fin de semaine sous haute tension pour les marchés

Les investisseurs vont devoir digérer successivement les trimestriels de Nvidia et la première série d'indicateurs macroéconomiques aux Etats-Unis depuis le discours, vendredi, du président de la Fed.

Le calme avant la tempête ? Les marchés boursiers ont vécu un début de semaine sans grande variation, ni direction claire. Comme s'ils étaient anesthésiés après l'annonce très attendue, vendredi dernier, de prochaines baisse(s) de taux de la Réserve fédérale américaine, et par l'absence de nouvel événement majeur.

Mais cette retenue manifeste n'est pas tant un signe de soulagement que le révélateur d'une certaine fébrilité, à l'approche d'une nouvelle zone de possibles turbulences. Celle-ci devait démarrer dès mercredi soir, avec la présentation, après Bourse aux Etats-Unis, des résultats du deuxième trimestre de Nvidia. Le géant californien est le dernier des « Sept Magnifiques » à se lancer. Le plus attendu aussi.

Il est – de très loin – le mastodonte de la Big Tech qui a le plus profité de la fièvre de l'intelligence artificielle au cours des six premiers mois de l'année. Son titre s'est apprécié de 159 % depuis janvier, de quoi en faire brièvement en juin la première capitalisation mondiale. S'il a perdu sa couronne depuis, il se maintient à la seconde place derrière Apple, avec une valorisation de 3.200 milliards de dollars.

Inquiétudes sur l'IA

La firme de Santa Clara focalise surtout l'attention des marchés par sa position dans la chaîne de valeur de l'IA. En tant que fournisseur quasi monopolistique des processeurs graphiques du secteur, elle compte parmi ses plus gros clients Meta, Google, Amazon ou encore xAI, la start-up d'Elon Musk. Autrement dit, quand Nvidia tousse, c'est l'ensemble de la Big Tech qui en souffre. « *Les résultats de Nvidia sont devenus un événement macroéconomique à part entière. Ils peuvent engendrer des réactions de marché de même ampleur que les chiffres de l'emploi ou de l'inflation* », souligne Jim Reid, de la Deutsche Bank.

Ce potentiel est renforcé, cet été, par le fait que la firme arrive après les autres géants, et que ceux-ci n'ont pas particulièrement rassuré alors même que de premiers doutes ont commencé à poindre sur les valorisations stratosphériques de la tech américaine. Si les fondamentaux de Google, Amazon et Meta se sont avérés très corrects, les investissements colossaux ont ravivé les inquiétudes sur la patience dont il faudra faire preuve avant que l'IA commence à générer des bénéfices.

> « Les résultats de Nvidia sont devenus un événement macroéconomique à part entière. »
> **JIM REID**
> Deutsche Bank

Les analystes de Bank of America soulignent que les options prises par les investisseurs en amont suggèrent un mouvement potentiel de plus ou moins 10 % du titre Nvidia à Wall Street à la suite de la publication de ses résultats. Son poids colossal sur les grands indices américains décidera en grande partie de leur trajectoire dans les prochains jours, alors que le S&P 500 évolue depuis une semaine à moins de 1 % de son record de la mi-juillet.

Croissance et inflation américaines

Mais le géant des puces électroniques ne sera pas le seul élément perturbateur d'une fin de semaine qui s'annonce plus agitée. Les marchés vont aussi devoir digérer une nouvelle vague d'indicateurs macroéconomiques américains, les premiers depuis le discours de Jerome Powell, le président de la Fed, vendredi dernier.

Avant même l'ouverture à New York ce jeudi, sont attendus le rapport hebdomadaire sur les inscriptions au chômage aux Etats-Unis et une nouvelle évaluation de la croissance américaine au deuxième trimestre. Ils seront suivis, vendredi, par la publication de l'indice PCE des prix à la consommation américains pour juillet. Autant d'indicateurs susceptibles de relancer les spéculations autour de la stratégie que va adopter la Réserve fédérale à partir du mois prochain.

Si son président a bien annoncé la semaine dernière que « *le temps est venu* » d'assouplir la politique monétaire, il n'a donné aucune indication sur le rythme de ces baisses de taux ni sur l'ampleur de la première, attendue le mois prochain. Et les dernières semaines ont montré que tout signal macroéconomique pouvant laisser entrevoir un assouplissement moins rapide de la part de la Fed pèse négativement sur les marchés. — *F. M.*

L'inégalité des banques centrales face à l'urgence des baisses de taux

POLITIQUE MONÉTAIRE

Les grandes banques centrales ont lancé – ou vont initier – un mouvement global d'assouplissement de leur politique monétaire.

Mais toutes n'ont pas de fortes pressions macroéconomiques pour baisser leurs taux.

Guillaume Benoit

Mi-septembre, les marchés auront les yeux tournés vers deux banques centrales. La Banque centrale européenne (BCE) qui devrait décider d'une deuxième baisse de ses taux directeurs après celle de juin. Et la Réserve fédérale américaine (Fed) qui initiera son assouplissement monétaire.

Pour autant, ces deux institutions financières sont-elles celles pour lesquelles le besoin de baisser les taux est le plus fort ? Pas forcément, répond James Smith, économiste de marchés chez ING. Le Canada et la Suède ont nettement plus d'urgence à réduire leur loyer de l'argent que la BCE ou la Fed.

Pour arriver à cette conclusion, James Smith a étudié un certain nombre de critères plaidant – selon les résultats – soit pour un assouplissement, soit pour un resserrement de la politique monétaire au sein des économies développées. Il a ainsi déterminé à quel point l'inflation était éloignée de la cible et quelle était sa trajectoire. Avec une attention particulière pour le secteur des services, actuellement très surveillé par les banques centrales.

Impact des hausses

Il s'est ensuite penché sur le potentiel de croissance du pays ou de la zone par rapport à ses niveaux d'avant le Covid, et sur l'état du marché de l'emploi en se concentrant sur l'évolution du chômage, au cours des 12 derniers mois. Enfin, il a pris en compte l'impact sur l'économie des fortes hausses de taux décidées pour combattre l'inflation post-pandémie.

Si l'on combine tous ces facteurs, ce sont donc Ottawa et Stockholm qui ont le plus besoin d'assouplir rapidement leur politique monétaire. Leurs deux économies ont été durement touchées par les hausses du loyer de l'argent, avec une baisse importante des perspectives de croissance. Au Canada, les taux des prêts immobiliers – qui sont variables – ont progressé de 3,4 points de pourcentage, pesant fortement sur les ressources des ménages. En Suède, c'est le taux de chômage qui est très préoccupant. Il a connu la plus forte progression depuis 2019 parmi les économies développées. Il est donc prioritaire de redonner du souffle à l'économie en baissant significativement les taux. D'autant que l'inflation évolue à 30 points de base en dessous de la cible de la banque centrale. Les deux pays mènent donc une réduction des taux de grande ampleur, les baissant de 25 points de base à chaque réunion depuis le début de l'été.

Dégradation

Aux Etats-Unis, la Fed devrait commencer à desserrer son étau monétaire le 18 septembre. Il était temps. Les indicateurs commençaient à passer au rouge. Surtout du côté de l'emploi, avec une hausse plus forte qu'attendu du nombre de chômeurs.

A l'inverse, la situation paraît bien moins pressante en zone euro. L'inflation y reste bien au-dessus de la cible de la BCE, le marché de l'emploi est sain, et malgré quelques signes de faiblesses la croissance tient bon.

De quoi pousser l'institution de Francfort à la prudence, après la nouvelle baisse attendue dans 15 jours. C'est l'avis des banquiers centraux les plus attachés à l'orthodoxie monétaire au sein du conseil des gouverneurs. Les estimations de l'inflation en août, publiées ce vendredi, joueront un rôle déterminant dans le ton de la BCE. ■


Avec la hausse du coût de la vie étudiante et des fournitures, les étudiants n'ont souvent pas d'autre choix que de contracter un crédit. iStock

Les banques modèrent leurs taux pour séduire les étudiants

● Signe que les banques font de la clientèle étudiante une priorité, les taux des prêts étudiants sont a priori restés stables sur un an.
● Ils s'étalent de 0 à 2,9 % selon les cas.

PRÊTS

Rémy Videau

A quelques jours de la rentrée scolaire, les regards des banques se braquent vers les bancs des universités. Alors que le coût de la vie étudiante et le prix des fournitures continuent de grimper, les étudiants n'ont souvent pas d'autres choix que de contracter un crédit. Et c'est un moment clé pour les prêteurs, qui espèrent attirer et fidéliser de nouveaux clients.

Cette rentrée s'opère dans un contexte général de taux d'intérêt plus élevés que l'an dernier. Mais, signe que les banques font de la clientèle étudiante une priorité, les taux des prêts étudiants sont a priori restés stables sur un an – contrairement aux taux des crédits immobiliers, par exemple, qui ont grimpé d'une année sur l'autre. Ils s'étalent de 0 à 2,9 % selon les cas, explique un banquier. Certaines banques mettent en avant des offres à taux zéro. Une stratégie destinée à rester attractif, et montrer son intérêt pour cette clientèle en faisant du prêt étudiant un produit d'appel.

Pour tenter de séduire les étudiants, les banques n'hésitent pas à personnaliser leurs offres. Certaines appliquent des tarifications préférentielles selon la profession des parents ou l'établissement fréquenté. Elles disposent aussi parfois d'un réseau d'écoles partenaires où un taux encore inférieur est appliqué.

Une stratégie à long terme

« Le montant moyen de nos crédits étudiants sur l'année est de 14.500 euros sur une durée de remboursement de 61 mois », explique La Banque Populaire. Un montant et une durée représentatifs de la réalité du marché pour la rentrée 2024, selon plusieurs établissements. Par ailleurs, les banques constatent une stabilisation du nombre de prêts contractés par rapport à l'année dernière.

Dans le détail, le prêt étudiant est un crédit à la consommation non affecté pour lequel il faut être âgé de 18 ans minimum. Deux types de crédits s'offrent à ce public sans grands moyens financiers : le prêt étudiant dit « classique » et le prêt étudiant garanti par l'Etat (PEGE). Dans le cas du PEGE, l'Etat se porte garant de 70 % du montant prêté. A l'inverse, le client disposant déjà d'un garant peut se tourner vers le prêt étudiant classique.

Les étudiants sont une cible de choix. Grâce à leur crédit, ils financent en priorité leurs frais de scolarité, leur logement et leurs transports. Mais la banque voit plus loin : une fois les études terminées, ces jeunes actifs auront des revenus plus élevés, et de nouveaux besoins. Les soutenir est un moyen de tenter de les fidéliser pour le reste de leur vie.

« Un des premiers actes bancaires »

« La contraction d'un prêt étudiant est souvent l'un des premiers actes bancaires réalisés par un jeune adulte, commente La Banque Postale. *Proposer ce type de produit est essentiel, pour permettre d'accompagner l'étudiant dans la poursuite de ses études, mais également dans toutes les étapes de sa vie d'adulte à venir. »*

Etre présent sur le marché étudiant est aussi une façon, pour les banques traditionnelles, de se défendre face aux acteurs en ligne, friands d'une clientèle jeune.

Etre présent sur le marché étudiant est aussi une façon, pour les banques traditionnelles, de se défendre face aux acteurs en ligne, friands d'une clientèle jeune. Certaines, comme Revolut, utilisent notamment les influenceurs pour parler à un public âgé de 18 à 30 ans. En revanche, elles ne proposent justement pas de prêt étudiant, ce qui permet aux banques classiques de se démarquer. ■

Comment la crise du Covid a relancé le prêt étudiant garanti par l'Etat

Les prêts étudiants garantis par l'Etat, peu utilisés jusqu'en 2019, séduisent de plus en plus de jeunes souhaitant financer leurs études supérieures.

La période de la rentrée, qui approche pour les étudiants français, rime souvent avec grosses dépenses. D'après les calculs du syndicat étudiant Unef, l'année scolaire coûtera 482,16 euros en plus cette année. Pour affronter cette augmentation de 2,25 % par rapport à l'an dernier, certains n'ont d'autres choix que d'emprunter. Ils sont de plus en plus nombreux à se tourner vers le prêt étudiant garanti par l'Etat (PEGE).

Ce dispositif est né en 2008 afin de permettre aux étudiants de contracter un prêt plus facilement. *« Sans parents comme garants il peut être difficile d'obtenir un crédit,* explique Bertrand Fontaine, directeur garantie de la Banque publique d'investissement (BPI). *Ici, la garantie à 70 % de l'Etat suffit et la banque ne doit pas chercher d'autres garants. »* Les établissements bancaires sont libres de fixer leurs taux.

Moyens supplémentaires

Quatre conditions sont nécessaires pour être éligible au PEGE. Il faut avoir entre 18 et 28 ans et être inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur français pour y préparer un diplôme universitaire ou un concours. Le demandeur doit aussi résider en France depuis au moins deux ans et avoir la nationalité française ou celle d'un Etat membre de l'Espace économique européen (EEE).

Entre 2008 et 2019, le PEGE a fonctionné de manière discontinue. Peu de fonds y étaient alloués, rendant ainsi son fonctionnement difficile pour les banques et les étudiants. Il n'était pas disponible toute l'année. *« L'Etat a pris en considération que le dispositif devait être appliqué de manière plus pérenne pendant la crise sanitaire,* décrypte Bertrand Fontaine. *Il est depuis financé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. »*

Ces moyens supplémentaires ont permis au PEGE de se développer. En 2023-2024, quelque 20.000 prêts ont été contractés, soit un net bond par rapport aux 3.000 prêts signés sur l'année scolaire 2018-2019. Le chiffre définitif de la rentrée 2024-2025 n'est pas encore connu mais devrait s'inscrire encore en forte hausse. BPI indique avoir enregistré 15 % de prêts supplémentaires entre juillet 2024 et juillet 2023.

20.000
PRÊTS ÉTUDIANT GARANTI PAR L'ETAT
ont été contractés en 2023, contre 3.000 en 2019.

Prêt moyen de 13.000 euros

Si la durée d'un PEGE peut s'étendre de 2 à 10 ans, la durée moyenne était de 7,3 ans en 2023. Les clients ont en moyenne 22 ans et empruntent 13.000 euros. La BPI note également que 48 % d'entre eux ont emprunté plus de 15.000 euros, sachant que le prêt étudiant garanti par l'Etat offre la possibilité d'obtenir jusqu'à 20.000 euros.

L'offre devrait continuer sa croissance alors que 83 % des étudiants estiment qu'ils n'auraient pas pu continuer leurs études sans ce prêt. La somme empruntée est majoritairement allouée au paiement des frais de scolarité (42 %), au logement (21 %) et aux transports (20 %). — ***R. V.***

« Panama papers » : la plus grande banque scandinave sanctionnée aux Etats-Unis

BANQUE

Nordea Bank va verser 35 millions de dollars pour mettre fin aux investigations de la justice américaine sur ses lacunes en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Rachel Cotte

Contrôles déficients, système de surveillance des transactions « peu sophistiqué »... Accusée d'avoir manqué à ses obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, la première banque scandinave Nordea Bank va verser 35 millions de dollars pour clore une enquête de la justice américaine ouverte dans la foulée des « Panama papers ». En 2016, ce scandale impliquant plusieurs dirigeants politiques et célébrités a mis en lumière comment l'établissement a aidé certains clients à échapper à l'impôt via des comptes offshore.

Mais les investigations ont révélé de nombreux autres manquements. Le département des services financiers de l'Etat de New York reproche plus largement à Nordea de ne pas avoir mis en œuvre les mesures de protection et de contrôle nécessaires à l'égard de ses clients et partenaires bancaires à haut risque.

Avoirs russes et azerbaïdjanais

Selon la justice américaine, Nordea a été exposé à des milliards de dollars de transactions risquées entre 2008 et 2019, notamment via sa succursale de Vesterport, au Danemark. Cette dernière a impliqué la banque dans des systèmes de blanchiment d'avoirs russes et azerbaïdjanais. L'établissement est d'ailleurs poursuivi devant la justice danoise pour avoir, entre 2012 à 2015, manqué à ses obligations antiblanchiment sur 26 milliards de couronnes (3,5 milliards d'euros) de flux financiers russes – soit la plus grosse affaire de blanchiment de l'histoire du Danemark.

L'enquête de New York a également révélé que la banque scandinave n'en avait pas fait assez pour compenser le niveau de risque accru lié à ses succursales baltes, ce qui l'a une fois de plus rendue vulnérable aux transactions suspectes. Considérant les pays baltes comme une extension naturelle de son marché intérieur nordique, Nordea y a établi une forte présence dans le cadre de sa stratégie de croissance. Or, tout en sachant que les clients *« des pays post-soviétiques »* présentaient un *« indice de corruption élevé »*, la banque n'a pas pris les précautions adéquates. D'importantes déficiences ont en effet été constatées dans les contrôles antiblanchiment de ces succursales.

« Abus criminel »

Les différents manquements de l'établissement l'ont exposé *« à un risque élevé d'abus criminel »*, et *« les relations de Nordea avec les banques américaines ont importé ces risques dans le système financier de New York »*, a souligné le département des services financiers. Jamie Graham, responsable de la conformité chez Nordea, a reconnu que la banque avait *« sous-estimé la complexité de la prévention de la criminalité financière et les ressources nécessaires à cette fin »*. L'établissement a précisé qu'il inclurait l'amende de 35 millions de dollars dans ses résultats du troisième trimestre. En 2018, ce dernier avait transféré son siège de Stockholm à Helsinki, dans la zone euro, et donc sous la supervision de la Banque centrale européenne. ■

en bref


Tommy Gilligan/USA Today

Football américain : la NFL ouvre la porte aux fonds d'investissement

CAPITAL-INVESTISSEMENT La National Football League (NFL) qui chapeaute le football professionnel américain a validé, mardi, la possibilité pour un fonds de détenir jusqu'à 10 % du capital d'un club, pour une durée minimale de six ans. Ce championnat affiche les revenus les plus importants au monde (près de 13 milliards de dollars en 2023). Jusqu'à maintenant, la NFL se refusait à ouvrir le capital de ses franchises à des investisseurs institutionnels. Elle préférait conserver le modèle historique d'actionnariat réservé à des personnes physiques. Avec ce vote, la NFL a autorisé trois fonds et un consortium à investir : les sociétés indépendantes Arctos Partners, Ares Management Corporation et Sixth Street, ainsi qu'un consortium de cinq fonds regroupant Blackstone, Carlyle, CVC, Dynasty Equity et Ludis. Une liste qui pourrait grossir à l'avenir.

Zone euro : du mieux en juillet pour les crédits aux ménages et aux entreprises

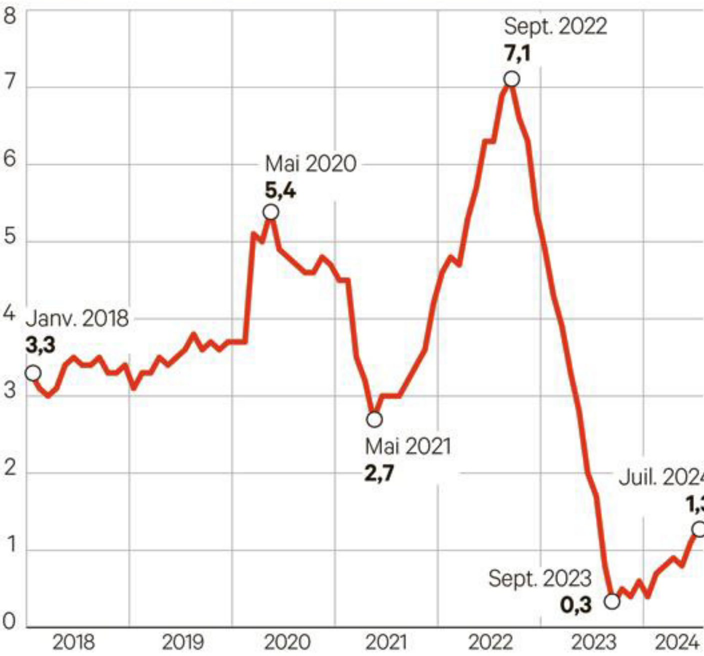
● Le début de baisse des taux initiée en juin par la BCE a rendu au secteur privé un peu d'appétit pour le crédit.
● Mais les montants décaissés par les banques restent toujours très faibles, loin des niveaux observés avant le Covid.

CRÉDIT

Edouard Lederer

Un peu d'optimisme, mais pas encore de quoi crier victoire : à fin juillet, selon des données publiées mercredi par la Banque centrale européenne, le crédit bancaire au secteur privé (ménages et entreprises) a poursuivi sa reprise, encore timide. Les encours des prêts au sein de la zone euro ont ainsi progressé de 1,3 % à fin juillet (sur un an). Un rythme de croissance qui aurait paru famélique sur la période 2016-2022, mais qui en l'état constitue le meilleur niveau depuis un an.

La BCE veut ainsi voir le verre à moitié plein. « *Le taux de croissance annuel des prêts au secteur privé (ajusté de certains paramètres techniques) a augmenté pour atteindre 1,3 % en juillet, contre 1,1 % en juin* », souligne l'institution. Elle voit accélérer les prêts aux ménages, qui atteignent 0,5 % en juillet, contre 0,3 % en juin. Du côté des prêts aux entreprises, c'est au contraire une quasi-stagnation qui s'observe, avec +0,6 % en juillet, après +0,7 % en juin.





La Banque centrale européenne

« LES ÉCHOS » / SOURCE : BCE – PHOTO : TELESNIUK/SHUTTERSTOCK

Ralentissement de la machine

Ce redémarrage du crédit intervient au gré de la politique monétaire de la BCE, qui pour lutter contre l'inflation qui menaçait de s'installer début 2022 a rapidement et fortement remonté ses taux à partir du mois de juillet suivant. Son taux de dépôt, encore négatif (–0,5 %) début 2022, a notamment grimpé jusqu'à 4 % à l'automne 2023 avant d'être ramené, en juin dernier, à 3,25 %. Au grand dam des banques, ce tour de vis a eu l'effet escompté : ralentir la machine économique, et donc la production de crédit.

Sur cette période, l'impact sur le rythme de croissance des encours est limpide. Dans la foulée du boom économique post-Covid, ils ont connu une explosion de plus de 7 % en septembre 2022. En un an, la BCE a mis fin à la fête, provoquant une quasi-stagnation des encours (+0,3 % en septembre), du jamais-vu en près de dix ans.

Le rebond observé depuis correspond, symétriquement, à un début de desserrement consenti par la BCE, en raison d'une meilleure maîtrise de l'inflation, en juin dernier. En France, les banques s'attendent même à un net rebond de la demande de prêts immobiliers à la rentrée, la tendance restant moins nette pour les entreprises.

Encore beaucoup de flou

Reste que les acteurs économiques sont encore dans le flou quant à la poursuite de ce mouvement et à son rythme. Le 12 septembre prochain, la BCE devrait décider – ou non – d'un nouvel allègement.

De plus, les montants engagés par les banques témoignent du niveau assez faible de ces financements : la production de nouveaux prêts immobiliers n'a progressé que de… 5 milliards d'euros en juillet selon l'institution (après 3 milliards le mois précédent). Au total, les nouveaux prêts aux ménages (immobilier et crédit conso) ont atteint 4 milliards sur la période.

« *Cela reste très éloigné des niveaux observés avant la pandémie et le resserrement monétaire, lorsque les prêts mensuels oscillaient entre 10 et 25 milliards d'euros* », souligne, sceptique, l'institut Oxford Economics. Autre ambiance pour les entreprises, qui à la différence des particuliers, peuvent arbitrer avec des financements de marché. Les prêts bancaires qui leur sont destinés ont chuté de 4 milliards en juillet, après une hausse de 19 milliards le mois précédent. ■

Le marché bancaire français reste une exception en Europe

Avec les contraintes qui leur sont propres, les banques françaises prêtent un peu moins cher que leurs homologues européennes, et rémunèrent un peu mieux l'épargne des ménages.

Pas vraiment un homme malade, mais à traiter avec bien des précautions. Le marché français de la banque de détail a plutôt souffert au deuxième trimestre, alors que, par comparaison, les résultats ont été de meilleure tenue dans les pays voisins. En cause, de profondes différences de modèles, mises en exergue par une étude que vient de publier l'Institut d'Économie Scientifique et de Gestion (IESEG School of Management).

Cette dernière souligne, chiffres à l'appui, à quel point le marché français de la banque de détail dénote dans le paysage européen. « *En France, les banques rémunèrent mieux l'épargne et prêtent moins cher que leurs concurrentes de la plupart des autres pays de la zone euro* », résume Eric Dor, directeur des études économiques à l'IESEG.

La situation est frappante du côté du crédit. A fin juin, les crédits immobiliers accordés par les banques généraient un rendement moyen d'à peine… 1,74 % pour les prêteurs. Cela place tout simplement les banques françaises au dernier rang de la zone euro. En Allemagne, le rendement moyen est de 2 %, de 3,09 % en Italie et de 3,64 % en Espagne. C'est le modèle français à taux fixe qui est ici à l'œuvre : les anciens prêts, accordés ces dernières années à taux faibles, restent dans les livres des banques jusqu'à leur remboursement, généralement entre huit et dix ans. Les nouveaux prêts, accordés depuis deux ans à des taux plus élevés, ne remplacent ces anciennes générations que très lentement.

2,55 %
La rémunération moyenne des placements de court terme, en France.

Le constat est proche sur les prêts accordés aux entreprises, avec à nouveau une France presque en queue de peloton (le rendement des encours est de 3,49 %) aux côtés cette fois de l'Allemagne (3,46 %). Ce marché, moins concurrentiel et moins encadré par les autorités, permet néanmoins aux établissements de prêter plus cher qu'aux ménages, une réalité commune à l'ensemble de la zone euro.

Aux avant-postes sur l'épargne

Les banques françaises se distinguent également du côté de l'épargne : cette fois le secteur se classe aux avant-postes, avec des rémunérations qui se situent dans le haut de la fourchette. En moyenne, la France rémunère les placements de court terme (dont fait partie par exemple le Livret A) à 2,55 % en moyenne. Plusieurs pays font beaucoup mieux (comme la Croatie, le Luxembourg ou l'Autriche), mais c'est bien plus qu'en Italie (1,67 %) et surtout qu'en Allemagne (0,76 %). Un constat à mettre en rapport avec le rôle pivot du Livret A dans l'Hexagone : sa rémunération, fixée par Bercy, a été gelée à 3 % jusqu'en février prochain. Très populaire, il agit sur le marché français comme une sorte de prescripteur, tirant à la hausse la rémunération de l'ensemble des dépôts bancaires, qu'ils soient ou non réglementés.

Entre une épargne plutôt coûteuse à rétribuer pour les banques, et un stock de prêts qui ne se renouvellent que lentement, les marges d'intérêt du secteur se sont ainsi retrouvées sous pression ces derniers trimestres. Chaque prêt, de façon unitaire, est désormais mieux margé, et les banques attendent désormais que la demande se redresse pour relancer la production de crédits… et leurs revenus. Quant à l'épargne, elle reste tributaire du taux du Livret A. Le niveau qu'il pourrait atteindre après février prochain sera l'un des dossiers chauds de la fin 2024. — ***E. Le.***

Le krach éclair de la livre turque fait craindre une nouvelle crise

DEVISE

Bien que démentie, la rumeur de la démission du ministre des Finances turc, Mehmet Simsek, a fait craindre aux marchés une nouvelle crise financière sur fond d'instabilité politique.

Nessim Aït-Kacimi

Rumeur fondée ou tentative de déstabilisation, l'hypothèse d'une démission du ministre des Finances et du Trésor de Turquie, Mehmet Simsek empoisonne l'atmosphère sur les marchés. Il aurait été sur le point de quitter son poste, avaient laissé entendre certains médias. Cette « fake news » pourrait avoir été colportée par des politiciens de l'opposition, des financiers ou des spéculateurs. L'intéressé a démenti ce bruit jugé malveillant, qui depuis une semaine entretient les craintes des investisseurs sur un énième changement de cap de la politique économique. Signe de nervosité, la livre turque a connu un krach éclair (flash crash) en Asie, un plongeon de 4,5 % en 13 minutes avant de rebondir.

Sur X (anciennement Twitter), Timothy Ash, stratège chez RBC BlueBaY, a estimé que le pays connaîtrait une nouvelle tempête financière si le ministre des Finances venait à démissionner ou à être limogé. Artisan des réformes et bien perçu par les marchés notamment par les investisseurs étrangers, son départ replongerait le pays dans l'instabilité politique et financière qu'ont connue les grands « argentiers » qui ont eu à travailler avec Erdogan.

En dépit de taux directeurs très élevés (50 %), la livre turque a perdu 13 % face au dollar et 14 % contre l'euro cette année. Au début de l'été, elle était la monnaie la plus sous-évaluée au monde, autour de 12 % en moyenne, selon les différents indicateurs de valorisation établis par Deutsche Bank. Cette décote traduisait la méfiance des marchés à l'égard d'une monnaie qui a connu des crises à répétition, malgré les interventions de la Banque de Turquie et des banques publiques appelées à une défense « patriotique » de leur devise.

A l'arrivée au pouvoir du président Erdogan en août 2014, le dollar valait 2 livres, contre 34 aujourd'hui : une baisse de 94 %.

Des banquiers centraux fusibles du pouvoir

La monnaie turque pourrait connaître en 2024 sa onzième année de baisse consécutive, à moins de connaître un rebond significatif. Les stratèges de Goldman Sachs n'y croient pas. Ils anticipent que le dollar gagnera encore 17 % contre la livre l'an prochain. A l'arrivée au pouvoir d'Erdogan en août 2014, le dollar valait 2 livres, contre 34 aujourd'hui. La monnaie turque a ainsi perdu 94 % de sa valeur en dix ans de règne du président. Recep Tayyip Erdogan a longtemps mis le soutien à la croissance comme la priorité de la banque centrale, devant la stabilité des prix. Et il s'est montré très interventionniste.

De 2016 à février 2024, cinq gouverneurs de la Banque de Turquie ont tenté de mener une politique monétaire plus ou moins orthodoxe, et en toute indépendance d'Ankara. Ils ont été écartés pour leur manque de coopération avec le pouvoir ou ont démissionné sous la pression. Les présidents de la Banque de Turquie ont souvent joué le rôle de bouc émissaire d'une inflation hors de contrôle, qui peine à diminuer. L'inflation était encore de 62 % en juillet en rythme annuel. Elle reste au-dessus de taux pourtant multipliés par trois en douze mois, passant de 15 % à 50 %. Le pays a les deuxièmes taux courts les plus élevés de la planète derrière ceux du Venezuela (59,25 %) et devant ceux de l'Argentine (40 %). Société Générale anticipe un statu quo sur les taux en Turquie jusqu'en février prochain du fait de l'inflation persistante.

Les taux élevés en Turquie devraient continuer d'attirer les opérations dites de « carry trade ». Les traders empruntent des yens à des taux très bas pour ensuite investir sur la dette turque et empocher le différentiel de taux. Mais ils prennent un risque de change qui peut se retourner contre eux compte tenu de l'instabilité de la paire yen-livre turque.

De son côté, le pays veut attirer les investissements des fonds souverains notamment du Golfe et d'Afrique (Egypte), bien moins spéculatifs et court-termistes. Ces flux de capitaux apportent de précieux financements pour de grands projets (infrastructures) et contribuent à soutenir la livre turque. Mais les fonds d'investissement étatiques étrangers n'investissent à long terme dans un pays que s'ils estiment son environnement durablement stable. ■

euronext

SÉANCE DU 28 - 08 - 2024
CAC 40 : 7577,67 (0,16 %) NEXT 20 : 11040,24 (0,25 %)
CAC LARGE 60 : 8158,57 (0,16 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5617,08 (0,15 %)
DATE DE PROROGATION : 25 SEPTEMBRE

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST		ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH.	DIV	OUV	VOL.	NB TITRES	CLOT	+ HAUT	+ BAS	% VEIL	% MOIS	% 52 S.	% AN	+ HAUT AN	+ BAS AN	BPA	PER	RDT
ACCOR (AC) ◆	A	FR0000120404	05/06/24	1,18	37,68	711853	243.622.860	**37,47**	37,8	37,35	**- 0,21**	+ 3,57	+ 14,03	**+ 8,29**	43,74	31,73			3,15
AIR LIQUIDE (AI) ◆	A	FR0000120073	20/05/24	3,2	166,24	390730	578.131.063	**167,2**	167,94	166,1	**+ 1,02**	- 0,07	+ 11,26	**+ 4,43**	179,473	150,618			1,91
AIRBUS GROUP (AIR) ◆	A	NL0000235190	16/04/24	2,38	141,32	696436	792.283.683	**140,86**	142,52	140,78		+ 7,61	+ 6,52	**+ 0,77**	172,78	126,66	3,4	41,49	1,99
ARCELORMITTAL (MT) ◆	A	LU1598757687	16/05/24	0,2	21,23	2108314	852.809.772	**21,05**	21,23	20,94	**+ 1,2**	+ 1,49	- 13,82	**- 18,01**	26,95	18,435			
AXA (CS) ◆	A	FR0000120628	30/04/24	1,98	34,04	3199570	2.200.619.258	**34,31**	34,43	34,04	**+ 0,76**	+ 5,63	+ 23,82	**+ 16,34**	35,19	29,04			5,77
BNP PARIBAS (BNP) ◆	A	FR0000131104	21/05/24	4,6	62,17	1164154	1.130.810.671	**61,88**	62,28	61,53	**- 0,18**	- 4	+ 4	**- 1,13**	73,08	53,08			7,43
BOUYGUES (EN) ◆	A	FR0000120503	30/04/24	1,9	32,02	461490	379.243.267	**32,2**	32,31	32,02	**+ 0,72**	- 0,53	+ 1,83	**- 5,63**	38,26	29,82			5,9
CAP-GEMINI (CAP) ◆	A	FR0000125338	29/05/24	3,4	185,55	185338	172.608.113	**185,05**	186,55	184,85	**+ 0,11**	- 2,01	+ 11,75	**- 1,96**	227,4	170,15			1,84
CARREFOUR (CA) ◆	A	FR0000120172	28/05/24	0,87	14,64	1115633	677.969.188	**14,56**	14,835	14,505	**- 0,34**	+ 4,71	- 20,15	**- 12,1**	16,92	13,14			5,98
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆	A	FR0000045072	29/05/24	1,05	13,795	1880807	3.025.902.350	**13,755**	13,82	13,725	**+ 0,26**	- 0,94	+ 18,84	**+ 7,03**	15,925	12,118			7,63
DANONE (BN) ◆	A	FR0000120644	03/05/24	2,1	61,64	831295	679.553.991	**62,24**	62,3	61,62	**+ 1,24**	+ 5,42	+ 15,73	**+ 6,07**	63,8	56,14			3,37
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	A	FR0014003TT8	27/05/24	0,23	34,32	616130	1.338.435.363	**34,32**	34,68	34,26	**+ 0,03**	- 1,55	- 5,17	**- 22,41**	48,875	32,25			0,67
EDENRED (EDEN) ◆	A	FR0010908533	10/06/24	1,1	38,07	299205	249.588.059	**37,83**	38,28	37,83	**- 0,37**	+ 0,69	- 36,21	**- 30,13**	58,76	34,7			2,91
ENGIE (ENGI) ◆	A	FR0010208488	02/05/24	1,43	15,7	3509051	2.435.285.011	**15,725**	15,755	15,675	**+ 0,42**	+ 8,94	+ 5,99	**- 1,21**	16,64	13,07	1,21	13,04	9,09
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆	A	FR0000121667	06/05/24	3,95	214,4	263161	457.318.291	**214,8**	215,7	213,7	**+ 0,66**	+ 3,72	+ 21,96	**+ 18,28**	216,2	172,82			1,84
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆	A	FR0014000MR3	03/07/19	2,45	52,5	310918	190.742.750	**52,52**	52,86	51,98	**+ 0,11**	- 2,09	- 7,27	**- 10,95**	62,1	39,47			0,95
HERMES INTL (RMS) ◆	A	FR0000052292	02/05/24	21,5	2138	45910	105.569.412	**2122**	2148	2118	**- 0,52**	+ 2,27	+ 10,66	**+ 10,59**	2436	1788,8			1,01
KERING (KER) ◆	A	FR0000121485	02/05/24	9,5	260	225407	123.420.778	**256,4**	261,25	256,3	**- 1,18**	- 9,78	- 48,14	**- 35,74**	438,6	246,7			3,71
L.V.M.H. (MC) ◆	A	FR0000121014	23/04/24	7,5	672,8	282346	500.141.700	**666,2**	674,1	665,8	**- 0,54**	+ 0,47	- 16,57	**- 9,19**	886,4	611,5			1,13
LEGRAND (LR) ◆	A	FR0010307819	31/05/24	2,09	98,98	212874	262.245.733	**99,22**	99,96	98,7	**+ 0,61**	+ 5,55	+ 9,83	**+ 5,44**	104,9	88,44			2,11
L'ORÉAL (OR) ◆	A	FR0000120321	26/04/24	6,6	392,9	192263	534.955.898	**391,4**	393,75	390,7	**- 0,22**	- 1,86	- 3,41	**- 13,15**	461,85	374			1,69
MICHELIN (ML)	A	FR001400AJ45	22/05/24	1,35	35,67	932113	714.958.226	**35,29**	35,72	35,29	**- 0,76**	- 3,24	+ 23,13	**+ 8,72**	38,52	30,06			3,83
ORANGE (ORA) ◆	A	FR0000133308	04/06/24	0,42	10,4	3503027	2.660.056.599	**10,435**	10,445	10,375	**+ 0,53**	+ 1,61	+ 1,17	**+ 1,27**	11,37	9,192			4,03
PERNOD-RICARD (RI) ◆	A	FR0000120693	17/07/24	2,35	127,4	479601	253.328.748	**128,6**	128,8	127,3	**+ 0,94**	+ 0,67	- 33,85	**- 19,5**	164,55	119,95			1,83
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆	A	FR0000130577	01/07/24	3,4	98	415435	268.723.468	**98,92**	99,3	97,7	**+ 1,27**	+ 0,9	+ 36,89	**+ 17,76**	108,4	83,16			3,23
RENAULT (RNO) ◆	A	FR0000131906	22/05/24	1,85	43,19	454971	295.722.284	**42,84**	43,29	42,72	**- 0,86**	- 2,21	+ 15,78	**+ 16,08**	54,54	33,265			4,32
SAFRAN (SAF) ◆	A	FR0000073272	28/05/24	2,2	197	297955	427.260.541	**197,55**	198,45	196,55	**+ 0,53**	- 2,88	+ 33,77	**+ 23,89**	218,9	156,68			1,11
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆	A	FR0000125007	10/06/24	2,1	77,16	553926	504.005.802	**77,6**	78,06	76,98	**+ 0,75**	- 2,51	+ 31,57	**+ 16,41**	82,76	61,27			2,71
SANOFI (SAN) ◆	A	FR0000120578	13/05/24	3,76	100,74	972625	1.268.607.152	**100,98**	101,3	100,54	**+ 0,26**	+ 4,3	+ 1,71	**+ 12,5**	101,3	84,93			3,72
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆	A	FR0000121972	28/05/24	3,5	226,65	440204	575.627.026	**226,95**	230,25	226,45	**+ 0,58**	+ 3,37	+ 42,86	**+ 24,85**	239	171,1			1,54
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆	A	FR0000130809	27/05/24	0,9	21,735	1515787	812.035.548	**21,625**	21,78	21,49	**+ 0,07**	- 9,71	- 17,62	**- 9,99**	27,95	19,37			4,16
STELLANTIS NV (STLAP)	A	NL00150001Q9	22/04/24	1,32	15,04	2179184	3.023.129.879	**14,992**	15,1	14,94	**- 0,16**	- 7,31	- 11,43	**- 29,1**	27,345	13,694			10,34
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆	A	NL0000226223	24/06/24	0,08	28,11	1615253	911.281.920	**27,765**	28,275	27,74	**- 0,84**	- 9,62	- 35,68	**- 38,63**	45,815	25,9	0,23	122,18	0,32
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆	A	FR0000051807	28/05/24	3,85	106,6	116535	60.738.823	**105,35**	106,9	104,75	**- 1,31**	- 0,47	- 15,48	**- 20,22**	153,8	80,76			3,65
THALES (HO) ◆	A	FR0000121329	21/05/24	2,6	149,05	135267	210.210.140	**149,9**	150,9	148,9	**+ 0,6**	+ 4,02	+ 11,62	**+ 11,91**	174,5	131,45			1,73
TOTALENERGIES (TTE) ◆	A	FR0000120271	19/06/24	0,79	62,77	2202823	2.397.679.661	**62,41**	62,91	62,28	**- 0,49**	+ 0,45	+ 7,81	**+ 1,31**	70,11	57,45			1,27
UNIBAIL-R/WFD (URW)	A	FR0013326246	14/05/24	2,5	72,52	199485	139.364.104	**72,4**	72,72	72,1	**- 0,17**	+ 7,04	+ 51,46	**+ 8,19**	82,16	63,96			3,45
VEOLIA ENV. (VIE) ◆	A	FR0000124141	08/05/24	1,25	29,42	1039446	726.148.514	**29,6**	29,67	29,41	**+ 0,89**	+ 2,42	+ 4,7	**+ 3,64**	31,6	26,47			4,22
VINCI (DG) ◆	A	FR0000125486	23/04/24	3,45	107,2	633017	588.519.218	**107,35**	107,85	107,15	**+ 0,66**	- 0,65	+ 3,38	**- 5,58**	120,62	97,44			3,21
VIVENDI (VIV) ◆	A	FR0000127771	30/04/24	0,25	10,05	1173448	1.029.918.125	**10,115**	10,115	10	**+ 0,8**	+ 2,03	+ 22,99	**+ 4,54**	11,17	9,026			2,47

SRD — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST		ISIN	DATE DÉTACH.	COUPON / DIV	OUV	VOL.	NB TITRES	CLOT	+ HAUT	+ BAS	% VEIL	% MOIS	% 52 S.	% AN	+ HAUT AN	+ BAS AN	BPA	PER	RDT
AB SCIENCE (AB) △	B	FR0010557264			0,981	67855	52.375.019	**1,008**	1,01	0,978	**+ 3,07**	- 2,33	- 67,17	**- 71,65**	4,465	0,88			
ABC ARBITRAGE (ABCA) △	B	FR0004040608	23/04/24	0,1	4,26	17124	59.608.879	**4,24**	4,26	4,205	**+ 0,12**	+ 7,34	- 29,68	**- 11,76**	4,87	3,58			
ABIVAX (ABVX) △	B	FR0012333284			10,42	24847	63.276.925	**10,8**	10,9	10,38	**+ 4,45**	- 3,74	- 39,05	**+ 9,98**	15,42	9,35			
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △	B	FR0012616852			1,31	18268	34.931.012	**1,27**	1,31	1,27	**- 1,09**	+ 2,58	+ 5,31	**- 1,4**	1,482	0,91			
ADOCIA (ADOC) △	B	FR0011184241			5,84	96774	15.043.513	**6,08**	6,09	5,76	**+ 5,19**	- 5,3	- 59,08	**- 47,31**	12,4	5,11			
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆	A	FR0010340141	10/06/24	3,82	116,8	32134	98.960.602	**117**	117,3	116,6	**+ 0,26**	- 4,1	- 3,62	**- 0,17**	133,2	109,6			3,27
AIR FRANCE-KLM (AF) ■	A	FR001400J770			7,84	643112	262.769.869	**7,804**	7,9	7,75	**- 0,21**	- 6,34	- 45	**- 42,58**	13,828	7,412			
AKWEL (AKW) △	B	FR0000053027	03/06/24	0,3	10,3	3951	26.741.040	**10,24**	10,3	10,2	**- 0,58**	- 3,76	- 29,86	**- 36,63**	17,44	9,83			2,93
AYVENS (AYV) ▲	A	FR0013258662	31/05/24	0,47	6,07	235240	816.960.428	**5,975**	6,08	5,975	**- 1,4**	- 4,02	- 35,3	**- 7,29**	7,51	5,11			7,87
ALPES (CIE DES) (CDA) △	B	FR0000053324	20/03/24	0,91	13,64	17629	50.622.242	**13,64**	13,76	13,6		+ 3,02	+ 6,23	**- 3,4**	16,28	12,32			5,87
ALTAREA (ALTA) ▲	A	FR0000033219	11/06/24	8	100,4	5285	21.893.754	**99,9**	101,2	98,7	**- 0,7**	+ 3,95	+ 14,43	**+ 24,88**	111,8	66,8			
ALSTOM (ALO) ■◆	A	FR0010220475	17/07/23	0,25	18,695	729158	461.509.585	**18,695**	18,8	18,51		+ 3,86	- 27,14	**+ 53,49**	19,88	10,66			
ALTAREIT (AREIT)	B	FR0000039216			450	1	1.750.487	**450**	450	450			- 15,89		480	440			
ALTEN (ATE) ▲	A	FR0000071946	24/06/24	1,5	99,8	21180	35.209.501	**100**	100,3	99,3	**+ 0,2**	- 1,57	- 21,75	**- 25,71**	146,9	92,15			1,5
AMUNDI (AMUN) ▲ **EX-DS 15/03/17**	A	FR0004125920	03/06/24	4,1	67,65	55775	204.647.634	**67,75**	67,85	67,4	**+ 0,67**	+ 1,5	+ 26,52	**+ 9,98**	72,35	58,75			6,05
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲	A	FR0014005AL0	17/06/24	0,39	12,4	10568	179.193.288	**12,22**	12,4	12,06	**- 0,33**	- 0,65	- 11,45	**- 11,32**	17,28	10,1			3,19
ARAMIS (ARAMI)	A	FR0014003U94			5,4	46037	82.856.671	**5,4**	5,49	5,26	**+ 1,5**	+17,78	+ 38,46	**+ 24,14**	5,53	3,3			
ARGAN (ARG)	A	FR0010481960	27/03/24	3,15	77,5	5541	25.402.673	**77**	77,9	76,2	**- 0,65**	- 0,52	+ 3,77	**- 9,62**	86,1	70,7			
ARKEMA (AKE) ■◆	A	FR0010313833	17/05/24	3,5	82,1	76019	75.043.514	**81,95**	82,25	81,5	**- 0,06**	- 1,86	- 13,83	**- 20,44**	104,4	76,7			4,27
ARTMARKET.COM (PRC) △	C	FR0000074783			4,56	2978	6.651.515	**4,56**	4,67	4,55	**- 1,72**	- 2,98	- 31,63	**- 10,06**	6,15	4,11			
ASSYSTEM (ASY) **OPA 24/11/17**	B	FR0000074148	10/07/24	5,5	51,3	3718	15.668.216	**51,2**	51,6	51,1	**- 0,2**	+ 4,6	+ 14,29	**+ 3,43**	61,2	44,45			10,74
ATOS SE (ATO)	A	FR0000051732	14/05/21	0,9	0,806	594182	112.136.778	**0,814**	0,82	0,805	**+ 1,04**	-12,31	- 88,24	**- 88,46**	7,83	0,637			
AUBAY (AUB) △	C	FR0000063737	17/05/24	0,7	35,85	2046	13.064.446	**36,2**	36,4	35,75	**+ 0,98**	- 2,56	- 15,02	**- 13,09**	47,35	33,9			1,93
AVENIR TELECOM (AVT)	C	FR001400CFI7			0,093	14238		**0,092**	0,093	0,09	**+ 2,56**	- 8,61	- 47,01	**- 19,46**	0,198	0,074			
AXWAY SOFTWARE (AXW) △	B	FR0011040500	05/06/23	0,4	22,9	7684	21.633.597	**22,9**	23	22,7	**- 0,44**	+ 4,09	- 4,18	**- 13,26**	30,9	20			
BAINS MER MONACO (BAIN)	B	MC0000031187	10/10/23	1,2	108	218	24.516.661	**105,5**	108	105	**- 0,47**	+ 1,93	- 4,95	**+ 3,43**	111	93,4			1,14
BALYO (BALYO) △	C	FR0013258399			0,538	2556	34.356.767	**0,588**	0,594	0,538	**- 1,01**	+ 1,55	- 30	**- 29,07**	0,839	0,441			
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △	C	FR0000035370	07/01/22	0,27	22,8	3771	7.358.328	**22,55**	22,85	22,15	**- 1,1**	+10,54	- 16,79	**- 15,86**	28	13,8			
BELIEVE (BLV) ▲	A	FR0014003FE9			14,42	3470	100.708.785	**14,58**	15,4	14,42	**+ 0,41**	+ 5,96	+ 55,11	**+ 38,86**	16,92	8,79			
BÉNÉTEAU (BEN) ▲	B	FR0000035164	12/06/24	0,73	9,24	53532	82.789.840	**9,14**	9,28	9,14	**- 1,51**	- 0,22	- 35,27	**- 26,76**	14,38	7,95			7,99
BIC (BB) ▲	A	FR0000120966	10/06/24	2,85	60,5	22276	42.270.689	**60,4**	60,9	60,1	**- 0,17**	+ 4,68	+ 3,25	**- 3,9**	71,5	50,6			4,72
BIGBEN INT. (BIG) △	C	FR0000074072	27/07/22	0,3	2,235	18792	18.538.970	**2,25**	2,27	2,22	**+ 0,67**		- 47,49	**- 34,97**	3,88	2,09			
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲	A	FR0013280286	07/06/24	0,85	104,7	74029	118.361.220	**105,4**	105,8	104,3	**+ 0,86**	+ 7,55	+ 9,61	**+ 4,77**	108,9	88,25			0,81
BOIRON (BOI) △	A	FR0000061129	03/06/24	1,35	32,9	1225	17.545.408	**32,9**	32,9	32,15	**+ 1,86**	+ 1,54	- 36,49	**- 18,2**	42,8	29,3			4,1
BOLLORÉ (BOL) ▲	A	FR0000039299	25/06/24	0,05	5,88	442525	2.852.174.816	**5,91**	5,935	5,86	**+ 0,51**	+ 4,14	+ 11,09	**+ 4,51**	6,425	5,28			0,85
BONDUELLE (BON) △	B	FR0000063935	02/01/24	0,25	6,81	17597	32.630.114	**6,85**	6,9	6,8	**- 0,15**	+11,75	- 38,29	**- 37,39**	10,94	6			3,65
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆	A	FR0006174348	02/07/24	0,83	29,5	417043	453.871.520	**29,4**	29,64	29,4	**- 0,41**	+ 1,87	+ 19,08	**+ 28,55**	29,66	22,52			2,82
CARMILA (CARM) △	C	FR0010828137	29/04/24	1,2	16,96	49990	142.441.073	**16,84**	17	16,66	**- 0,71**	+ 1,81	+ 14,4	**+ 8,09**	18	14,72			
CASINO GUICHARD (CO)	A	FR001400OKR3			3,625	79920	395.740.444	**3,545**	3,68	3,542	**- 2,22**	- 2,23	- 98,98	**- 95,48**	80	2,71			
CATANA GROUP (CATG) △	C	FR0010193052	05/03/24	0,15	5,07	43056	30.706.178	**5,14**	5,22	5,03	**+ 1,78**	+ 2,8	- 30,26	**- 10,14**	5,92	4,085			2,92
CEGEDIM (CGM)	B	FR0000053506	29/06/22	0,5	12,7	1512	14.097.155	**12,65**	12,7	12,6		- 3,44	- 38,74	**- 29,17**	18,8	11,3			
CHARGEURS (CRI) △	C	FR0000130692	02/05/23	0,54	12,48	8612	24.862.314	**12,02**	12,5	12,02	**- 3,22**	+14,91	+ 13,4	**+ 2,91**	13,3	9,14			
CHRISTIAN DIOR (CDI) **EX D OP 08/06/17**	A	FR0000130403	23/04/24	7,5	626,5	1686	180.507.516	**620,5**	627	619,5	**- 0,56**	+ 0,16	- 17,71	**- 12,3**	832,5	569			1,21
CLARANOVA SE (CLA) △	B	FR0013426004			1,462	42319	57.206.910	**1,428**	1,464	1,418	**- 2,33**	-17,65	- 19,41	**- 32,8**	3,05	1,37			
CLARIANE (CLARI) ▲	A	FR0010386334	21/06/23	0,25	1,945	461113	355.980.761	**1,933**	1,992	1,92	**- 0,72**	+ 1,42	- 68,05	**- 19,59**	5,45	1,321			
COFACE (COFA) ▲	A	FR0010667147	22/05/24	1,3	14,5	65044	150.179.792	**14,47**	14,55	14,4	**- 0,07**	+ 4,78	+ 14,39	**+ 22,21**	15,95	11,53			8,98
COVIVIO (COV) ▲	A	FR0000064578	19/04/24	3,3	50,7	87470	111.623.468	**51,3**	51,3	50,7	**+ 0,39**	+10,61	+ 19,64	**+ 5,38**	51,8	39,54			
DASSAULT AV. (AM)	A	FR0014004L86	20/05/24	3,37	188,3	45868	78.595.561	**189,8**	190,4	187,4	**+ 0,53**	+ 4,63	+ 5,92	**+ 5,92**	212,4	160,9			1,78
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆	A	FR0014003TT8	27/05/24	0,23	34,32	616130	1.338.435.363	**34,32**	34,68	34,26	**+ 0,03**	- 1,55	- 5,17	**- 22,41**	48,875	32,25			0,67
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △	B	FR0010417345			0,835	16500	96.498.927	**0,831**	0,835	0,83	**- 0,48**	- 7,87	- 71,44	**- 55,06**	1,896	0,764			
DEEZER SA (DEEZR)	2	FR001400AYG6			1,8	834	117.054.347	**1,81**	1,81	1,8	**+ 0,56**	+ 2,84	- 12,77	**- 14,82**	2,4	1,64			
DERICHEBOURG (DBG) △	B	FR0000053381	14/02/24	0,16	5,03	73292	159.397.489	**5,015**	5,04	4,978	**- 0,3**	+ 5	+ 0,5	**- 1,28**	5,295	3,858			3,19
DMS (DGM) △	C	FR0012202497			0,93	3591	16.120.556	**0,946**	0,946	0,93	**+ 0,85**	- 1,46	- 28,87	**- 16,65**	1,37	0,884			
EDENRED (EDEN) ◆	A	FR0010908533	10/06/24	1,1	38,07	299205	249.588.059	**37,83**	38,28	37,83	**- 0,37**	+ 0,69	- 36,21	**- 30,13**	58,76	34,7			2,91
EIFFAGE (FGR) ■◆	A	FR0000130452	20/05/24	4,1	94,12	132508	98.000.000	**95,36**	95,42	94,12	**+ 1,36**	+ 1,88	+ 2,23	**- 1,71**	107,75	84,56			4,3
EKINOPS (EKI) △	B	FR0011466069			3,5	3606	26.994.049	**3,57**	3,57	3,5	**+ 2**	+19,6	- 50,07	**- 39,08**	5,94	2,82			
ELIOR (ELIOR) ▲	B	FR0011950732	07/04/20	0,29	3,282	254312	253.611.809	**3,332**	3,368	3,282	**+ 1,22**	+ 5,51	+ 57,02	**+ 13,64**	3,98	2,136			
ELIS (ELIS) ▲	A	FR0012435121	27/05/24	0,43	21,72	144426	235.567.817	**21,68**	21,92	21,54	**- 0,46**	+ 1,31	+ 23,18	**+ 14,77**	23,58	18,08			1,98
EMEIS (EMEIS) ▲	A	FR001400NLM4			9,01	171836	160.723.308	**8,855**	9,027	8,813	**- 1,67**	-34,65	- 92	**- 47,25**	17,979	8,45			
ERAMET (ERA) ▲	B	FR0000131757	04/06/24	1,5	72,3	35781	28.755.047	**70,8**	72,3	70,75	**- 2,21**	-13,87	- 5,98	**- 0,98**	114,5	58,5			2,12
ESSO (ES) △	C	FR0000120669	08/07/24	15	128,8	4497	12.854.578	**127,8**	129	127	**- 0,47**	-14,46	+138,21	**+133**	205	48,98			11,74
EURAZEO (RF) ▲	A	FR0000121121	14/05/24	2,42	71,05	55203	76.081.874	**71,6**	71,85	71	**+ 0,77**	- 1,58	+ 34,71	**- 0,35**	86,75	63,95			3,38
EUTELSAT COM. (ETL) ▲	A	FR0010221234	17/11/22	0,93	4,556	116483	475.178.378	**4,318**	4,576	4,308	**- 5,39**	-11,88	- 21,28	**+ 1,6**	4,96	3,382			
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △	B	FR0000062671	23/06/21	0,32	17,7	8366	17.424.747	**17,5**	17,78	17,44		+ 5,29	- 13,79	**- 9,33**	24,6	15,7			
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN)	A	FR0014005DA7	05/07/22	0,2	23,2	40178	91.670.286	**23,3**	23,3	23,15	**+ 0,43**		+ 28,16	**+ 19,98**	23,7	16,9			
EXOSENS PROM (EXENS)	A	FR001400Q9V2			19,6	25859	50.782.552	**20**	20	19,5	**+ 3,01**	- 7,96			24,945	18,86			
FDJ (FDJ) ▲	A	FR0013451333	03/05/24	1,78	36,5	86564	185.270.000	**36,38**	36,6	36,28	**- 0,17**	+ 2,88	+ 10,44	**+ 10,78**	39,46	30,7			4,89
PHAXIAM TX (PHXM)	C	FR0011471135			1,726	19847	60.751.054	**1,67**	1,726	1,65	**- 3,69**	-13,02	- 66,8	**- 63,7**	4,7	1,65			
FNAC DARTY (FNAC) ▲	A	FR0011476928	03/07/24	0,45	29,9	8206	27.778.578	**29,8**	30,1	29,7		- 1,16	+ 3,04	**+ 8,36**	35,95	23,1			1,51
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY)	A	FR0000033409	18/04/24	2,4	64	388	42.950.800	**63,6**	64	63,2	**- 0,63**	- 0,31	- 6,47	**- 5,07**	72	62			
FORVIA (FRVIA) ■◆	A	FR0000121147	04/06/24	0,5	9,55	566275	197.089.340	**9,348**	9,638	9,31	**- 2,2**	-11,27	- 52,32	**- 54,22**	21,17	8,72			5,35
GECINA (GFC) ■◆	A	FR0010040865	02/07/24	2,65	98,55	96575	76.670.861	**98,9**	99,05	98,2	**+ 0,3**	+10,94	+ 3,02	**- 10,17**	111,1	85,15			
GENFIT (GNFT) ▲	B	FR0004163111			3,895	108630	49.939.043	**3,845**	3,91	3,81	**- 1,28**	- 5,18	+ 17,4	**+ 8,62**	5,79	3,025			
GENSIGHT (SIGHT) △	B	FR0013183985			0,473	1473474	103.800.959	**0,422**	0,494	0,39	**- 6,22**	+31,26	- 3,54	**- 8,26**	0,598	0,282			
GERARD PERRIER (PERR)	B	FR0000061459	10/06/24	2,3	92,4	136	3.973.148	**91,8**	92,4	91,8	**- 0,65**	- 6,33	- 12,15	**- 8,02**	102	87,2			2,51
GETLINK (GET) ■◆	A	FR0010533075	30/05/24	0,55	16,395	333267	550.000.000	**16,42**	16,42	16,32	**+ 0,18**	- 0,45	+ 8,63	**- 0,88**	16,89	14,915			3,35

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST		ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH.	DIV	OUV	VOL.	NB TITRES	CLOT	+ HAUT	+ BAS	% VEIL	% MOIS	% 52 S.	% AN	+ HAUT AN	+ BAS AN	BPA	PER	RDT
GL EVENTS (GLO) △	B	FR0000066672	02/07/24	0,7	16,94	16611	29.982.787	**16,9**	17	16,64	**- 0,59**	- 8,25	- 5,69	**- 13,86**	23,55	16,2			4,14
GRAINES VOLTZ (GRVO)	C	FR0000065971	29/03/22	2	22,8	46	1.480.265	**22,8**	22,8	22,8		- 1,3	- 35,41	**- 21,92**	30,6	21,8			
GROUPE CRIT (CEN) △	B	FR0000036675	03/07/24	1	62,4	61	11.250.000	**62,6**	62,6	62,4	**+ 0,32**	- 5,44	- 12,81	**- 20,36**	79,6	59,8			1,6
GTT (GTT) ■▲	A	FR0011726835	18/06/24	2,51	132	64687	37.078.357	**131,3**	132,4	131,2	**- 0,53**	- 0,76	+ 15,48	**+ 9,51**	151,1	117,3			1,91
GUERBET (GBT) △	B	FR0000032526	01/07/24	0,5	34,1	3766	12.641.115	**34,6**	35,05	34,1	**+ 1,62**	- 1,14	+ 55,16	**+ 77,44**	40,25	17,02			1,45
GUILLEMOT (GUI) △	C	FR0000066722	07/06/23	0,25	5,66	5386	15.087.480	**5,72**	5,72	5,6	**+ 0,35**	- 5,92	- 18,52	**- 15,76**	7,48	4,405			
ICADE (ICAD) ▲	A	FR0000035081	02/07/24	2,42	20,74	69863	76.234.545	**20,58**	20,76	20,46	**- 0,96**	- 0,68	- 38,16	**- 42,09**	35,9	19,36			
ID LOGISTIC (IDL)	A	FR0010929125			452	1851	6.173.328	**449**	453	448,5	**- 0,66**	+ 1,24	+ 87,47	**+ 46,73**	466	298			
IMERYS (NK) ▲	A	FR0000120859	21/05/24	1,35	30,3	36045	84.940.955	**29,82**	30,3	29,6	**- 0,8**	-10,99	- 2,99	**+ 4,71**	38,5	24,96			4,53
INFOTEL (INF) △	C	FR0000071797	29/05/24	2	38,7	708	6.934.791	**38,7**	38,8	38,5		- 2,03	- 26,43	**- 26,98**	53,6	33,7			5,17
INNATE PHARMA (IPH) △	B	FR0010331421			2,08	27590	80.967.407	**2,12**	2,13	2,08			- 20	**- 19,08**	2,8	1,862			
INTERPARFUMS (ITP) ▲	A	FR0004024222	26/04/24	1,15	44,65	25605	83.035.884	**44,95**	45,55	44,65	**+ 0,56**	- 5,07	- 18,27	**- 1,89**	50,182	37,7			2,56
INVENTIVA (IVA) △	B	FR0013233012			2,21	5434	52.477.188	**2,185**	2,21	2,18	**- 1,35**	- 2,67	- 32,87	**- 46,64**	4,44	2,04			
IPSEN (IPN) ▲	A	FR0010259150	30/05/24	1,2	107,2	33278	83.814.526	**107,9**	107,9	106,8	**+ 0,65**	+ 4,55	- 9,25		126,7	99,7			1,11
IPSOS (IPS) ▲	A	FR0000073298	01/07/24	1,65	56,45	47470	43.203.225	**55,95**	56,5	55,95	**- 0,36**	- 2,86	+ 24,5	**- 1,41**	68,2	53,85			2,95
JACQUET METALS (JCQ) △	B	FR0000033904	03/07/24	0,2	15,46	17240	22.016.467	**15,24**	15,58	15,22	**- 1,42**	+ 0,26	- 16,72	**- 22,24**	20	14,5			1,31
JCDECAUX (DEC) ▲	A	FR0000077919	21/05/19	0,58	18,94	52623	213.161.658	**18,69**	18,96	18,69	**- 1,32**	- 1,42	+ 10,46	**+ 2,69**	22,36	16,65			
KAUFMAN & BROAD (KOF) △	B	FR0004007813	09/05/24	2,4	31	3958	19.862.022	**30,7**	31,25	30,7	**- 0,97**	- 3,46	+ 20,87	**+ 1,99**	34,4	25,45			7,82
KLEPIERRE (LI) ■◆	A	FR0000121964	09/07/24	0,9	27,2	565011	286.861.172	**27,16**	27,2	26,98	**+ 0,07**	+ 8,55	+ 14,5	**+ 10,05**	27,62	22,69			
LAGARDÈRE (MMB) ▲	A	FR0000130213	26/04/24	0,65	22,25	4081	141.133.286	**22,8**	22,8	22,2	**+ 2,7**	+ 1,79	+ 5,31	**+ 24,05**	23	17,8			2,85
LDC (LOUP)	A	FR0013204336	27/08/24	3,6	141	230	17.635.433	**141**	141,5	140,5		- 0,35	+ 9,3	**+ 0,71**	159	125			2,55
LNA SANTÉ (LNA) △	B	FR0004170017	08/07/24	0,6	26,3	2926	10.709.416	**24,45**	26,3	24,4	**- 6,5**	- 6,86	- 17,95	**+ 21,64**	28,4	18,14			2,45
LECTRA (LSS) △	B	FR0000065484	30/04/24	0,36	27,8	6223	37.832.965	**27,9**	27,95	27,7	**+ 0,72**	+ 4,1	- 1,93	**- 10,72**	35,2	24,3			1,29
LHYFE (LHYFE)	B	FR0014009YQ1			4	11716	47.943.848	**3,91**	4	3,875	**+ 2,49**	- 1,14	- 28,65	**- 22,42**	5,49	3,445			
LINEDATA SERVICES (LIN) △	B	FR0004156297	08/07/24	1,75	71,4	1590	4.960.807	**70,6**	71,4	68	**+ 0,28**	- 3,02	+ 40,08	**+ 26,98**	81,6	55,6			2,48
LISI (FII) △	A	FR0000050353	30/04/24	0,31	28,15	6996	46.538.313	**28,2**	28,35	28,05		+17,5	+ 28,47	**+ 19,49**	29,3	20,85			1,1
LUMIBIRD (LBIRD) △	C	FR0000038242			10,7	2545	22.466.882	**10,9**	10,95	10,7	**+ 0,93**	+ 9	- 26,45	**- 10,51**	15,48	9,5			
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲	A	FR0000053225	30/04/24	1,25	12,16	23798	126.414.248	**12,1**	12,22	12,06	**- 0,33**	- 0,33	- 5,84	**- 6,49**	14,96	11,48			10,33
MAISONS DU MONDE (MDM) △	B	FR0013153541	03/07/24	0,06	3,675	50962	39.189.288	**3,54**	3,69	3,515	**- 4,2**	- 5,22	- 59,57	**- 37,57**	5,73	3,26			1,7
MANITOU (MTU) △	B	FR0000038606	17/06/24	1,35	18,88	14421	39.668.399	**18,52**	18,9	18,48	**- 1,59**	-19,83	- 22,02	**- 20,17**	29	18,48			7,29
MAUREL ET PROM (MAU) △	B	FR0000051070	03/07/24	0,3	5,36	90535	201.261.570	**5,26**	5,36	5,24	**- 0,94**	- 8,6	+ 8,45	**- 13,63**	6,865	4,7			5,7
MEDINCELL (MEDCL)	B	FR0004065605			17,82	64598	29.103.380	**18,3**	18,48	17,68	**+ 2,69**	+17,61	+173,95	**+154,17**	18,74	6,91			
MERCIALYS (MERY) ▲	B	FR0010241638	29/04/24	0,99	11,83	146784	93.886.501	**11,79**	11,83	11,71	**- 0,34**	+ 4,34	+ 42,82	**+ 18,55**	11,96	9,775			
MERSEN (MRN) ▲	B	FR0000039620	02/07/24	1,25	30,85	18563	24.418.312	**30,55**	30,85	30,3	**- 0,97**	- 6,57	- 27,95	**- 13,21**	40,25	29,1			4,09
METABOLIC EXPLORER (METEX) △	C	FR0004177046			/060524		50.919.133						- 83,81	**- 68,71**	0,578	0,05			
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC)	B	FR0000076986	25/06/24	28	8350	12	182.871	**8400**	8600	8250	**+ 1,21**	+ 7,69	+ 8,39	**+ 9,8**	8650	6550			0,33
NACON (NACON)	B	FR0013482791			1,1	170716	105.321.937	**1,094**	1,112	1,084	**+ 0,18**	- 7,29	- 30,05	**- 34,41**	1,838	1,05			
NANOBIOTIX (NANO) △	B	FR0011341205	13/05/19		4,7	362875	47.133.328	**5,21**	5,3	4,63	**+ 12,33**	+ 9,09	- 45,95	**- 21,54**	7,93	3,816			
NEOEN (NEOEN) ▲	A	FR0011675362	20/05/24	0,15	38,68	172783	152.848.774	**38,74**	38,78	38,66	**+ 0,16**	+ 0,68	+ 39,15	**+ 27,94**	38,78	21,8			0,39
NEURONES (NRO)	B	FR0004050250	12/06/24	1,2	44,7	3617	24.278.716	**43,8**	44,7	43,5	**- 2,12**	+ 4,53	+ 18,06	**+ 0,11**	48,15	39,45			2,74
NEXANS (NEX) ▲	A	FR0000044448	21/05/24	2,3	116,5	112220	43.753.380	**116,2**	117,7	115,7	**- 0,09**	- 0,6	+ 51,6	**+ 46,62**	124,9	72,1			1,98
NEXITY (NXI) ▲	A	FR0010112524	24/05/23	2,5	10,02	54968	56.129.724	**10,05**	10,13	9,93	**+ 0,5**	+ 1,46	- 31,26	**- 40,36**	17,19	8,335			
ODET (CIE DE L') (ODET)	A	FR0000062234	25/06/24	4	1492	254	6.585.990	**1484**	1498	1484	**- 0,54**	+ 7,69	+ 1,37	**+ 2,06**	1626	1294			0,27
OSE IMMUNO (OSE) △	C	FR0012127173			7,39	144451	21.817.777	**7,56**	7,64	7,35	**+ 2,3**	- 0,66	+177,43	**+ 76,64**	8,63	3,115			
OVH (OVH) △	A	FR0014005HJ9			6,08	33919	188.532.591	**6,005**	6,1	5,965	**- 1,15**	+ 2,74	- 33,54	**- 30,3**	11,28	4,43			
PEUGEOT INVEST (PEUG) △	A	FR0000064784	19/05/23	1	81,3	6612	24.922.589	**80,5**	81,5	79,5	**- 0,62**	- 5,41	- 21,84	**- 20,61**	119,6	76,7			4,04
PHARMAGEST INT. (PHA) △	A	FR0012882389	02/07/24	1,25	47,55	5954	15.174.125	**47,25**	47,55	46,85	**- 0,53**	- 8,07	- 36,75	**- 22,67**	67,4	42,95			2,65
PIERRE & VACANCES (VAC) △	C	FR0000073041	19/03/12	0,7	1,382	32143	454.447.336	**1,39**	1,39	1,374	**+ 1,31**	+ 2,21	+ 4,83	**- 10,44**	1,668	1,142			
PLANISWARE PROM (PLNW)	A	FR001400PFU4			29,225	17512	69.391.000	**28,745**	29,5	28,745	**- 0,88**	+ 8,51	+ 79,66	**+ 43,08**	31,2	19,306			
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲	A	FR0000124570	25/07/24	0,24	8,86	90870	145.522.153	**8,685**	8,925	8,66	**- 1,81**	-12,18	- 46,39	**- 27,63**	13,2	8			2,76
POXEL (POXEL) △	C	FR0012432516			0,574	101646	52.584.227	**0,595**	0,595	0,568	**+ 3,66**	+ 3,48	- 4,34	**+ 7,99**	0,898	0,364			
QUADIENT (QDT) △	B	FR0000120560	05/08/24	0,65	17,54	24972	34.468.912	**17,34**	17,6	17,24	**+ 0,23**	- 5,97	- 9,69	**- 9,78**	23,1	16,34			3,75
RALLYE (RAL)	A	FR0000060618	20/05/19	1	/220424		52.925.203						- 77,55	**- 66,84**	0,169	0,015			
RAMSAY GDS (GDS)	A	FR0000044471	02/12/14	1,4	15,85	563	110.389.690	**15,9**	15,9	15,8	**+ 0,63**	+ 2,58	- 22,82	**- 16,32**	19,9	12			
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆	A	FR0000130395	24/07/24	2	72,4	61860	51.252.969	**72,15**	72,8	72,05	**- 1,1**	- 1,43	- 52,22	**- 37,26**	114,9	67,4			2,77
REXEL (RXL) ■◆	A	FR0010451203	15/05/24	1,2	22,54	422315	301.735.000	**22,76**	22,83	22,47	**+ 1,11**	- 9	+ 7,16	**- 8,11**	28,88	20,3			5,27
ROBERTET S.A. (RBT)	B	FR0000039091	27/06/24	8,5	850	222	2.167.745	**849**	851	844		- 0,24	+ 1,31	**+ 2,29**	907	762			1
RUBIS (RUI) ▲ **DIV 2 28/07/17**	A	FR0013269123	14/06/24	1,98	29,02	83540	104.156.127	**29,18**	29,28	28,96	**+ 0,62**	+ 1,6	+ 31,32	**+ 29,69**	34,3	22,5			6,79
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲ **DIV 6 10/05/16**	A	FR0013154002	02/04/24	0,69	180	43126	97.330.405	**180,6**	184,1	179,7	**+ 0,11**	+ 3,88	- 28,76	**- 24,59**	281	139,1			0,38
SAVENCIA (BH)	B	FR0000120107	13/05/24	1,4	50,2	2557	14.032.930	**50,2**	51,2	50			- 10,36	**- 8,73**	55,2	48,2			2,79
SCOR (SCR) ■▲	A	FR0010411983	21/05/24	1,8	19,11	473607	179.362.195	**19,1**	19,13	18,99	**+ 0,58**	- 9,91	- 33,82	**- 27,82**	32,48	16,91			9,42
SEB (SK) ▲	A	FR0000121709	03/06/24	2,62	92,45	39242	55.337.770	**91,95**	92,45	91,1	**- 0,16**	- 2,65	- 9,23	**- 18,63**	120,2	85,1			2,85
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △	B	FR0000039109	08/07/24	1,2	99,5	1582	7.857.732	**98,8**	100,2	98	**- 0,7**	+ 0,92	- 16,84	**- 10,18**	121,4	85,5			1,22
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △	C	FR0011950682	28/06/24	0,12	6	411	12.299.259	**5,98**	6	5,98	**- 0,17**	- 0,33	- 46,13	**- 25,81**	8,2	5,38			2,01
SES-IMAGOTAG (VU) ▲	B	FR0010282822	25/06/24	0,3	135,5	14738	16.071.708	**137**	138,6	135,5	**+ 1,11**	- 0,36	+ 30,73	**+ 0,88**	175,1	120,2			0,22
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △	B	FR0013006558			0,996	3260	118.902.909	**1,015**	1,015	0,986	**+ 1**	+29,8	- 18,54	**- 4,78**	1,17	0,7			
SOITEC (SOI) ▲ **EX-DS 13/05/16 REGR.1P20**	A	FR0013227113			107,2	46363	35.724.746	**106,7**	108,3	106,4	**+ 0,95**	- 9,35	- 36,68	**- 34,05**	164,1	86			
SOLOCAL GROUP (PAJ)	B	FR0014000609			0,003	25912279	129.505.837	**0,003**	0,003	0,003		-88,85	- 97,55	**- 96,7**	0,15	0,003			
SODEXO (SW) ■◆	A	FR0000121220	27/08/24	6,24	82	198358	147.454.887	**82,75**	83	82	**+ 1,04**	- 3,44	+ 10,65	**+ 10,54**	89,4	71,94			7,54
SOLUTIONS 30 (ALS30)	A	FR0013379484			1,508	85477	107.127.984	**1,512**	1,534	1,5	**+ 0,67**	- 4,85	- 45,96	**- 43,29**	2,896	1,3			
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲	A	FR0000050809	28/05/24	4,65	170,4	24201	20.547.701	**168,6**	170,5	167,9	**- 1,06**	- 2,43	- 15,62	**- 14,76**	239,6	159,5			2,76
SMCP (SMCP) △	B	FR0013214145			2,275	254481	75.591.187	**2,315**	2,45	2,265	**+ 0,22**	+18,72	- 62,3	**- 32,31**	3,555	1,72			
SPIE (SPIE) ■▲	A	FR0012757854	14/05/24	0,61	34,34	82575	166.907.584	**34,72**	34,76	34,3	**+ 1,17**	- 3,66	+ 28,69	**+ 22,69**	38,6	27,32			1,76
STEF (STF) △	B	FR0000064271	30/04/24	5,1	143	1031	12.850.000	**144,8**	145	142,8	**+ 0,56**	+11,21	+ 32,12	**+ 26,8**	145	112,6			3,52
SWORD GROUP (SWP) △	B	FR0004180578	30/04/24	1,45	31	9217	9.544.965	**31,2**	31,2	30,8	**+ 0,32**	- 8,37	- 25,63	**- 21,71**	40	30,75			5,45
SYNERGIE (SDG) △	B	FR0000032658	29/06/23	0,8	32,1	486	24.362.000	**32**	32,1	32	**- 0,31**	- 2,44	+ 0,79	**- 9,09**	36,8	29,15			
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆	A	FR0000051807	28/05/24	3,85	106,6	116535	60.738.823	**105,35**	106,9	104,75	**- 1,31**	- 0,47	- 15,48	**- 20,22**	153,8	80,76			3,65
TERACT (TRACT)	B	FR001400BMH7			0,814	1556	73.394.562	**0,814**	0,816	0,814	**+ 0,49**	+21,49	- 79,55	**- 56,47**	1,885	0,376			
TF1 (TFI) ▲	A	FR0000054900	22/04/24	0,55	8,025	61451	211.001.575	**7,985**	8,06	7,95	**- 0,37**	- 1,78	+ 7,18	**+ 11,91**	9,17	7,105			6,89
TFF GROUP (TFF) ▲	B	FR0013295789	08/11/23	0,6	38	814	21.680.000	**37,8**	38	37,7	**- 0,53**	- 2,07	- 8,47	**- 15,81**	47,5	36,7			1,59
THERMADOR GROUPE (THEP)	B	FR0013333432	12/04/24	2,08	77,6	324	9.200.849	**77,8**	78,4	77,5	**- 0,26**	- 0,64	- 7,71	**- 7,93**	90,9	73,2			2,67
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △ **EX D S 03/07/17**	A	FR0013230612	09/05/24	0,75	22,25	14037	176.192.916	**22,35**	22,4	22	**+ 0,45**	- 5,5	+ 1,36	**+ 8,5**	24,45	19,82			3,36
TRANSGÈNE (TNG) △	C	FR0005175080			1,188	29257	132.293.932	**1,11**	1,188	1,102	**- 5,77**	+ 4,72	- 35,24	**- 18,98**	1,52	0,985			
TRIGANO (TRI) ▲	A	FR0005691656	22/05/24	1,75	106,4	10085	19.336.269	**104,4**	106,4	104,2	**- 1,88**	- 3,24	- 17,54	**- 29,6**	163,8	99,5			1,68
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆	A	FR0000054470			17,37	320924	128.399.295	**17,495**	17,59	17,21	**+ 0,52**	- 6,94	- 38,85	**- 24,3**	24,6	16,34			
VALEO (FR) ■◆	A	FR0013176526	28/05/24	0,4	10	654592	244.633.504	**9,778**	10,05	9,76	**- 2,22**	- 5,53	- 44,57	**- 29,73**	14,75	8,842			4,09
VALLOUREC REG (VK) ▲	B	FR0013506730			13,515	245791	229.947.719	**13,45**	13,595	13,415	**- 0,59**	- 9,12	+ 8,21	**- 4,1**	18,2	12,785			
VALNEVA (VLA) ▲	B	FR0004056851			3,396	686372	139.276.901	**3,266**	3,396	3,266	**- 3,37**	- 0,31	- 48,82	**- 30,81**	4,996	2,93			
VERALLIA (VRLA) △	A	FR0013447729	14/05/24	2,15	26,22	75396	120.805.103	**26,14**	26,3	26,06	**- 0,23**	- 0,53	- 37,82	**- 25,01**	39	24,98			8,23
VERIMATRIX (VMX) △	B	FR0010291245			0,405	12719	85.535.147	**0,404**	0,418	0,404	**+ 0,5**	+ 7,45	- 39,52	**- 11,79**	0,626	0,33			
VETOQUINOL (VETO)	B	FR0004186856	04/06/24	0,85	94,6	1636	11.881.902	**94,1**	94,6	93,5	**+ 0,11**	- 7,02	+ 4,09	**- 8,11**	110	92			0,9
VICAT (VCT) △	A	FR0000031775	29/04/24	2	31,6	16505	44.900.000	**31**	31,6	31	**- 1,27**	- 6,34	- 0,96	**- 5,63**	38,4	29,35			6,45
VIRBAC (VIRP) ▲	A	FR0000031577	25/06/24	1,32	344,5	2043	8.458.000	**333**	344,5	333	**- 2,35**	- 3,9	+ 20,65	**- 7,37**	377,5	316,5			0,4
VIRIDIEN (VIRI) ▲	B	FR001400PVN6			38,545	31957	7.161.465	**37,45**	38,705	36,74	**- 2,84**	-23,54	- 49,62	**- 37,37**	63,86	35,225			
VIVENDI (VIV) ◆	A	FR0000127771	30/04/24	0,25	10,05	1173448	1.029.918.125	**10,115**	10,115	10	**+ 0,8**	+ 2,03	+ 22,99	**+ 4,54**	11,17	9,026			2,47
VOLTALIA (VLTSA) ▲	A	FR0011995588			8,53	69136	131.318.716	**8,38**	8,54	8,31	**- 1,64**	-19,11	- 47,63	**- 19,58**	12,1	5,82			
WAVESTONE (WAVE) △	B	FR0013357621	31/07/24	0,38	55,6	7493	24.906.332	**55,5**	56,2	54,9	**- 0,72**	+ 2,78	+ 4,52	**- 5,45**	67,2	49,25			0,69
WENDEL (MF) ▲	A	FR0000121204	21/05/24	4	89,6	26288	44.430.554	**90,5**	90,65	89,6	**+ 0,95**	+ 1,46	+ 8,64	**+ 12,21**	97,6	77,55			4,42
WORLDLINE (WLN) ■▲	A	FR0011981968			8,338	667615	283.391.667	**7,998**	8,338	7,998	**- 3,71**	-20,54	- 73,51	**- 48,96**	15,96	7,426			
XILAM ANIMATION (XIL) △	C	FR0004034072			4,46	5874	5.893.799	**4,42**	4,465	4,42	**- 0,9**	+11,9	- 80,53	**+ 11,62**	5,92	3,265			

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS MNÉMO / INFO / OST		ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH.	DIV	OUV	VOL.	NB TITRES	CLOT	+ HAUT	+ BAS	% VEIL	% MOIS	% 52 S.	% AN	+ HAUT AN	+ BAS AN	BPA	PER	RDT
EURONEXT (ENX) ■◆	A	NL0006294274	21/05/24	2,11	96,2	107196	104.235.507	**97,25**	97,25	96,05	**+ 1,36**	+ 4,57	+ 44,5	**+ 23,65**	97,25	76,35			2,55
NOKIA (NOKIA) ◆	A	FI0009000681	22/07/24	0,02	3,759	55906	5.613.496.565	**3,781**	3,794	3,759	**+ 0,72**	+ 7,02	+ 6,51	**+ 23,4**	3,8	3,012	0,3	12,77	0,79
PLUXEE (PLX)	A	NL0015001W49			21,325	82050	147.174.692	**21,12**	21,325	20,955	**- 0,52**	- 1,65			31,82	19,094			
SES (SESG) ■◆		LU0088087324	16/04/24	0,43	4,82	245118	371.457.600	**4,882**	4,882	4,796	**+ 1,2**	- 1,65	- 26,03	**- 18,09**	6,395	4,132			10,24
X-FAB SILICON (XFAB) △	A	BE0974310428			5,54	56965	130.781.669	**5,41**	5,56	5,41	**- 1,99**	- 8,61	- 47,98	**- 46,86**	10,3	5,11			

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS MNÉMO / INFO / OST		ISIN / DEVISE	DATE DÉTACH.	DIV	OUV	VOL.	NB TITRES	CLOT	+ HAUT	+ BAS	% VEIL	% MOIS	% 52 S.	% AN	+ HAUT AN	+ BAS AN	BPA	PER	RDT
SCHLUMBERGER (SLB)	A	AN8068571086 USD	05/06/24	0,28	/160824		1.427.000.000					- 8,46	- 23,84	**- 13,69**	52,3	38,05	3,45		
TOTAL ENERGIES GABON (EC)	A	GA0000121459	26/06/24	20,55	162	263	4.500.000	**162,5**	163	161,5	**+ 0,31**	+ 1,88	- 11,97	**+ 3,5**	180,5	149,5			12,65

carnet

EN PARTENARIAT AVEC nomination SMART DATA FOR BUSINESS PERFORMANCE

BRED BANQUE POPULAIRE
Régis Barriac
devient directeur de l'international dans le groupe bancaire. Il intègre le comité exécutif.

Régis Barriac, 54 ans, diplômé de l'ESCP Business School, a débuté au CCF. Il a poursuivi chez HSBC où il a occupé plusieurs postes de direction sur le marché des entreprises avant de devenir, en 2012, directeur de l'international. C'est en 2019 qu'il a rejoint la BRED Banque Populaire en qualité de directeur du coverage de la banque de grande clientèle. L'année suivante, il a pris la direction générale de BCIMR, filiale de la BRED Banque Populaire à Djibouti.

ACTIV'INSIDE
Vincent Bellette
est nommé directeur général délégué de la société nutraceutique.

Vincent Bellette, 52 ans, diplômé de l'Ecole des Ponts et Chaussées, titulaire du MBA du Collège des ingénieurs, a d'abord travaillé chez Danone et Saint-Gobain. C'est en 2008 qu'il s'est orienté vers le secteur de la santé comme CEO de Nuova Pharmac. Il fut vice-président de la branche Europe du sud d'Ecolab, puis directeur de la branche EMEA d'Ecolab Surgical Solutions et, entre 2021 et 2023, CEO de Sodel.

EVERNEX
Manivong Khammao
accède au poste de chief operating officer chez l'un des leaders de la maintenance d'infrastructures critiques de data centers.

Manivong Khammao, 45 ans, est titulaire d'un executive leadership program en leadership organisationnel de Cornell University et d'un mastère spécialisé en management industriel et systèmes logistiques de Mines Paris – PSL. Il a d'abord exercé au sein de Butagaz et Shell. Chez Evernex, il a occupé des postes de senior vice president operational excellence & supply chain et vice president global supply chain & strategic projects.

NUMEUM
Valérie Dagand
sera déléguée générale du syndicat et organisation professionnelle de l'écosystème numérique en France, à compter du 2 septembre.

Valérie Dagand, 54 ans, diplômée de l'ESG, titulaire d'un master Kedge et d'un MBA cadre dirigeant de l'ESCP Europe, a d'abord travaillé pour Monoprix, PPR, Aéroports de Paris et Vinci Autoroutes. A partir de 2018, elle a œuvré au ministère des Armées en qualité de directrice générale adjointe chargée de l'orchestration ministérielle de la transformation numérique du ministère, puis déléguée à la transformation et performance ministérielle. Elle a ensuite cofondé IA Campus.

WE ARE
Pierre Rondinaud
rejoint le club de réseautage we are en tant que directeur du business development.

Pierre Rondinaud, 41 ans, diplômé du groupe Inseec Bordeaux, a débuté chez Altice Media jusqu'au poste de directeur de publicité chez Next Media Solutions. Après avoir été directeur des opérations d'ETS Rondinaud, il a retrouvé Altice Media en tant que directeur du pôle corporate pour BFM Business en 2018. Deux ans plus tard, il a rejoint Alain Weill à la suite du rachat du groupe l'Express pour y être directeur commercial chargé de la diversification-brand content, opérations spéciales et event.



Ils sont nés un 29 août

- **Edouard Boccon-Gibod**, PDG-fondateur de Solo in Italia, 59 ans.
- **Xavier Couture**, producteur de télévision, président des Théâtre de la Ville et du Châtelet, 73 ans.
- **Emilie Dequenne**, actrice, 43 ans.
- **Jérémie Elkaïm**, acteur, 46 ans.
- **Philippe Gastineau**, CEO de Tractel, 58 ans.
- **Kyan Khojandi**, humoriste, 42 ans.
- **Yves Laffoucrière**, ex-directeur général d'I3F et président du plan BIM 2022, 73 ans.
- **Lea Michele**, actrice, 38 ans.
- **Julie Narbey**, directrice générale du Centre Pompidou, 46 ans.
- **Liam Payne**, chanteur, 31 ans.
- **Fleur Pellerin**, ex-ministre de la Culture, CEO de Koreyla Groupe, fondatrice de Koreyla Capital, 51 ans.
- **Charles Relecom**, PDG de Swiss Life France, 71 ans.
- **Youssoupha**, rappeur, auteur-compositeur, 45 ans.



Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nomination.fr

EURONEXT HORS SRD — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO △	C	9,92	9,98	9,9	**9,98**	+ 0,81	419
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,31	1,31	1,27	**1,27**	- 1,09	18268
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,379	0,379	0,373	**0,377**	- 0,27	21559
FR0000076861	ACTEOS △	C	1,34	1,38	1,34	**1,38**		1783
FR0014007ZB4	AELIS FARMA	B	11,5	11,5	11,4	**11,4**	- 0,87	96
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,915	1,915	1,89	**1,915**		208
FR0000053837	ALTAMIR	B	24,2	24,6	23,9	**24,5**	+ 0,41	2463
FR0012185536	ARTEA	C	9,25	9,25	9	**9**	- 2,17	89
FR001400JWR8	ARVERNE GROUP	B	5,46	5,48	5,46	**5,46**		157
FR0011992700	ATEME △	B	3,92	3,92	3,76	**3,83**	- 3,28	2014
FR0000061780	AUGROS CP.	C	4,88	4,88	4,88	**4,88**	- 0,41	102
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,093	0,093	0,09	**0,092**	+ 2,56	14238
FR0013258399	BALYO △	C	0,538	0,594	0,538	**0,588**	- 1,01	2556
FR0004023208	BASSAC	B	42,5	43,1	42,2	**42,5**	- 0,24	1668
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	22,8	22,85	22,15	**22,55**	- 1,1	3771
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	5,88	5,935	5,86	**5,91**	+ 0,51	442525
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,32	5,32	5,2	**5,3**	- 0,38	627
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	64,29	64,31	62,11	**62,56**	- 2,69	844
FR0010151589	CAFOM	C	8,62	8,64	8,6	**8,64**	+ 0,47	624
FR0012969095	CAPELLI △		3,16	3,16	3,16	**3,16**	- 0,32	59
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,53	3,55	3,53	**3,55**	+ 0,57	17684
FR0000053506	CEGEDIM	B	12,7	12,7	12,6	**12,65**		1512
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	1,462	1,464	1,418	**1,428**	- 2,33	42319
FR0004031763	COHERIS △	C	6,24	6,44	6,12	**6,44**		111
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	18	18,1	18	**18,05**	+ 0,28	7041
FR0000185506	CRCAM ATL. VENDEE	C	82,4	82,4	80,01	**82**	- 0,49	200
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	17,6	18,08	17,6	**17,74**	+ 0,78	3619
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C	59,99	59,99	58	**59,5**	- 0,82	302
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	47,8	47,8	47,7	**47,7**	- 0,21	71
FR0000045551	CRCAM MORBIHAN	C	64,5	64,5	64	**64**	- 0,78	306
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	12,752	12,9	12,5	**12,5**	- 1,98	5125
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C	74,49	74,49	73	**74**	- 0,67	364
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	60,51	60,96	60,51	**60,96**	- 0,02	771
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C	113,1	113,14	112,5	**112,6**	- 0,79	373
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,8	1,81	1,8	**1,81**	+ 0,56	834
FR0000062978	DEKUPLE △	C	35	35,2	34,9	**35,2**	+ 0,57	157
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL △	C	0,93	0,946	0,93	**0,946**	+ 0,85	3591
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR. △	C	2,18	2,2	2,18	**2,2**		1438
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B	108	108,5	107,5	**108**		124
FR0000038184	F.I.P.P.	C	0,13	0,13	0,13	**0,13**		205
FR0011271600	FERMENTALG △		0,46	0,46	0,441	**0,446**	- 2,94	66342
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	5,7	5,72	5,68	**5,68**	- 0,35	243
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	30,6	30,7	30,6	**30,7**		172
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,969	0,97	0,95	**0,95**		44943
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	28,35	28,35	27,2	**27,2**	- 4,06	10256
FR0010588079	FREY	B	28,6	28,6	28,6	**28,6**	- 0,69	185
FR0000053035	GEA △	C	69	75	69	**75**	+ 11,11	387

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	92,4	92,4	91,8	**91,8**	- 0,65	136
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	22,8	22,8	22,8	**22,8**		46
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	2	2,01	2	**2,01**	+ 0,5	6106
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	5,66	5,72	5,6	**5,72**	+ 0,35	5386
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	2,71	2,73	2,7	**2,73**	+ 1,11	2708
FR0000054231	HIGH CO. △	C	2,61	2,67	2,6	**2,6**		7676
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C	7	7,38	7	**7,38**	+ 3,65	2359
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		23,4	23,4	23,2	**23,3**	- 0,43	279
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B	6,02	6,09	5,96	**6,05**	+ 1,51	677
FR0000051393	IDI	B	70,4	70,8	70,4	**70,8**	+ 0,57	305
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B	50,2	50,6	50	**50,6**	+ 1,2	52
FR0000071797	INFOTEL △	C	38,7	38,8	38,5	**38,7**		708
FR0013233012	INVENTIVA △	B	2,21	2,21	2,18	**2,185**	- 1,35	5434
FR0012872141	JACQUES BOGART △	C	6,82	6,82	6,76	**6,76**	+ 1,2	47
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C	5,22	5,36	5,22	**5,36**	+ 2,68	426
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	20,9	20,9	20	**20**	- 2,91	3672
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,008	0,008	0,007	**0,008**	- 3,61	1955935
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	116	116	115	**115**	- 0,43	586
FR0014009YQ1	LHYFE	B	4	4	3,875	**3,91**	+ 2,49	11716
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	7,18	7,2	7,06	**7,06**	- 1,12	251
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,381	0,382	0,368	**0,378**	- 0,79	56735
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	5,36	5,36	5,24	**5,26**	- 0,94	90535
FR0000060873	MBWS △	C	3,9	3,91	3,82	**3,84**	- 1,54	7103
FR0004065605	MEDINCELL	B	17,82	18,48	17,68	**18,3**	+ 2,69	64598
FR0010298620	MEMSCAP △	C	6,26	6,31	6,19	**6,26**	+ 0,48	2201
FR00140085W6	MRM	C	15,9	15,9	15,9	**15,9**	- 0,63	419
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,443	0,443	0,402	**0,402**	- 8,84	32304
FR0013482791	NACON SAS	B	1,1	1,112	1,084	**1,094**	+ 0,18	170716
FR0004050250	NEURONES	B	44,7	44,7	43,5	**43,8**	- 2,12	3617
FR0000121691	NRJ GROUP	B	8,02	8,02	7,92	**7,94**	- 1	36721
FR0000052680	OENEO △	B	10,15	10,2	10,1	**10,2**	+ 0,49	1194
FR0000075392	ORAPI △	C	5,88	5,88	5,88	**5,88**	+ 2,08	100
FR0010609206	OREGE	C	0,379	0,379	0,379	**0,379**	+ 0,8	127
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	7,39	7,64	7,35	**7,56**	+ 2,3	144451
FR0010263202	PAREF △	C	41,6	41,8	40,6	**40,6**	- 2,4	129
FR0004038263	PARROT	B	2,04	2,04	2,03	**2,03**	- 3,33	2660
FR0000038465	PASSAT △	C	5,3	5,3	5,3	**5,3**		1800
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	20,6	20,6	20,4	**20,4**	- 0,97	607
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	1,726	1,726	1,65	**1,67**	- 3,69	19847
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	1,78	1,805	1,715	**1,75**	- 2,51	15096
FR0012432516	POXEL △	C	0,574	0,595	0,568	**0,595**	+ 3,66	101646
FR0004052561	PROACTIS	C	0,052	0,052	0,052	**0,052**	- 21,81	100
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,524	0,534	0,522	**0,524**	- 0,95	11839
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B	45,9	46	45,5	**45,6**	- 0,65	507
FR0000060071	SAMSE	B	163,5	164,5	163,5	**164**	+ 0,61	34
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	99,5	100,2	98	**98,8**	- 0,7	1582
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	6	6	5,98	**5,98**	- 0,17	411

EURONEXT HORS SRD Suite — ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C	15,7	15,7	14,4	**14,8**	- 5,73	983
FR0010209809	SOC FRANC CASINOS	C	1,69	1,69	1,69	**1,69**	+ 1,2	50
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,003	0,003	0,003	**0,003**		25912279
FR0011289040	SQLI △	C	39,4	41,6	39,4	**41,6**	+ 0,48	646
FR0004188670	TARKETT ▲	B	8,84	8,9	8,72	**8,88**	+ 0,45	1496
FR001400BMH7	TERACT	B	0,814	0,816	0,814	**0,814**	+ 0,49	1556
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	8,96	9,02	8,92	**8,92**		1253
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C	1,5	1,54	1,5	**1,54**		1203
FR0000074197	UNION TECH.INFOR. △	C	0,183	0,183	0,182	**0,182**	- 0,55	1001
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	9,98	9,98	9,94	**9,98**		1410
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	14,55	14,55	14,25	**14,4**		1116
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	15,16	15,22	14,8	**15,1**	- 1,18	10744
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	4,46	4,465	4,42	**4,42**	- 0,9	5874

CHANGES — COURS AU COMPTANT

28-08-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,1117	-0,60	0,73
LIVRE STERLING	0,8429	-0,06	-2,81
FRANC SUISSE	0,9362	-0,55	0,79
COURONNE DANOISE	7,4586	-0,03	0,04
COURONNE NORV.	11,6854	-0,07	4,10
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,3341	-0,16	1,77
DOLLAR CANADIEN	1,4977	-0,40	2,38
YEN JAPONAIS	160,76	-0,14	3,28
DOLLAR AUSTRALIEN	1,641	-0,34	1,26
ROUBLE RUSSE	101,7264	-0,60	3,27
ROUPIE INDIENNE	93,288	-0,66	1,61
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,7828	-0,35	2,09
COURONNE TCHEQUE	25,052	0,11	1,47
FORINT HONGROIS	393,5065	0,11	2,89
ZLOTY POLONAIS	4,2939	0,24	-0,92
LEV BULGARE	1,9549	-0,04	-0,03
DOLLAR HONG-KONG	8,6708	-0,63	0,44
WON SUD COREEN	1484,72	0,03	3,92
PESO MEXICAIN	21,734	-1,75	16,03
REAL	6,1553	-0,10	14,90
DOLLAR SINGAPOUR	1,4492	-0,44	-0,66
RAND SUD-AFRICAIN	19,8089	-0,03	-1,91
LIVRE TURQUE	37,848	-0,56	16,42
RENMIBI YUAN	7,9215	-0,58	1,44
RUPIAH	17137,8574	-1,06	0,91
PESO PHILIPPIN	62,5073	-0,69	2,15
RINGGIT MALTAIS	4,8279	-0,74	-4,80
BATH THALANDAIS	37,9195	0,02	-0,29

TAUX — MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

28-08-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,73/3,43	3,76/3,46	3,66/3,36	3,51/3,21	3,25/2,95

28-08-2024	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 6 MOIS	2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,52	2,45	2,19	2,13	2,25
PORTUGAL	0	0,03	0,24	0,43	0,61
FRANCE	0,00	0,19	0,46	0,59	0,70
ESPAGNE	0,04	0,25	0,48	0,75	0,75
ITALIE	-0,03	0,46	3,01	1,15	1,40

CERTIFICAT/FONDS — INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	171,25	0,47
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	125,75	0,21

SICAV/FCP

CODE ISIN | DÉSIGNATION DES VALEURS | CLASSIFICATION | VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS** | DATE DE LA VALOR. | DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT. | DATE

Banque Cantonale de Genève (France) SA
Tél. 04 72 07 31 50
bcgef.fr/fonds
SYNCHRONY Funds

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		156,95	27/08		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		126,97	27/08		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		95,99	27/08		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		83,8	27/08		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		125,38	27/08		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		140,29	27/08		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		176,16	27/08		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises) **Julie Chauveau** (Entreprises) **Alexandre Counis** (Finance et Marchés) **Muriel Jasor** (Leadership et Management) **Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales) **Etienne Lefebvre** (France et International) **Clémence Lemaistre** (Information digitale) **Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES **Cécile Cornudet**, **Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.



Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr

// Budget de l'Etat 2024 : 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) **// PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) **// Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 **// SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 **// Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) **// Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 **// Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 **// Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

EN VUE

Isabelle Huppert



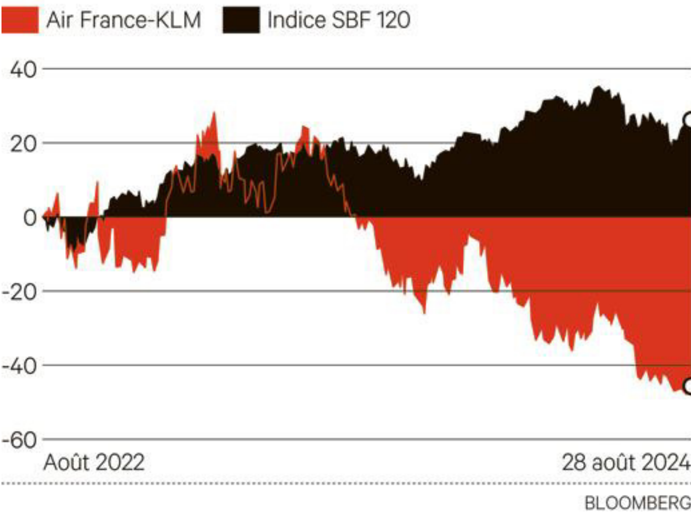
Revenir attribuer les prix les plus prestigieux après les avoir reçus devient une habitude. En 2009, elle avait déjà fait le coup à Cannes. Isabelle Huppert est de retour à Venise pour la Mostra, ouverte mercredi soir, dans le costume de présidente du jury après en être repartie, en 1988 et 1995, avec celui de meilleure actrice. Elle sera en prestigieuse compagnie sur les gondoles. Après un cru 2023 terni par la grève des scénaristes américains, le tout-Hollywood retrouve la cité des Doges pour ce rendez-vous qui lance aussi la course aux Oscars. Voir Venise et revivre. L'honneur en dit long sur la dimension internationale prise par « madame la présidente ». Après Chabrol, Pialat ou Jacquot, toute la planète cinéma a fini par tomber sous son charme troublant. En témoignent les Golden Globe, Bafta, Donatello et autres prix internationaux qui ont rejoint ses César. Son père avait une entreprise de coffres-forts, elle sait où les ranger. Pendant qu'elle regardera des films en Italie, on pourra aller voir son dernier en France, « La Prisonnière de Bordeaux », sorti en salle mercredi. Cela fait une rentrée chargée mais cette stakhanoviste adore cela.

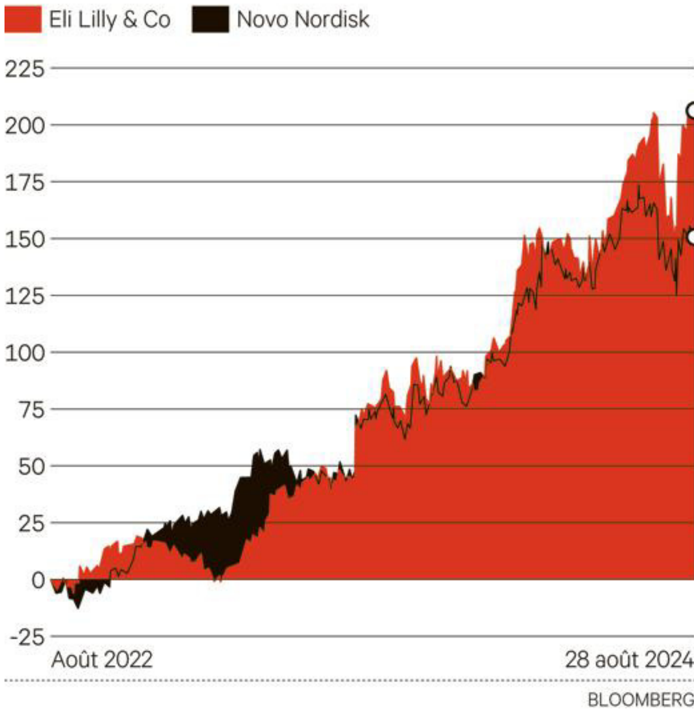
A force d'être sacrée, elle en devient monstre sacré. Son audace dans le choix des rôles, sa précision dans le jeu et son exigence artistique en font un « modèle » pour Nicole Kidman, Jessica Chastain ou Julian Moore, liste non exhaustive. A 71 ans, Isabelle Huppert semble éternellement inspirante. On appelle cela une icône. « *Sa grande disponibilité à se remettre constamment en jeu, signe de son intelligence hors du commun, ainsi que sa capacité à envisager le cinéma au-delà des frontières géographiques et mentales en font une présidente de jury idéale* », loue le directeur de la Mostra, Alberto Barbera. « *J'aime aller d'un univers à un autre, d'un pays à l'autre, mais je ne suis pas non plus le Guide du routard !* » s'amuse-t-elle. Pas besoin de guide. Devant une caméra, elle est partout chez elle.

Marathon pour tous

La consolidation dans l'aérien européen prend son temps, heureusement pour Air France-KLM.

Si seulement il suffisait de participer… La performance olympique d'une partie des hôteliers, comme Accor, a été plus qu'honorable. Mais les podiums sont restés inaccessibles à d'autres athlètes du tourisme, dont les compagnies aériennes européennes. Simplement maintenir les objectifs de rentabilité annuelle a tenu du record. Seul détenteur de cet exploit, le Britannique IAG se voit attribuer l'unique médaille de la hausse en Bourse au sein du secteur (+21 % en euros depuis le 1er janvier). Tous les autres grands empennages, Ryanair compris (–17,35 %), se sont disqualifiés par le recul de leurs titres. La normalisation de l'après-Covid ne fait que commencer. Les pressions sur les tarifs, bien que loin d'entamer sérieusement l'inflation pandémique, remettent les projecteurs sur des coûts toujours en ascension. La concentration, qui a divisé par deux le nombre d'acteurs aux Etats-Unis en vingt ans, serait bienvenue. Mais les pays européens, adorant l'implacable étau des doubles contraintes, freinent d'une main le trafic, et étranglent de l'autre les rapprochements, comme la reprise avortée d'Air Europa par IAG. Ce marathon qui se court avec des chaussures de plomb arrange toutefois Air France-KLM. Le Franco-Hollandais prend une option sur le contrôle du scandinave SAS pour 144,5 millions de dollars. Equivalent à celui d'un gros-porteur, ce prix lui permet de ménager son bilan convalescent. Le montant des fonds propres hybrides dépasse en effet sa capitalisation boursière, un trophée dont ses actionnaires se passeraient volontiers.



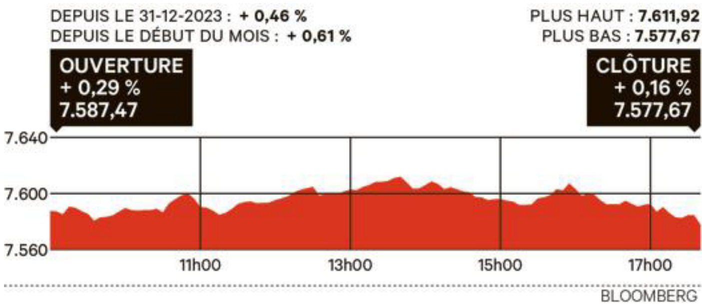


Un gros gain pour une petite perte

Wall Street applaudit Eli Lilly quand il vend son anti-obésité moitié prix.

Il est assez rare de voir la Bourse acclamer une entreprise lorsqu'elle baisse ses tarifs. C'est néanmoins ce que vient de faire Wall Street en portant Eli Lilly, à un record historique mardi (légèrement érodé le lendemain) après que l'un des seuls fabricants mondiaux de traitements de l'obésité a annoncé la disponibilité, outre-Atlantique, de l'un de ses produits à moitié prix. Les voix des remboursements étant encore plus impénétrables aux Etats-Unis qu'en Europe, il s'agit cependant d'un effet d'optique. Le coût mensuel d'un millier de dollars du Zepbound revient plutôt à 650 dollars aux assureurs-santé qui le prennent en charge, selon estimations d'Evercore ISI. Si bien qu'en proposant de 399 à 549 dollars les versions en flacon sans l'habituel auto-injecteur aux patients non assurés – payant directement en cash –, le laboratoire d'Indianapolis ne consent pas réellement d'effort financier. Si la perte de poids promise, de plus de 20 %, pour le patient demeure, le gain est avant tout pour l'apothicaire. Il s'enlève du pied l'épine d'un goulot d'étranglement sur ses lignes de fabrication, celle du système d'injection, et prend de vitesse son principal rival, Novo Nordisk. Sur ce marché en surchauffe, le Danois est, lui, contraint par sa capacité de production de son hormone GLP-1, ce qui n'est pas le cas de l'Américain. Les boursiers n'ont pas été jusqu'à faire entrer la neuvième capitalisation mondiale dans le club fermé des valeurs à plus de 1.000 milliards de dollars. C'est le holding de Warren Buffett, Berkshire Hathaway, qui est le premier groupe hors de la « Big Tech » à y accéder.

La Bourse de Paris en légère hausse



A la Bourse de Paris, l'indice phare CAC 40 a fini en légère hausse de 0,16 %, à 7.577,67 points. Les investisseurs parisiens se sont montrés prudents en attendant les résultats pour le deuxième trimestre du géant américain **Nvidia**, spécialiste des puces nécessaires au développement de l'intelligence artificielle.

Dans un sens comme dans un autre, toute surprise serait susceptible de faire décaler les marchés mondiaux. Outre-Atlantique, les indices étaient nettement orientés à la baisse. Les investisseurs attendent aussi des chiffres sur l'inflation aux Etats-Unis qui seront publiés vendredi.

Ailleurs en Europe, Londres a fini quasi stable (–,02%) et Francfort a progressé de 0,54 %.

Du côté des valeurs, **Publicis** a signé la meilleure performance du CAC 40 avec une hausse de 1,27 %. Le groupe est suivi par **Danone** qui a pris 1,24 % et **ArcelorMittal** qui s'est adjugé 1,2 %.

A l'autre bout du spectre, Teleperformance (–1,31%) a enregistré la plus forte baisse de l'indice parisien. Le groupe de luxe **Kering** a perdu 1,18 % et Renault 0,86 %.